Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12315 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | – JEUDI 30 AOUT 1984

Echec à l'apartheid en Afrique du Sud

La voie étroite

Arrestations, violences et, surtout, faible participation ont caractérisé les scrutins grâce auxquels la minorité blanche entendait, en Afrique du Sud, associer à l'exercice du pouvoir deux communautés encore plus minoritaires, celles des métis et des Indiens. La « réforme » de l'apartheid n'a donc guère séduit des communautés volontairement marginalisées par le « pouvoir pâle », même celle, assez fermée, de descendants d'Asiatiques qui, à première vue, auraient pu mieux s'accommoder d'un « développement séparé ».

Ces résultats ne sont guère surprenants. Tout d'abord, la communauté internationale avait fait savoir avant la tenue des scrutins, par le biais d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU que seuls les Etats-Unis et la Grande-Bretagne n'ont pas votée, qu'elle considérait ces élections comme « nulles et non avenues ». L'association – discriminatoire dans son esprit – de métis et d'Indiens à l'exercice du pouvoir en Afrique du Sud a été rejetée à l'étranger de la même façon que l'accession à l'« indépendance », ces dernières années, de quatre bantoustans noirs (Etats séparés et autonomes). Indiens et métis auraient eu d'autant plus tort de ne pas en tenir compte que leur sécurité, à plus long terme, dépend des relations qu'ils sauront entretenir avec les Noirs, qui forment les trois quarts de la population sud-africaine.

En outre, le « pouvoir pâle » ne leur offre qu'un strapontin, puisque les deux Chambres au sein desquelles siégeront leurs représentants mal élus n'auront, en fait, qu'un rôle consultatif. Aussi ceux d'entre eux qui ont plaidé pour la participation aux élections, afin de disposer d'un pied dans le système, ont-ils eu du mal à se faire entendre auprès d'une majorité qui, apparemment, a jugé qu'il s'agissait avant tout d'un piège.

Il reste que M. Pieter Botha, quelle que soit sa déception, semble condamné à aller de l'avant. Début septembre, le premier ministre sud-africain sera très vraisemblablement porté à la présidence de la République, véritable siège de l'exécutif aux termes d'une Constitution qui instaure un régime présidentiel. Mais, encore plus que par le passé, il sera tiraillé entre l'électorat blanc, qui dans sa majorité estime que métis et Indiens ne sont pas encore « mûrs » pour être associés au pouvoir, et les réserves confirmées de ces deux communautés à contribuer au ravaudage de l'apartheid.

Pour M. Botha, la voie est étroite. Quelles que soient ses intentions réelles, il ne peut que constater la difficulté de réformer un système mis en place pour assurer la pérennité du pouvoir blanc en Afrique australe. L'organisation des syndicats noirs, qui commencent à prendre conscience de leur pouvoir de pression, offre un bon exemple des dangers qui menacent un régime prisonnier de sa rigidité. Pretoria ne pourra pas éternellement éviter le seul vrai problème, celui de la participation de la majorité noire au gouvernement.

Après les métis les Indiens ont boycotté massivement les élections au Parlement

De notre correspondant

Johannesbourg. – Le pourcentage d'abstention aux élections à la Chambre des délégués (Indiens), le mardi 28 août, a été très élevé. En fin de matinée, ce mercredi, sur les trente-deux résultats connus, la participation au scrutin était de 18,2 % ; 62 000 suffrages ont été exprimés sur les quelque 400 000 inscrits. Les résultats des huit autres circonscriptions n'ont pas encore été révélés. Cependant, il est vraisemblable que le taux d'abstention sera supérieur à 80 %.

Les abstentions les plus nombreuses ont été enregistrées à Lenasia, ville indienne des faubourgs de Johannesbourg, avec 91,3 %. De violents incidents ont opposé dans cette localité les forces de l'ordre aux boycotteurs. Dans la province du Natal, où vivent les trois quarts de la communauté indienne, seulement 10,5 % des électeurs se sont rendus aux urnes.

Sur les 32 sièges pourvus, un nouveau parti, Solidarité, en a remporté 15, le Parti national populaire 12, le Parti indépendant progressiste 1 et quatre autres ont été enlevés par des candidats indépendants. Il se confirme donc que deux des cinq partis politiques en lice, Solidarité et le Parti national populaire, ont de bonnes chances d'être les mieux représentés à la Chambre indienne sans que l'on puisse savoir actuellement lequel des deux l'emportera.

Les Indiens d'Afrique du Sud, que le docteur D.F. Malan, ancien premier ministre, avait décrits comme « *des étrangers et des éléments inassimilables* », ont refusé la participation au pouvoir qui leur était proposée. Plus encore que les métis, lors du scrutin du 22 août, cette communauté de huit cent quatre-vingt-sept âmes a dit « non » à la nouvelle Constitution qui leur offrait de siéger au Parlement dans une chambre séparée appelée « Chambre des délégués ».

Certes, les « délégués » ont été élus, mais par à peine le sixième des électeurs potentiels de cette minorité, soit environ cent mille électeurs.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 5.)

Nouveau cap pour l'emploi

Moins d'assistance plus de responsabilité estime le gouvernement

S'il fallait résumer la politique sociale du gouvernement Fabius d'une formule, il faudrait retenir l'intention « *de mettre de l'huile dans les rouages* » à défaut de pouvoir, en ces temps difficiles, « *donner du grain à moudre* », comme ne cesse de le réclamer M. André Bergeron.

De même, s'il fallait caractériser sa façon d'aborder le dossier de l'emploi, il faudrait souligner son refus de « *mener une politique artificielle* », étant entendu que les mesures spectaculaires ne sont plus à l'ordre du jour.

Le traitement de Citroën préfigure la « trame » future de ce nouveau cap. On entend discuter, consulter et, dès lors que les parties en présence sont disposées à faire un effort, on tranche. Quitte à ce que chacun prenne ensuite les responsabilités qui sont les siennes. Quitte, aussi, à ce que le gouvernement supporte la charge de la majeure partie du financement retenu.

Citroën, d'ailleurs, servirait d'exemple pour traiter l'ensemble du dossier automobile, à cette réserve près qu'on se refuse à globaliser la méthode. Il n'est pas question de rééditer ce qui a pu se faire hier pour la sidérurgie et, avant-hier pour les charbonnages et les mines de fer. « *Il faut en finir avec les belles et énormes constructions de l'esprit* », dit-on, en souhaitant privilégier les solutions adaptées aux entreprises et aux sites.

Socialement, on rejette aussi l'idée d'une *assa integrazione (lire notre encadré page 19)*, convaincu que l'on est des effets pervers provoqués par des couvertures sociales qui rendent frileux les travailleurs d'un secteur en difficulté.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 19.)

Le sauvetage de Creusot-Loire

Les syndicats s'opposent au plan de reprise

Lire page 19, l'article de BRUNO DETHOMAS

Ecole privée : aller vite

Le gouvernement veut aller vite pour régler la question scolaire. Les signes d'une accélération dans la préparation de nouvelles mesures se multiplient.

Mardi 28 août, le secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), M. Michel Bouchareissas, a été longuement reçu par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale. Les deux interlocuteurs sont convenus de ne rien révéler pour l'instant du contenu de leur échange de vues, dont le climat a été qualifié de « *correct* » par M. Bouchareissas.

Le même jour, le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, a eu un contact avec le ministère de l'éducation nationale. D'autres conversations doivent avoir lieu en ce milieu de semaine avec d'autres responsables de l'enseignement catholique. Là aussi, le mystère et le silence semblent être la consigne.

Dans cette partie de cache-cache et de bouches cousues, il apparaît que les mots de « contact » et de « conversation » sont plus appropriés que celui de « négociation ». Le ministre de l'éducation nationale tourne le dos à la méthode Savary. Il ne s'agit plus de se concerter, même s'il est plus que jamais nécessaire d'approcher, vaille que vaille, un « point d'équilibre ». M. Chevènement propose et teste ses interlocuteurs.

Deux problèmes – l'un concernant l'inscription des postes d'enseignant au budget et l'autre le financement des établissements par les collectivités – pourraient être traités dès la semaine prochaine, au conseil des ministres du 5 septembre. (M. Laurent Fabius a d'ailleurs fait reporter à ce jour-là son « Heure de vérité » sur Antenne 2, initialement prévue le 3 septembre.) On indique toutefois à l'hôtel Matignon qu'aucune date n'est fixée pour cet examen par le conseil des ministres.

Sur le premier de ces deux points, un accord est possible. Les laïques applaudissent à la fin de ce qu'ils ont toujours considéré comme un « privilège » du secteur privé qui pouvait obtenir des postes sous contrat sans qu'ils aient été exactement prévus dans la loi de finances. Quant aux dirigeants de l'enseignement catholique, ils accepteraient de « *prendre leur part de la rigueur* » et de se soumettre à des règles de gestion plus draconiennes. Pour régler ce chapitre, le conseil des ministres décidera d'appliquer la procédure des « crédits limitatifs » à l'enseignement privé dès la loi de finances prochaine, celle du budget 1985.

Le second problème, lié à la décentralisation est plus épineux. Pour combler le vide juridique ouvert par la loi du 22 juillet 1983 sur la décentralisation, qui ne fait pas mention du privé, il faudrait un texte de loi, selon lequel, désormais, le fonctionnement des établissements privés sous contrat serait pris en charge par les départements (pour les collèges) et par les régions (pour les lycées), ainsi qu'il en ira pour les établissements publics.

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Bal

C'est un comportement bien connu qu'on observe au sortir des petits bals du samedi soir.

Sur les trottoirs, à la prime aube, on voit des grappes d'hommes s'agripper, s'étriper à tout va. Les bandes rivales échangent de semaine en semaine, avec une régularité quasiment liturgique, horions, plaies et bosses. Le prétexte de ces combats est souvent dérisoire, et l'origine des litiges s'estompe dans les brumes de l'alcool et du petit matin.

Il y a toujours dans le public quelque noctambule moins énervé que les autres : il s'efforce d'obtenir un cessez-le-feu.

Parfois la lassitude vient, les deux camps se fatiguent, et l'on voit les violents, titubants, tomber soudain dans les bras les uns des autres, recrus de coups.

Alors on arrête tout. Et l'on recommence au bal suivant. En politique, cela s'appelle la décrispation.

BRUNO FRAPPAT.

La politique d'extradition et ses variations

La décision d'extrader ou non les Basques espagnols réclamés par Madrid n'est pas juridique, mais politique. Le droit, avant et depuis le changement de majorité, n'a servi que d'habillage aux variations d'une politique menée depuis des années à tâtons.

Les gouvernements successifs ont toujours affirmé leur attachement au droit d'asile, une tradition française qui remonte à la Révolution et que le premier ministre ou le président de la République en place se doit d'agiter telle une bannière, surtout s'il s'apprête à y apporter quelques entorses.

Vues sous cet angle, les récentes déclarations de M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, interprétées comme un signe encourageant par certains Basques, ne doivent pas faire illusion (1). Elles ne sont pas très différentes de celles de M. Alain Peyrefitte lorsque le gouvernement de M. Raymond Barre extrada Me Klaus Croissant, l'avocat allemand de la bande à Baader.

Le gouvernement de M. Laurent Fabius bute sur la même difficulté que ses prédécesseurs. Selon un vieux principe républicain, les auteurs de crimes politiques ne doivent pas être extradés. Mais le droit d'asile doit-il être accordé les yeux fermés ? Autrement dit, quelles doivent être les exceptions ?

A cette question, les gouvernements successifs ont apporté des réponses qui ont varié selon leur perception des périls du moment. La sainte alliance antiterroriste dont M. Valéry Giscard d'Estaing avait eu l'idée en 1977 le poussa à prendre quelques libertés avec le droit d'asile. M. Croissant en fit les frais, [il est, depuis revenu en France] ainsi, entre autres, que deux prétendus complices de l'enlèvement et de l'assassinat d'Aldo Moro en Italie, MM. Francesco Piperno et Lanfranco Pace.

Sous le septennat précédent, le gouvernement n'a pas eu à se prononcer sur l'extradition de militants basques, mais il décida de les priver du statut de réfugiés politiques, en expliquant que l'Espagne était redevenu un pays démocratique. C'était déjà prêter une oreille attentive aux revendications de Madrid.

La fin des « années de plomb » en Italie facilita la tâche du gouvernement de M. Pierre Mauroy. Elle lui permit de refuser l'extradition de militants repentants réfugiés en France sans soulever de véritables protestations. Le refus de livrer à l'Espagne les séparatistes basques et leur remise en liberté après la victoire de la gauche, provoquèrent en revanche un beau tollé de l'autre côté des Pyrénées.

A l'époque, les socialistes n'étaient pas encore au pouvoir en Espagne. L'argument fut utilisé par Paris pour expliquer que ce pays n'était peut-être pas aussi démocratique que M. Giscard d'Estaing le prétendait. Dès lors, il y avait lieu de s'inquiéter du sort qui serait réservé aux militants. La gauche française, elle, n'avait pas à les livrer.

La justice française, dont l'avis favorable est nécessaire mais non suffisant pour extrader (la décision appartient au gouvernement) est restée insensible à la victoire de la gauche.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 8 ainsi qu'un document inédit établi par le gouvernement.)

(1) Le droit d'asile est « *fondamental* » a déclaré M. Dumas le 10 août, tout en rappelant que les réfugiés politiques ne devaient pas se servir du territoire français pour monter des opérations contre leur pays d'origine.

Point de vue

Rocard est-il encore utile ?

Les militants socialistes appartenant au courant rocardien se réunissent du *30* août au 1er septembre près de Chantilly, dans l'Oise.

par MICHEL SAPIN (*)

Que Michel Rocard soit, dans le gouvernement Fabius, le seul ministre ou secrétaire d'Etat issu de la sensibilité qu'il a incarnée au sein du Parti socialiste, pose problème.

Non pas tant parce que telle ou telle personnalité pourrait ressentir un légitime regret à ne point figurer à la table du conseil des ministres ; d'autres, issus d'autres courants, se trouvent très certainement dans le même état d'esprit. Non pas tant, non plus, parce que les rocardiens n'ont guère été récompensés d'avoir soutenu fidèlement l'action du gouvernement et du président de la République, alors que la verte critique d'un Jean-Pierre Chevènement ou la concurrence des radicaux de gauche face à la liste de Lionel Jospin, aux dernières élections européennes, semblent avoir été payées de retour. Ce ne serait là que l'écume des choses.

Le problème est plus profond, et les lois de la politique implacables. Une force politique, qu'elle s'exprime au sein d'un parti ou de manière autonome, ne joue un rôle que par la *densité* et la réalité de son discours.

Le morceau de sucre rocardien se serait-il à ce point dissous dans l'eau gouvernementale et socialiste qu'il en aurait ainsi perdu toute consistance ? Autrement dit, le rocardisme, les rocardiens, Rocard, sont-ils encore utiles à la gauche socialiste et singulièrement au président de la République ?

Michel Rocard incarne une tradition du socialisme français, qualifiée d'autogestionnaire. Mais ce qui fit, ce qui fait encore sa popularité tient plus au mode d'expression de sa pensée qu'à cette pensée elle-même, parfois difficile, et qui n'atteint pas directement l'ensemble de la population française. C'est par le discours sur la nécessaire vérité dans le domaine économique (les faits sont têtus...), c'est par l'image de la jeunesse qui ne dépend pas seulement de celle de ses artères ; c'est par la promotion d'une gauche moderne, que le phénomène Rocard s'est créé et s'est maintenu.

Or depuis mars 1982 et plus encore depuis mars 1983, la rigueur économique et la nécessaire vérité se sont imposées et sont devenues le discours officiel du gouvernement. Or la nomination de Laurent Fabius et ses premières déclarations s'appuient principalement sur la jeunesse et le modernisme.

(Lire la suite page 6.)

(*) Député socialiste de l'Indre, vice-président de l'Assemblée nationale.

Dans « *le Monde des arts et des spectacles* »

Pages 11 à 13

« Les Nuits de la pleine lune » d'Eric Rohmer, à la Mostra de Venise

Lire la critique de CLAIRE DEVARRIEUX et un entretien d'HERVÉ GUIBERT avec le cinéaste

Dialogue entre Jacques Rivette et Jean Rouch

Lire les propos recueillis par LOUIS MARCORELLES

idées

Armes et politique

Georges Mesmin estime que la France a poussé un peu loin la notion d'indépendance en refusant de faire partie du comité de coordination pour la conduite du déminage de la mer Rouge. Dans la stratégie Est-Ouest, Jean Dubois défend la thèse selon laquelle la dissuasion est étayée par le fait que les antagonistes ont chacun trop à perdre pour « presser le bouton ». Selon Alexei Vassiliev, le contrôle des systèmes antisatellites est difficile mais possible si la volonté politique existe.

Le matérialisme de l'Est et de l'Ouest pilier de la dissuasion

par JEAN DUBOIS (*)

ALORS que la classe politique américaine vient de débattre âprement de la question posée par l'apparition des antimissiles et des antisatellites qui en sont le complément, comme sans doute son homologue soviétique, qui est seulement, par nature, plus discrète, l'attitude des responsables européens, malgré quelques déclarations isolées de MM. Mitterrand et Cheysson, a relevé plus du silence inquiet que de la recherche d'une doctrine stratégique. Cela même en France et en Grande-Bretagne, pays pourtant concernés au premier chef par l'éventualité d'un passage de leurs forces de dissuasion nationales en dessous du seuil de crédibilité.

Les gouvernements semblent pris au dépourvu par l'apparition de ces systèmes d'armes hors de portée des puissances moyennes et capables de détruire le fondement de la dissuasion, sur laquelle reposait — directement ou par l'intermédiaire de l'allié américain — leur politique de défense. Une impasse due à un affaiblissement irrémédiable telle que la décrivait Sun Tse il y a vingt-quatre siècles : « *Lorsque vos armes auront perdu de leur tranchant, que votre ardeur sera éteinte, que vos forces seront épuisées et que votre trésorerie sera réduite à rien, les souverains voisins profiteront de votre faiblesse pour agir. Et même si vous avez des conseillers avisés, aucun d'entre eux ne sera en mesure de dresser des plans adéquats pour l'avenir* (1). »

Pourtant la paix armée et parfois tendue que nous connaissons depuis 1945 a encore de longs jours — nous n'osons écrire beaux — devant elle. *En effet, le facteur principal qui* s'oppose à ce que la logique d'affrontement qui existe indéniablement entre les deux blocs se traduise en actes — c'est-à-dire en guerre, — *en Europe*, demeure. Encore faut-il le définir avec quelque précision, en rejetant tout d'abord une fausse alternative.

Guerre « théorique » et guerre « absolue »

Les systèmes antimissiles ne doivent être considérés ni comme une arme absolue efficace presque à *100 %, et privant de toute défense* ceux qui n'en seraient pas dotés, ni comme un gadget sans valeur.

Par hypothèse, ces armes fonctionneraient dans le cas d'une bataille nucléaire, et il est bien évident que chaque adversaire aurait intérêt à limiter les coups reçus afin d'accroître, même faiblement, le déséquilibre en sa faveur à l'issue du combat. On retrouve ici exactement les problèmes soulevés il y a peu par l'apparition des capacités de frappe antiforces. Comme l'affirmait Napoléon : « *Après une bataille perdue, la différence du vainqueur au vaincu est peu de chose* (2). »

Un conflit nucléaire, avec ou sans antimissiles, n'entraînerait probablement pas la disparition de l'espèce humaine — même les rapports les plus pessimistes de l'OMS finissent par l'admettre. Ces engins pourraient certes permettre au vainqueur d'être un peu moins exsangue, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils rendent possible une guerre qui ne l'était pas.

En effet, on s'illusionnerait beaucoup *en imaginant que c'est la destruction de tant de vies qui peut arrêter absolument les princes qui* gouvernent cette planète. Hormis les pacifistes intégraux, tout le monde *admet qu'il existe des cas où il est légitime* de faire la guerre, et un principe moral ne peut s'inverser en franchissant un seuil statistique exprimé en millions de morts. Ce qui, *par contre, peut s'inverser*, concrètement, c'est l'intérêt que l'on a à atteindre un objectif politique, car la guerre réelle, « *théorique* » pour reprendre la nomenclature clausewitzienne, *n'est pas, comme la guerre « absolue »* qu'il lui oppose, un mécanisme abstrait « *sans connexion avec la vie antérieure de l'Etat* » (3), elle n'est que le moyen pratique d'atteindre un but politique bien réel, et la valeur de ce but est la mesure des sacrifices et des risques que l'on est disposé à accepter.

De l'avis unanime des spécialistes — et peu importe s'ils se trompent, l'essentiel est que les gouvernants le croient, — la guerre nucléaire ferait disparaître, à défaut de la race humaine, notre forme de civilisation. *Les structures complexes et donc* vulnérables de nos sociétés postindustrielles seraient complètement brisées par quelques centaines de coups au but mégatonniques, et il faudrait au moins une génération pour relever les ruines. Le moyen thermonucléaire est irrémédiablement incompatible avec l'objectif politique consistant à imposer à l'adversaire son système sociopolitique dans le cadre d'une société postindustrielle.

Mao avait raison

Mao, stratège aussi génial que politicien discutable, était cohérent lorsqu'il affirmait que la Chine gagnerait la guerre atomique : son socialisme implanté dans une société agraire et arriérée avec de rares îlots de modernisation pourrait survivre, pas nos sociétés sophistiquées. C'est donc, ô paradoxe ! la compatibilité entre les systèmes de valeur foncièrement matérialistes de l'Est et de l'Ouest qui est l'un des piliers les plus solides de la dissuasion. Cela ne doit guère surprendre si l'on songe que ces deux frères ennemis sont issus de la révolution industrielle, qui, au dix-neuvième siècle, se répandit à partir de la Grande-Bretagne, et qu'ils perdent la majeure partie de leur signification hors de ce contexte ; on le voit bien dans certains pays du tiers-monde, *où ils font figure d'ectoplasmes idéologiques*, d'écume des choses.

Pour les mêmes raisons, le problème du passage des forces françaises et britanniques en dessous du seuil de crédibilité ne nous semble guère posé du seul fait de l'apparition des antimissiles. Elles n'ont pour fonction que d'infliger des dommages incompatibles avec la valeur de l'objectif politique que représente la défaite des pays qu'elles protègent. Le maintien d'une capacité de pénétration résiduelle est à cet égard suffisant, et on ne voit pas pourquoi les techniciens... et les contribuables de France et de Grande-Bretagne ne pourraient pas continuer à l'assurer.

En effet, il n'est pas réaliste de comparer les forces de frappe actuelles à un système de défense qui sera opérationnel à l'horizon 2000. Les spécialistes de nos deux pays ont réussi jusqu'à présent, grâce notamment à l'avance occidentale en matière d'électronique et d'informatique, à fabriquer des engins susceptibles de surmonter les contre-mesures soviétiques existantes (4) : aucun élément ne permet d'affirmer qu'ils perdront à l'avenir la course du canon contre la cuirasse. Cette stratégie n'a pas un besoin absolu d'antimissiles, qui, eux seuls, pourraient bien être trop coûteux. Nous continuons à être protégés par le sage précepte de Sun Tse : « *Si ce n'est pas dans l'intérêt de l'Etat, n'agissez pas. Si vous n'êtes pas en mesure de réussir, n'ayez pas recours à la force armée. Si vous n'êtes pas en danger, ne vous battez pas* (5). »

(1) Sun Tse : *l'Art de la guerre*, ch. II, nº 5.

(2) Napoléon : *Comment faire la guerre*, recueil de maximes réunies par Yann Cloarec, p. 14, nº 5.

(3) Clausewitz : *De la guerre*, éd. de Minuit, p. 56.

(4) Sur ce point, lire M. Sokolowski : *la Stratégie militaire soviétique*.

(5) Sun Tse : *l'Art de la guerre*, ch. IX, nº 17. Sun Tse est le principal classique chinois. Son œuvre date de l'époque des Royaumes combattants (453 av. J.-C.-221 av. J.-C.).

(*) Docteur en droit.

Cavalier seul ?

par GEORGES MESMIN (*)

LE gouvernement a répondu positivement, début août, à l'appel lancé par l'Egypte à la France et aux autres puissances occidentales pour faire face à la situation créée par le minage — en tout cas ce qui s'apparente à un minage — du golfe de Suez et plus largement de la mer Rouge. Il convient de s'en féliciter.

On se félicitera moins, en revanche, d'avoir appris le 14 août que « *la France se tient à l'écart du comité de coordination créé par les Etats-Unis, l'Egypte et la Grande-Bretagne* », pour la conduite d'une opération difficile et complexe (1). Et l'on ne sait s'il faut pleurer ou rire lorsqu'on entend les annonciateurs de nos journaux télévisés vanter à l'occasion de cette affaire ce qu'ils appellent l'« indépendance » de la France.

Déjà, il y a quelques années, comme si une constante de notre diplomatie transcendait le phénomène gauche-droite, la France avait pris grand soin de nier toute coordination avec ses partenaires occidentaux, alors que ses bâtiments montaient la faction aux approches du golfe Persique, de conserve avec ceux des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Nous devons certes être jaloux de notre indépendance et de l'autonomie des grandes décisions impliquant notre pays, mais, oui ou non, appartenons-nous à l'Ouest ?

Avant d'accéder au pouvoir, François Mitterrand semblait répondre à cette question par l'affirmative, en appelant de ses vœux le grand réexamen des objectifs et des structures de l'alliance atlantique. Depuis 1981, son soutien à nos alliés dans l'affaire cruciale des euromissiles, l'affirmation de la place de la France dans l'alliance, l'évocation de la nécessité d'une défense européenne commune semblent confirmer que la réponse demeure positive. Mais l'acte ne suit pas la parole.

On me dira que ce qui se passe en mer Rouge ne concerne pas la défense européenne. Rien n'est plus faux. On m'objectera que ce qui se passe entre Suez et Djibouti ne relève pas de l'alliance atlantique. C'est exact. Mais la menace à laquelle est confronté le monde libre est globale, sans égard à quelque tropique du Cancer. L'Occident doit pouvoir y faire face de façon coordonnée.

Il ne saurait être question, à cet effet, d'étendre l'aire d'application du traité de l'Atlantique nord, mais, à l'extérieur de cette aire, des concertations appropriées doivent être mises en place entre alliés concernés et responsables. L'affaire de la mer Rouge offre le cas type d'une concertation de cette nature, qui, à l'évidence, implique une coordination sur le terrain.

Les marins français mènent donc aujourd'hui leur action de déminage en pleine « indépendance », comme on se plaît à le proclamer à Paris, alors que leurs camarades américains, britanniques et italiens ont été, comme eux, appelés par l'Egypte, et, comme eux, chassent ou draguent les mines dans les mêmes eaux. Cette situation est proprement absurde. Il est temps, plus que temps, que la réalité de l'indépendance, non son incantation, devienne la constante de la diplomatie de la France.

(*) Député de Paris (UDF-CDS), membre de la commission de la défense et des forces armées.

(1) *Le Monde* du 15 août 1984.

LU

« LES GRANDES BATAILLES DU NORD »

sous la direction d'Alain Lottin

Une région accablée par la guerre

DÉDAIGNÉE durant plusieurs décennies, peut-être pour avoir été trop longtemps l'objet d'un intérêt exclusif et réducteur, l'histoire militaire retrouve aujourd'hui ses lettres de noblesse. Sous l'influence de l'école des annales, le territoire de l'historien des armées s'est, il est vrai, singulièrement élargi. A présent, il englobe non seulement l'étude de la stratégie, mais aussi la vie des populations durant ces périodes troublées, les conséquences des hostilités sur l'économie et la mémoire collective.

Publiées sous la direction d'Alain Lottin, professeur à l'université de Lille, *les Grandes Batailles du Nord* offrent un exemple assez réussi de cette nouvelle approche. Rédigé par une pléiade de spécialistes qui sont parvenus à adopter une méritoire unité de ton, l'ouvrage n'est pas une simple succession de faits d'armes : en filigrane, il constitue une fresque très vivante du passé d'une de nos provinces les plus touchées par le fléau de la guerre.

Carrefour des rivalités des nations limitrophes, l'actuelle région du Nord-Pas-de-Calais n'aura finalement connu la paix que pendant un peu moins d'un siècle : de 1794, date de la victoire décisive de Tourcoing, jusqu'au début du premier conflit allemand de 1870, prélude hélas ! à deux autres affrontements encore plus meurtriers. Le reste du temps, il ne se passa pratiquement pas une décennie sans que cette terre soit le théâtre de combats sans merci.

Dès les années 50 avant J.-C., Jules César y intervient par la force, afin d'établir l'autorité de Rome. Celle-ci subsiste pendant près d'un demi-siècle, ponctuée d'échauffourées sporadiques. Mais, après l'extraordinaire expansion franque sous Clovis, les invasions Vikings viennent de 850 à 900 mettre la contrée à feu et à sang, tandis que le pouvoir royal s'affaiblit. Il en résulta, du onzième au quatorzième siècle, des luttes perpétuelles entre la puissance capétienne et les comtes de Flandre qui, jouant de la rivalité entre la France et l'Angleterre, parviennent souvent à sauvegarder l'autonomie de leur territoire. Par la suite, les ducs de Bourgogne font de la région le pivot de leurs possessions, et la guerre reprend de plus belle quand l'héritage bourguignon revient à l'Espagne. Plus tard, d'autres conflits se produisent quand Louis XIV, qui a repris la province et veut y adjoindre ce qui est à l'heure actuelle la Belgique, se heurte à la Grande-Bretagne et à la Hollande.

Exhaustif, précis, très accessible aux non-initiés, ce livre enrichi d'une iconographie de qualité fait prendre conscience d'un des paradoxes de l'histoire universelle : à savoir que le « progrès » en matière militaire a essentiellement abouti depuis l'Antiquité à démultiplier le nombre des victimes. Pour l'avoir appris à leurs dépens, les habitants restent imprégnés d'une mentalité particulière, bien mise en évidence ici.

ÉRIC ROUSSEL.

★ Avec la collaboration de Roland Delmaire, Monique Sommé et Robert Vandenbussche. Editions Mazarine, 280 p., 82 F.

Le contrôle des systèmes antisatellites est possible

par ALEXEI VASSILIEV (*)

LA vérification de l'application des accords interdisant les systèmes antisatellites pose un problème. Mais est-ce vraiment un obstacle insurmontable ? Le développement des techniques spatiales, la mise au point de nouveaux types d'armements, leur miniaturisation et leur déploiement secret classent le problème du contrôle parmi *les plus difficiles à résoudre*.

Cependant, les conséquences destructrices de l'emploi éventuel des armes nous obligent à rechercher les *moyens de perfectionner et d'exercer* le contrôle. Comme le montre l'expérience historique, il est toujours possible de trouver de tels moyens lorsqu'il existe la volonté politique de parvenir à des accords.

Malheureusement, l'expérience montre aussi autre chose. Dès que la volonté politique faiblit, dès que *l'accumulation, entre autres, des* armements nucléaires et le désir de parvenir à une supériorité sur une autre partie deviennent des objectifs de premier plan, on avance simultanément la thèse concernant les difficultés qui ne permettraient pas de vérifier l'application des accords.

Il en va précisément ainsi du *contrôle de l'application de l'accord* interdisant les armes antisatellites.

D'une part, il est évident que le contrôle est indispensable. Notons à ce propos que, respectant unilatéralement l'engagement de ne pas recourir en premier à l'arme nucléaire, l'Union soviétique a davantage besoin de ce contrôle que les *Etats-Unis. D'autre part, poussé par* la campagne tapageuse sur la « menace militaire soviétique », désorienté par les calomnies sur les « violations » par l'URSS des accords en vigueur et incapable de voir clair dans les subtilités et les secrets techniques (au sens propre et figuré) des moyens de contrôle, le simple lecteur *finit involontairement par prêter* l'oreille à la propagande officielle selon laquelle le contrôle serait la pierre d'achoppement empêchant de parvenir à des accords.

Il y a tout lieu de se demander ce qui vaut mieux : l'espace envahi par la course aux armements ou l'espace libre de l'arme ? Il faut croire que l'immense majorité des hommes pourraient y répondre aussitôt (pourtant, beaucoup d'hommes du Pentagone estiment que l'introduction de l'arme de frappe dans l'espace est indispensable pour les Etats-Unis). Il convient de poser deux autres questions dans le même ordre d'idées. Qu'est-ce qui sera plus efficace pour *exclure la dissémination des armements* dans l'espace : la renonciation absolue à l'introduction de cette arme dans l'espace ou l'interdiction partielle de celle-ci ? Et enfin, l'application *de quel accord serait-elle plus* facile à vérifier : d'un accord excluant totalement le déploiement des armes ou d'un accord limitant ce déploiement ?

La fermeture de tous les canaux

Le bon sens suggère une seule réponse à toute ces questions : la fermeture définitive de tous les canaux de la course aux armements dans l'espace assurerait justement plus de sécurité, *serait plus sûre et* créerait de meilleures conditions pour contrôler l'application des accords. La réponse est claire, semble-t-il. Il est nécessaire d'entamer des pourparlers et, pour qu'ils soient fructueux, il convient, dès leur ouverture, d'adopter un moratoire sur tous les essais d'armes antisatellites. Alors, un atermoiement occasionnel ou délibéré des négociations ne pourrait enlever tous les espoirs de voir conjurer la course aux armements dans l'espace.

Malheureusement, les milieux officiels des Etats-Unis ont une attitude tout autre envers les pourparlers et leur objet. Voici comment *Time* décrit un entretien entre les journalistes et R. McFarlane, conseiller du président pour la sécurité nationale. « *Il* (McFarlane) *a dit que les Etats-Unis* « sont prêts à la rencontre », *pas absolument pour mener des pourparlers mais* « pour examiner les manières d'aborder la négociation ». *Il a dit également que celle-ci porterait sur les* « limitations » *de l'arme antisatellite, bien que les Soviétiques tendent à l'interdiction totale.* »

Ainsi, le bon sens suggère la nécessité d'interdire totalement les armes antisatellites, notamment afin *de faciliter le contrôle, alors que* l'administration des Etats-Unis a des idées contraires. Le problème du contrôle avancé par les officiels de Washington se présente pour la nième fois comme un rideau qui dissimule le refus de la Maison Blanche de mener les pourparlers, ou du moins son désir d'empêcher qu'on arrive à un accord.

« Et où en sont les difficultés du contrôle ? », interrogera-t-on. En effet, c'est une tâche difficile. Mais à en croire les experts, y compris américains, le contrôle est parfaitement possible dans le cas donné. Et s'il existe la volonté politique, ce problème peut être résolu.

(*) Expert soviétique en matière de désarmement, prix d'Etat de l'URSS, commentateur de l'agence de presse Novosti.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

« Le slogan de l'école gratuite est démobilisateur »

Varsovie (AFP). – Le rédacteur en chef d'un des plus grands hebdomadaires polonais, *Tu i Teraz* (Ici et maintenant), a jeté cette semaine aux poubelles de l'histoire un des principes sacro-saints du socialisme, *« la gratuité de l'école »*, qu'il a qualifié de *« slogan démobilisateur, démagogique et nuisible »*.

Analysant les moyens de remédier à la *« situation catastrophique »* des écoles polonaises, *« vétustes et pas assez nombreuses »*, M. Kazimierz Kozniewski, membre d'une commission spécialisée du PRON (Mouvement rassemblant les partis et les organisations proches du pouvoir), a trouvé la solution : faire payer les parents. *« Ceux-ci*, explique-t-il, *peuvent presque toujours payer, ils peuvent souvent donner du temps et de la main-d'œuvre, et même parfois fournir des matériaux de construction. Il faut l'exiger d'eux. »*

Bien sûr, reconnaît l'éditorialiste, *« lors de sa création, il y a quarante ans, la Pologne populaire avait fait deux promesses : l'école pour tous et gratuite. Aujourd'hui, le slogan de l'école gratuite est en fait démobilisateur, démagogique et nuisible »*. M. Kozniewski en veut pour preuve *« la nature de l'homme qui est de ne pas respecter ce qui est gratuit »*. L'article 72 de la Constitution polonaise indique pourtant : *« Le droit à l'instruction est assuré dans une mesure toujours plus large par l'enseignement gratuit. »*

L'éditorialiste, qui affirme s'inspirer des travaux du PRON, ne laisse aucun choix aux parents d'élèves, car dit-il, *« dans cette affaire, il s'agit pour eux de comprendre qu'il n'y aura plus jamais d'école gratuite en Pologne »*. Il avance quelques chiffres : sur les trente-cinq mille établissements scolaires recencés dans le pays, *« la moitié, datant d'avant-guerre, sont vétustes, mille quatre cent sont à détruire et le seront »*, et dans certaines écoles, comme à Ursynow, une ville nouvelle de la banlieue de Varsovie, l'enseignement est, faute de place, dispensé par roulement. Trois groupes d'élèves se succèdent dans la même classe en une seule journée, de 8 h à 19 h.

Pour remédier à cette *« situation catastrophique »*, il faudrait construire, estime le journaliste, *« mille écoles par an, alors que le plan en prévoit deux cents »*, d'où cet appel aux parents, qui, si l'on en croit M. Kozniewski, doivent se préparer à payer la construction de nouvelles écoles, ou s'attendre à des difficultés accrues pour assurer la scolarisation de leurs enfants.

URSS

La condamnation de Mme Bonner prive M. Sakharov de tout contact avec le monde extérieur

En condamnant, le 17 août dernier, Mme Elena Bonner à cinq ans d'exil intérieur, les autorités soviétiques ont parachevé le processus d'isolement de M. Andreï Sakharov. En l'assignant à résidence en janvier 1980 à Gorki, dans une ville distante de 400 km de Moscou, mais surtout interdite aux étrangers, le Kremlin avait voulu couper l'académicien et Prix Nobel de la paix de ses contacts avec le monde extérieur et surtout avec ses interlocuteurs occidentaux, journalistes et diplomates en poste dans la capitale soviétique. Il avait voulu également l'empêcher de jouer son rôle de pôle d'attraction du mouvement pour les droits de l'homme en URSS.

Car M. Sakharov n'agaçait pas les autorités uniquement par ses déclarations critiques envers le pouvoir ou par ses contacts avec les Occidentaux ; il les gênait aussi surtout parce qu'il recensait les violations des droits en URSS, s'informait constamment sur le sort des victimes et les aidait ainsi que leurs familles. Profitant de sa notoriété et des privilèges liés à son statut de membre de l'Académie des sciences, il était le centre, le point fixe du mouvement soviétique pour les droits de l'homme.

Son exil à Gorki, s'inscrivant dans une aggravation de la répression, devait porter un coup fatal au mouvement. Mais il n'avait pas mis totalement fin à l'activité de M. Sakharov. Aidé par son épouse, qui avait toujours été une militante très active au sein du Comité de surveillance pour l'application des accords d'Helsinki, il a continué pendant quatre ans, depuis Gorki, à protester contre les condamnations et les emprisonnements arbitraires et à alerter l'Occident sur la situation faite aux dissidents.

Un « complot »

Malgré une santé fragile, Mme Bonner, qui est âgé de soixante et un ans, faisait régulièrement la navette entre Moscou et Gorki. Elle organisait des conférences de presse pour les correspondants occidentaux dans l'appartement qu'elle avait conservé dans la capitale, puis, après que l'accès en eut été interdit par la police, sur un banc dans un square. Constamment surveillée et suivie par des policiers, Mme Bonner sentait bien que le filet se resserrait autour d'elle.

C'est le 12 avril qu'elle avait eu son dernier contact avec un Occidental, un secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. Elle lui avait laissé deux lettres : l'une adressée à M. Constantin Tchernenko, dans laquelle l'académicien demandait un visa de sortie pour sa femme, afin qu'elle puisse se faire soigner à l'Ouest ; dans l'autre, M. Sakharov informait l'ambassadeur des Etats-Unis qu'il avait l'intention de commencer, le 2 mai, une grève de la faim illimitée pour appuyer sa demande. Le 12 avril, Mme Bonner partait pour Gorki ; elle ne devait plus revenir à Moscou. Les autorités ont pris prétexte de cette rencontre avec le diplomate américain pour l'accuser de *« complot »*. Pour rendre le dispositif d'isolement aussi étanche que possible, elles interdisent – au besoin en les emprisonnant – aux amis soviétiques des Sakharov de leur rendre visite sur leur lieu d'exil.

Le film tourné par le KGB à Gorki, de toute évidence à l'insu des intéressés (1), n'est guère rassurant quant au sort des Sakharov. L'académicien surtout est montré dans un jardin, assis sur un banc, amaigri et l'air las, dans un pyjama qui doit être une tenue d'hôpital. Son accompagnateur tend complaisamment en direction de la caméra un numéro de *Paris-Match* datant du 13 juillet.

Désormais, le KGB et ses annexes risquent donc d'être les seules sources « d'information » sur M. Sakharov et Mme Bonner. On nous expliquera sans doute qu'ils sont tous deux en parfaite santé, que c'est pour leur bien – pour des *« raisons humanitaires »*, comme l'a dit le président du soviet des nationalités de l'URSS – qu'ils ont été exilés à Gorki. Après tout, Mme Bonner aurait pu être envoyée en relégation dans une autre ville, loin de son mari. Au contraire, on leur a permis d'être prisonniers ensemble. L'« humanisme » soviétique n'a décidemment pas de limites.

D. V.

(1) Des extraits ont été montrés, mardi 28 août, par Antenne 2.

RFA

L'AFFAIRE DES FAUX CARNETS DE HITLER

Le faussaire prétend n'avoir pas agi pour de l'argent

Hambourg *(AFP)*. – Le procès des faux carnets de Hitler, ajourné la semaine dernière, a repris le mardi 28 août, après que les juges eurent rejeté le recours introduit par la défense qui accusait le tribunal de *« parti pris »*.

Konrad Kujau, le faussaire, a renouvelé mardi les aveux qu'il avait déjà faits lors de son arrestation en mai 1983. Très à l'aise et, apparemment, fier de son exploit, Konrad Kujau a expliqué au tribunal qu'il n'avait pas agi pour s'enrichir, mais pour se procurer un uniforme de l'ancien maréchal du Reich, Hermann Göring, que le journaliste du magazine *Stern*, Gerd Heidemann, le principal accusé, proposait de lui échanger contre les faux carnets intimes du führer. Konrad Kujau est, en effet, collectionneur et revendeur de souvenirs de la période nazie.

Kujau est accusé d'avoir fourni les faux journaux à l'hebdomadaire de Hambourg et d'avoir touché au moins 1,5 million de marks (4,5 millions de francs). Le journaliste Heidemann est accusé d'avoir gardé pour lui au moins 1,7 million de marks sur les 9,5 millions dépensés entre 1981 et 1983 par le groupe Grüner Jahr, éditeur du *Stern* pour cette affaire. L'un des centres d'intérêt de ce procès, qui doit durer plusieurs mois, est de savoir où est passé le reste de l'argent.

DIPLOMATIE

LES LEÇONS DE L'ÉCHEC, IL Y A TRENTE ANS, DE LA CED

L'union militaire ne peut pas précéder l'union politique

par ALFRED GROSSER

Le 30 août 1954, l'Assemblée nationale repoussait le projet de traité créant une Communauté européenne de défense (CED). Trente ans plus tard, on reparle de défense européenne. Mais les obstacles insurmontables d'hier ont-ils pour autant disparu ?

Elle est meurtrière, la question préalable ! L'Assemblée nationale ne refuse pas seulement l'autorisation de ratifier le long traité, signé le 27 mai 1952 et instituant une Communauté européenne de défense. Elle décide qu'il n'y a même pas lieu d'en délibérer. 319 députés répondent oui à la question préalable, 264 disent non. La majorité est nette. Comme plusieurs parlementaires notoirement défavorables au traité ont voté avec les « cédistes » pour que le débat ne soit pas étouffé, elle est encore plus forte que ne l'indiquent les chiffres.

Le résultat surprend. On savait que les 99 communistes et progressistes voteraient contre le traité. Que 67 républicains sociaux (gaullistes) aient dit non à la CED n'étonne pas davantage. Mais on ne croyait pas que le MRP serait le seul à apporter un soutien massif à l'armée européenne. Les radicaux se partagent presque exactement par moitié.

Dans la droite modérée, Antoine Pinay, président du conseil lors de la signature, est soutenu par 80 députés, alors que 44 « anticédistes » se manifestent dans son secteur politique. Et, surtout, 50 socialistes seulement sur 105 ont respecté la discipline du parti, dont la plus haute instance, le congrès, s'est clairement prononcée pour le traité. C'est là le fait le plus important, et non que Pierre Mendès France et les 22 membres de son gouvernement (profondément divisé sur la CED comme l'avaient été les cabinets précédents) n'aient pas pris part au vote (1).

En effet, la SFIO avait été unie dans son soutien à la Communauté du charbon et de l'acier. Pourquoi ce changement chez plus de la moitié des parlementaires ? Une cause secondaire : la querelle scolaire. Les élections de 1951 s'étaient faites sur l'aide publique à l'enseignement privé. Le coin bien enfoncé par les gaullistes à la jointure de la coalition « européenne » des socialistes et des démocrates-chrétiens a fortement contribué à la faire éclater. Une cause principale : malgré les apparences, CED et CECA n'étaient pas de même nature, de même inspiration.

Le 9 mai 1950, le lancement du plan Schuman constituait un acte créateur. Enfin, la France proposait, au lieu de subir en rechignant ! La réaction d'opinion fut si favorable que les adversaires de la Communauté charbon-acier durent faire campagne sur le thème : « Le principe est bon, nous critiquons seulement les modalités. » Mais l'euphorie européenne ne dura que six semaines, jusqu'au déclenchement de la guerre de Corée.

Les Etats-Unis, soutenus par la majorité des pays d'Europe occidentale, se mirent à réclamer un réarmement allemand. Alors Jean Monnet eut une idée, sans doute la seule vraiment mauvaise venue à son esprit fertile, que le chef du gouvernement, René Pleven, commença à mettre en œuvre : pourquoi ne pas recouvrir le très impopulaire réarmement allemand du manteau fort populaire de l'idée européenne ? Raymond Aron traduisit cette politique par la formule que, puisqu'on ne voulait pas des Allemands comme alliés, on proposait de les prendre comme frères.

Il fallait convaincre les Américains réticents. Il fallait prouver aux Allemands qu'on voulait effectivement une communauté égalitaire, c'est-à-dire non discriminatoire à leur égard – tout en rassurant les Français. Il en résulta un texte à la fois affreusement complexe avec ses cent trente-deux articles et terriblement clair dans ses dispositions essentielles.

L'armée européenne serait directement soumise au commandement atlantique. La CED aurait un *« caractère supranational »* et comporterait *« des institutions communes, des forces armées communes et un budget commun »*. La Commission nommerait les officiers supérieurs de toutes les armées (mais les pays à dépendances coloniales disposeraient de forces indépendantes pour leurs engagements outre-mer). Même les écoles militaires seraient intégrées.

De 1952 à 1954, la querelle de la CED s'était transformée en un affrontement passionnel dont le débat scolaire de 1984 ne donne qu'une très faible idée. Les motivations étaient fort diverses. Chez les cédistes, il y avait les hommes convaincus de la nécessité de l'Europe supranationale et des vertus de la coopération égalitaire franco-allemande, mais aussi des anti-allemands confirmés, qui estimaient qu'il fallait faire effectuer l'indispensable réarmement par une Allemagne ligotée.

« Les Français souhaitent une armée allemande beaucoup plus faible que l'armée française et beaucoup plus forte que l'armée russe » : la formule humoristique d'un journal allemand s'appliquait aussi à nombre d'adversaires du traité, convaincus que le réarmement allemand était inévitable, mais qu'il ne devait pas défaire la France et l'armée française. Et parmi les « non » figuraient, notamment chez les socialistes, des Européens convaincus qui, comme tant de jeunes Allemands, craignaient que le réarmement ne mît en danger la jeune démocratie allemande.

Le 30 août 1954, et au lendemain de l'échec, on discutait surtout pour savoir si Pierre Mendès France aurait pu sauver le traité (la réponse était et demeure négative) et s'il l'avait tué avec préméditation : la réponse était sans doute que la CED ne lui inspirait aucune passion et qu'il la considérait comme de Gaulle plus tard l'Algérie, à savoir un redoutable obstacle empêchant de s'attaquer à des problèmes plus essentiels, parce qu'il divisait les partisans de l'homme prestigieux.

On discutait aussi de l'après-CED, et, en quelques mois, il se trouva une majorité pour une idée qui portait bien la marque de notre génie créateur : après avoir inventé la CED comme solution de remplacement à l'entrée de la République fédérale d'Allemagne dans l'alliance atlantique, la France inventa comme solution de remplacement à la CED l'entrée de la République fédérale d'Allemagne dans l'alliance atlantique !

La principale leçon à tirer de l'échec était cependant d'un autre ordre : on ne crée pas une union politique en commençant par une union militaire. Au contraire : l'absence d'unité politique exclut l'union militaire. Or l'Europe politiquement intégrée était déjà morte depuis l'année précédente, lorsque Georges Bidault, parlant au nom de ses collègues ministres des affaires étrangères des six pays membres de la CEC et signataires de la CED (2), rejeta pour l'enterrer le projet de la commission spéciale de l'Assemblée parlementaire de ces mêmes Six. Dans les années 80, la tentation existe de forcer la voie de l'union politique par une autre forme d'union de défense. L'impossibilité centrale est pourtant demeurée la même.

(1) Il ne faut pas oublier que, comme dans d'autres régimes parlementaires, les ministres de la IVe République restaient députés et prenaient part aux votes. C'est parce qu'ils avaient voté contre le gouvernement dont ils faisaient partie que les ministres communistes ont été révoqués le 5 mai 1947.

(2) France, RFA, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg – et non la Grande-Bretagne, ce qui a constitué un élément du rejet de la CED.

Au forum du Pacifique Sud

PROJET DE ZONE DÉNUCLÉARISÉE ET AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Les participants au Forum du Pacifique sud, qui s'est tenu le lundi 27 et le mardi 28 août à Funafuti (îles Tuvalu), ont décidé d'agir pour faire de leur région une zone dénucléarisée tout en laissant chacun d'entre eux libre de décider s'il accepte ou non la présence dans ses eaux de navires américains à propulsion nucléaire.

Le Forum du Pacifique sud, créé en 1971, réunit tous les ans les chefs de gouvernement des pays indépendants de la région.

Les quatorze pays représentés au Forum sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Fidji, le Vanuatu, les îles Cook, Kiribati, Nauru, Nive, Tonga, les îles Salomon, Tuvalu, Samoa-Occidentale et les Etats fédérés de Micronésie.

On ne s'attend pas que les intentions exprimées par les membres du Forum affectent l'attitude de la France qui, en dépit de protestations successives, entend poursuivre ses essais nucléaires dans l'atoll de Mururoa. Les participants ont néanmoins chargé un groupe d'experts de préparer un projet de traité de zone dénucléarisée et de le présenter à la prochaine réunion du Forum en 1985.

Rendant compte des travaux du Forum, le premier ministre australien, M. Bob Hawke, a indiqué que les pays membres avaient, d'autre part, lancé un appel au gouvernement français pour qu'il accélère le processus d'accession à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie – où des élections territoriales doivent avoir lieu à l'automne prochain et un référendum en 1989. Ils ont cependant déploré le glissement vers la violence de certains courants du Front indépendantiste canaque.

Le Forum n'a pas suivi la ligne dure du Père Walter Lini, premier ministre du Vanuatu, qui préconisait de soumettre la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie au comité de décolonisation des Nations unies. Il a, en revanche, accepté que les pays participants *« puissent, individuellement, porter leurs préoccupations sur la situation en Nouvelle-Calédonie à l'attention des Nations unies »*.

Le Père Lini, dans une conférence de presse à Funafiti, a reproché aux pays participant au Forum de ne pas avoir soutenu son initiative et a affirmé que la violence en Nouvelle-Calédonie était *« inévitable »*. Il a affirmé qu'elle empirerait dans les prochaines semaines à mesure que se rapprocherait l'échéance des élections territoriales. Il a annoncé que le Vanuatu portera cette question devant les Nations unies. – *(Reuter, AP, AFP, UPI.)*

EUROPE

RDA

SELON UN QUOTIDIEN OUEST-ALLEMAND

La visite de M. Honecker en RFA pourrait être différée

La visite que doit faire en République fédérale le chef de l'Etat et du parti est-allemand, M. Erich Honecker, prévue pour la fin septembre, n'a toujours pas été confirmée par Berlin-Est, où l'on s'en tient pour l'instant aux informations publiées le samedi 25 août par *Neues Deutschland*, le quotidien du parti, selon lesquelles *« ni la date ni le contenu de la visite n'ont été réglés »*.

Dans son édition du mercredi 29 août, le quotidien ouest-allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* estime que M. Honecker pourrait repousser sa visite à la fin de l'année. Le correspondant à Berlin-Ouest de ce journal relève un certain nombre d'*« indices »* allant dans ce sens. Il note que M. Honecker doit séjourner assez longuement en Ethiopie dans la première quinzaine de septembre. Il n'aura pas d'occasion de s'entretenir avec M. Tchernenko entre ce voyage et le 26 septembre, date initialement prévue pour sa venue en République fédérale. Selon le journaliste, une rencontre entre les deux hommes était *« probablement »* prévue pendant les vacances de M. Tchernenko, mais elle n'a pas eu lieu (1).

La RDA doit en outre, fêter le 7 octobre le trente-cinquième anniversaire de sa création, en présence de délégations des partis communistes de tous les « pays frères ». On s'attendait, à Berlin-Est, que le chef de l'Etat conduise la délégation soviétique, mais *« il paraît désormais certain que M. Tchernenko ne viendra pas »*, écrit le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. D'autre part, M. Jivkov, le chef de l'Etat et du parti bulgares, et M. Ceausescu, le président roumain, sont attendus à Bonn en octobre. M. Honecker pourrait souhaiter disposer des résultats de ces rencontres avant de s'y rendre lui-même. Enfin, les élections présidentielles américaines de novembre étant passées, l'Union soviétique pourrait être plus intéressée que maintenant à une reprise du dialogue Est-Ouest.

(1) Contrairement à la tradition établie sous Brejnev, M. Tchernenko n'a reçu aucun dirigeant des « pays frères » pendant ses vacances. (NDLR.)

Grande-Bretagne

Sept des dix plus grands ports sont paralysés par la grève des dockers

De notre correspondant

Londres. — Après les consultations de la base organisées le mardi 28 août par les sections locales du Syndicat des dockers, de nouveaux ports britanniques sont touchés par la grève. Le mouvement a été déclenché la semaine dernière par le Syndicat des transports (TGWU) à la fois pour la défense des conventions collectives et par solidarité avec les mineurs. Cependant l'impact du mot d'ordre du TGWU reste confus et ni le syndicat ni le gouvernement ne peuvent prétendre avoir remporté une victoire décisive.

Selon le patronat, dans un peu plus de la moitié des ports l'activité est normale, et la plupart des entreprises britanniques pourront faire face sans trop de problèmes aux conséquences de la grève si elle reste à son niveau actuel. La majorité des car-ferries fonctionnant normalement, les importations et les exportations des marchandises par camions ne sont guère affectées.

Néanmoins le mot d'ordre du syndicat a été approuvé par les dockers de plusieurs grands ports couverts par la convention collective sur l'emploi dans les docks. Southampton, Cardiff, Newport, Port-Talbot, Swansea ont ainsi suivi l'exemple de Liverpool, Hull et d'une douzaine de ports écossais en grève depuis plusieurs jours. Par ailleurs les employés des ports d'Immingham et de Grimsby (Ecosse), qui avaient pourtant voté contre la grève deux jours auparavant ont cessé le travail mardi après avoir été convaincus du bien-fondé du mouvement par les représentants locaux du TGWU. Mardi, sur les dix ports les plus importants de Grande-Bretagne (en termes de tonnage), sept étaient paralysés.

En revanche, près du tiers des grévistes du port de Tilbury (Londres), pourtant réputé pour son militantisme, ont voté en faveur de la reprise du travail à l'occasion d'un meeting « sauvage » organisé par un docker hostile au conflit. Enfin, une vingtaine de ports de moindre importance se sont prononcés pour la poursuite du travail.

Dans plusieurs cas, les débats à la base, suivis ou non d'un vote, ont été marqués par de vigoureux échanges entre les délégués du TGWU et les dockers favorables à la poursuite du travail. Face à cette contestation, le TGWU a l'intention de faire respecter la discipline syndicale en formant des piquets de grève dans les ports « sûrs ». De l'efficacité de ces piquets dépendra largement la réussite de la grève. L'exemple des dockers d'Immingham et de Grimsby a prouvé que cette tactique pouvait avoir de surprenants résultats, mais, en raison des divisions apparues mardi, le syndicat pourrait rencontrer des problèmes d'effectifs lorsqu'il faudra former ces piquets.

De ce point de vue, certains employeurs estiment que le ministre des transports, M. Nicholas Ridley, a fait le jeu du TGWU en lançant mardi une violente attaque contre le syndicat. Le ministre a dénoncé la *« bêtise cynique »* de ses dirigeants et les a accusés de vouloir renverser le gouvernement *« à la manière communiste »*. Les employeurs craignent que de telles diatribes n'incitent les dockers à serrer les rangs autour de leurs représentants, plutôt qu'à les désavouer.

(Intérim.)

PROCHE-ORIENT

Egypte

Mort du général Néguib premier président de la République

Le général Néguib, premier président de la République égyptienne, est mort mardi soir 28 août au Caire, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, des suites d'une longue maladie. Le président Moubarak a décidé que la dépouille du général Néguib recevra les honneurs militaires au cours des obsèques qui devaient avoir lieu ce mercredi en fin de matinée.

Le « porte-drapeau » des « officiers libres » en 1952

Longtemps considéré comme le véritable chef et inspirateur du coup d'Etat militaire qui, le 23 juillet 1952, mit fin au règne du roi Farouk en Egypte, le général Mohamed Néguib n'avait en fait été que le « porte-drapeau » que s'étaient choisi les « officiers libres » dirigés par le colonel Nasser, afin de donner à leur entreprise un cachet de respectabilité et lui assurer les meilleures chances de succès. Bien qu'inconnu du grand public, le « vieux léwa » (général) — il avait au moment du coup d'Etat cinquante-trois ans, tandis que la moyenne d'âge des jeunes conjurés était de trente-cinq ans — réunissait toutes les qualités requises pour remplir à merveille ce rôle. Militaire de carrière, il était extrêmement *populaire au sein de* l'armée, dont il connaissait tous les rouages, ayant gravi en l'espace d'un quart de siècle tous les échelons : du grade de lieutenant en 1924 à celui de général, commandant en chef de l'infanterie en 1951. Il s'était particulièrement distingué par son courage en Palestine, où il avait commandé en second le corps expéditionnaire égyptien. C'est d'ailleurs sur les champs de bataille palestiniens qu'il s'était lié pour la première fois avec les jeunes officiers, avec lesquels il partageait la conviction que la *« véritable bataille »* devait s'engager en Egypte même contre les forces corrompues de la *monarchie. Enfin, de par ses origines* — il était né au Soudan de père égyptien et de mère soudanaise, — il symbolisait la vieille aspiration égyptienne à l'unité de la vallée du Nil.

Au cours des premiers mois qui suivirent le coup d'Etat de juillet 1952, les relations entre le vieux léwa et ses cadets furent exemplaires. Désigné par ses jeunes compagnons au poste de commandant en chef de l'armée, le général Néguib eut le privilège d'apposer sa signature au bas de la première proclamation officielle de la junte lue à la radio aux premières heures de la matinée historique du 23 juillet par le colonel Sadate. Il fut également chargé d'obtenir l'abdication du roi Farouk, en faveur du prince héritier Ahmed Fouad, et son éloignement du pays. A cette occasion, il faisait déjà montre d'indépendance à l'égard de ses compagnons en allant, contre leur avis, saluer à bord du yacht royal *Mahroussa* le souverain déchu en route pour l'exil. En septembre de la même année, à la suite de l'échec de l'expérience de gouvernement civil, il remplaçait Ali Maher à la tête d'un cabinet formé de techniciens civils et de quelques officiers. Ce dernier avait refusé de poursuivre sa collaboration avec les militaires parce qu'il était opposé à la réforme agraire et aux mesures prises contre les partis politiques, avec à leur tête le Wafd de Nahas pacha.

Sur ces points précis, le général Néguib semblait alors entièrement *d'accord avec Nasser, et la première* mesure du nouveau gouvernement fut de proclamer la loi sur la réforme agraire. Celle-ci était bientôt suivie d'une législation imposant aux partis une véritable autodénonciation et, le 9 décembre, le vieux léwa décrétait l'abolition de la Constitution de 1923 et l'ajournement des élections pour une période de trois ans : les partis politiques ne tardaient pas à être interdits et les principaux politiciens arrêtés.

Une ascension irrésistible

L'ascension du général Néguib paraissait alors irrésistible. Le 18 juin 1953, après l'abolition de la monarchie, il devint président de la nouvelle République égyptienne, cumulant ces fonctions avec celles de chef de gouvernement et de président du Conseil de la révolution, la plus haute instance du régime. Sa popularité était alors à son zénith. Mis en avant par ses cadets afin que son image de général patriote et débonnaire rassure les bourgeois, les classes moyennes et le peuple, Mohamed Néguib n'avait que trop bien réussi dans sa mission : ses allures de bon père tranquille, son sourire légendaire, sa simplicité naturelle avaient fait de lui la nouvelle idole de l'Egypte, une idole que certains officiers commençaient à trouver bien encombrante. Quelques semaines après la proclamation de la République, une certaine irritation se faisait *jour dans les rapports entre les membres* de la junte et leur aîné. Ce qui inquiétait le plus ses compagnons, c'est que le président commençait à prendre goût à un pouvoir dont il détenait les principaux attributs et que, manifestement, il répugnait de plus en plus à partager avec ses cadets. Le général Néguib, reprochait cependant à ses amis d'agir avec légèreté et imprudence sans le consulter ni même l'aviser.

En fait, les divergences étaient *plus profondes et ne se limitaient pas* uniquement à de simples questions de préséance et d'autorité. La révolution égyptienne était arrivée à un tournant où, devant l'opposition de plus en plus vive des anciens partis et la désaffection grandissante des masses, elle était appelée à prendre des positions radicales mettant en jeu l'existence même de l'ancien régime auquel, malgré tout, appartenait le général Néguib. Contrairement à ses alliés, ce dernier estimait notammment qu'il fallait temporiser, *agir par étapes, en évitant* d'indisposer l'ensemble des opposants.

La crise latente au sein du Conseil de la révolution se développait en *crise ouverte lorsque*, le 12 *février* 1954, le colonel Nasser, sans consulter le vieux léwa, décrétait la dissolution de l'organisation des Frères *musulmans* — jusque-là épargnée — et arrêtait son « guide suprême ». Le 23, le général Néguib défiait ouvertement l'autorité du Conseil de la révolution et menaçait de présenter sa démission s'il ne recevait pas les pouvoirs nécessaires pour asseoir définitivement son autorité. Le lendemain, un communiqué du Conseil portait le litige sur la place publique en annonçant brutalement que Mohamed Néguib, qui *« aspirait à la dictature et ne songeait qu'à bâtir sa propre popularité, jouait double jeu et prenait des contre-assurances avec l'opposition »*, était destitué de ses fonctions de président de la République, de chef de gouvernement et de président du Conseil de la révolution.

Une épreuve de force inévitable

Chassé officiellement du pouvoir le 25, Mohamed Néguib était rappelé deux jours plus tard grâce à l'action d'une coalition *hétéroclite* groupant les Frères musulmans, les wafdistes et les éléments de gauche au sein de l'Université, des organisations populaires et même de l'armée. Surpris par l'ampleur de l'appui dont jouissait le vieux léwa dans le pays, le colonel Nasser et la majorité du Conseil de la révolution s'inclinèrent. *Les retrouvailles* exubérantes et publiques entre Néguib et Nasser ne devaient cependant pas durer longtemps. L'épreuve de force inévitable n'avait été qu'ajournée, et une lutte serrée mais inégale s'engageait en mars entre les deux dirigeants égyptiens. Tandis que le général Néguib, devenu le porte-parole des partisans *de la libéralisation et du retour à la* vie parlementaire, se perdait dans les dédales de la politique, se compromettant de plus en plus avec les représentants de l'ancien régime, Nasser consolidait rapidement son emprise sur les véritables instruments du pouvoir en Egypte. L'armée fut épurée des éléments favorables au chef de l'Etat. Le *meilleur soutien* de ce dernier, le commandant Khaled Mohieddine, commandant du corps de la cavalerie motorisée, dont l'action avait été décisive au cours des journées critiques de fin février, était envoyé en mission spéciale en Europe. La répression s'abattait également sur les opposants de tous les bords accusés d'avoir voulu exploiter la crise constitutionnelle. Enfin, le colonel Nasser, qui contrôlait déjà le Rassemblement populaire, embryon d'un parti de masse, plaçait ses *hommes à la tête des organisations* professionnelles et syndicales.

Ces mesures s'accompagnèrent d'habiles décisions tendant à désarmer politiquement le vieux léwa présenté de plus en plus comme *« un liquidateur de la révolution »*. C'est ainsi que, au cours de la première quinzaine de mars, en succession *rapide, la junte promettait des élections libres*, la disparition du Conseil de la révolution, l'abolition de la censure, la réapparition des partis politiques, donnant l'impression que la victoire de Néguib avait constitué la première phase du rétablissement de l'ancien régime, dont les représentants commençaient déjà, bien imprudemment, à pavoiser.

En fait, la dramatisation du triomphe de Néguib était voulue et avait pour but de préparer la reprise *en main totale du pouvoir par la junte* avec l'appui de la rue, cette fois conditionnée par les organisations populaires et syndicales contrôlées par les nassériens. Le dernier acte du scénario habilement préparé par Nasser débutait le 25 mars, lorsque le Conseil de la révolution décrétait sa propre dissolution tout en précisant que sa mission était achevée et qu'il transmettrait tous ses pouvoirs le 24 juillet 1954 à une Assemblée constituante, mettant ainsi un point final à la révolution. Cette proclamation donnait le signal des manifestations populaires contre le vieux léwa qualifié désormais par ses compagnons d'*« instrument des incendiaires du Caire »*. Les mouvements de rue soigneusement orchestrés par la junte se succédèrent sans répit demandant le maintien du Conseil de la révolution et le départ de Néguib. Ce dernier, brisé moralement et exténué physiquement, au bord de la dépression nerveuse, avait virtuellement perdu la partie. Le 29, une *grève générale organisée par les* syndicats des transports avec l'appui des militaires devait l'achever. Dans la soirée, il signait un communiqué du Conseil de la révolution annulant les décisions rendues publiques quatre jours plus tôt. Le général Néguib conservait toujours ses fonctions, mais il avait perdu l'essentiel de son *pouvoir*. Le 17 avril, il était contraint de présenter sa démission de son poste de chef de gouverment. Il n'était plus qu'un « président constitutionnel » d'autant plus impuissant qu'il n'y avait pratiquement pas de Constitution en Egypte.

Peu à peu, le vieux léwa disparaissait de la vie politique. Vieilli, aigri, il avait perdu son sourire, mais sa popularité demeurait entière. L'attentat manqué contre le colonel Nasser par un membre de la confrérie des Frères musulmans, à Alexandrie, en octobre 1954, devait fournir aux dirigeants de la junte l'occasion de se débarrasser une fois pour toutes de celui qui avait été à l'origine leur porte-drapeau, mais n'était plus qu'un symbole encombrant. Accusé d'avoir trempé dans la tentative d'assassinat d'Alexandrie, il était relevé de ses fonctions de chef de l'Etat et de président du Conseil de la révolution le 14 novembre et assigné à résidence à Marg, dans la banlieue du Caire.

Nullement rancunier, le général Néguib assista aux funérailles de Nasser, en rendant un dernier hommage à celui qui l'avait chassé du pouvoir.

Les dernières mesures limitant les déplacements de l'ancien président égyptien furent levées par Anouar El Sadate en 1971. Depuis, le général Néguib menait une vie tranquille à l'écart de la politique.

JEAN GUEYRAS.

LE DÉTOURNEMENT DE L'AIRBUS IRANIEN

Téhéran accuse Bagdad de « piraterie »

L'Airbus iranien qui effectuait la liaison intérieure Chiraz-Téhéran avec deux cent six personnes à bord (et non Dubai-Téhéran comme il avait *été indiqué précédemment*) s'est posé mardi 28 août sur un aéroport militaire irakien où les passagers ont été libérés avant d'être emmener à Bagdad. L'agence irakienne d'information INA — qui a fait état du détournement avec plusieurs heures de retard — n'a pas précisé la localisation de l'aéroport (selon la tour de contrôle de Koweït, il s'agirait de l'aéroport militaire de Habanieh, à environ 70 kilomètres de Bagdad).

Les pirates de l'air, un homme et une femme de nationalité iranienne, agés tous deux d'une vingtaine d'années, ont, selon l'INA, déclaré à Bagdad qu'ils allaient demander l'asile politique à l'Irak. Ils ont affirmé qu'ils n'étaient membres d'aucun mouvement politique et que leur seul but était de se réfugier en Irak.

L'avion, selon Radio-Téhéran, a été détourné peu après son décollage de Chiraz et les pirates ont obligé le pilote à faire route sur Koweït, lorsque l'appareil est entré dans l'espace aérien koweïtien, a affirmé la radio, il a été dérouté sur l'Irak par deux avions de chasse irakiens. Radio-Téhéran a accusé Bagdad d'*« acte de piraterie »* et d'avoir agi *« selon un plan prémédité »*.

La tour de contrôle de Koweït a indiqué que deux avions de chasse irakiens avaient effectivement intercepté l'appareil et l'avaient obligé à se poser sur la base militaire de Habanieh, mais seulement après que celui-ci eut pénétrer dans l'espace aérien irakien.

L'Iran a rendu le régime irakien *« responsable de la vie des passagers et des membres de l'équipage »* et exige le *« retour de l'appareil et des passagers en bon état »*. Un porte-parole officiel iranien a appelé l'ONU et l'Association internationale du transport aérien (IATA) à *« assumer leurs responsabilités face à cet acte de piraterie commis par un gouvernement »*.

L'agence d'information officielle irakienne a affirmé, de son côté, que les passagers étaient bien traités et *qu'ils avaient le choix entre rester en* Irak, regagner l'Iran ou se rendre dans un autre pays. Elle précise que les passagers arrivés à Bagdad avaient été accueillis par des représentants du gouvernement et qu'une visite des lieux saints musulmans (chiites) serait organisée à leur intention mercredi. — *(AFP.)*

Liban

Le dernier raid israélien semble avoir été particulièrement meurtrier

L'aviation israélienne a attaqué, mardi 28 août, pour la seconde fois en deux semaines, une base palestinienne en territoire libanais sous *contrôle syrien*, près de Majdal-Anjar, dans la même région où il y a deux semaines un raid aérien avait visé une base du Fath dissident, au nord de la vallée de la Bekaa. Selon Jérusalem, l'objectif du raid de mardi était une base de *« commandement et d'entraînement »* de commandos palestiniens de l'organisation dissidente du Fath du colonel Abou Moussa.

Le bombardement a eu lieu en début d'après-midi. Les avions sont rentrés indemnes à leurs bases après avoir attaqué un bâtiment de deux étages. De source proche du ministère israélien de la défense, on affirmait, mardi, que ce nouveau bombardement était une opération *« ne sortant pas de l'ordinaire »*, l'objectif étant de placer les forces palestiniennes sur la défensive. Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a tenu, de son côté, à réaffirmer que son gouvernement ne *« resterait pas les bras croisés face aux tentatives des terroristes de se réorganiser au Liban »*.

De sources policières à Beyrouth, on annonce qu'une prison relevant du mouvement de dissidence du Fath et renfermant plus de cent détenus s'est effondrée à la suite du raid de mardi. La prison était installée dans un bâtiment de trois étages. Les travaux de déblaiement des décombres se poursuivaient dans la soirée pour tenter de dégager les victimes. Un premier bilan rapporté par les correspondants en poste à Chtaura, dans la Bekaa, faisait état de quatre morts et *quinze* blessés, dont un mort et quatre blessés civils libanais. On apprenait par la suite qu'une vingtaine de cadavres avaient été retirés des décombres de la prison. Selon la radio phalangiste, parmi les victimes figurerait Aboul *Houl, responsable* de la sécurité au sein du Fath avant la dissidence.

A Beyrouth, le chef du mouvement politico-militaire chiite Amal, Nabih Berri, a appelé mardi à une *« grève générale pacifique »* vendredi dans tout le Liban, pour le sixième anniversaire de la disparition, le 31 août 1978, à l'issue d'un voyage en Libye, de l'imam Moussa Sadr, chef spirituel de la communauté chiite. M. Berri, qui est également ministre des affaires du Liban du Sud et de la reconstruction, a insisté sur l'aspect pacifique que doit revêtir cette grève. Il a appelé à l'organisation de meetings dans les différentes régions. Au Liban du Sud, des marches populaires et la diffusion, à partir de minarets, d'enregistrements de l'imam disparu marqueront le refus de l'occupation et de la collaboration avec les forces israéliennes. — *(AFP, Reuter.)*

● *Un journaliste français interpellé à Beyrouth.* — M. Laurent Maillard, directeur adjoint du bureau de l'AFP à Beyrouth, a été interrogé et retenu, le mardi 28 août, pendant plusieurs heures au tribunal militaire de l'armée libanaise. Il a été accusé d'*« avoir publié une nouvelle fausse portant atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et provoquant des conflits confessionnels au Liban »*. M. Maillard a été libéré mardi soir. Cette interpellation fait suite à une dépêche diffusée dimanche par l'Agence France Presse sur les combats au centre de Beyrouth. — *(AFP.)*

AFRIQUE

Maroc

UN LYCÉEN SUCCOMBE A UNE GRÈVE DE LA FAIM
Dix-sept de ses codétenus sont dans le coma

La tension risque de monter au Maroc après la mort d'un lycéen de dix-huit ans qui avait entamé une grève de la faim en même temps que trente-quatre autres détenus politiques. Moulay Douraidi avait été arrêté en janvier dernier pendant les « émeutes de la faim », jugé en mai et condamné à dix ans de prison. Les autres inculpés se sont vu infliger des peines allant de un à quinze ans. Ils s'étaient pourtant défendu d'appartenir à une organisation clandestine « marxiste-léniniste » portant le nom d'Ilal Amam (En avant). Selon des membres de leurs familles, ils avaient été soumis au préalable, quatre mois durant, à des tortures pour les obliger à avouer leurs « *méfaits* ».

Les sévices et les brimades auraient continué après leur condamnation. Trente-cinq détenus – des lycéens, dont certains sont mineurs, des étudiants, un avocat, un poète – ont entamé, le 4 juillet dernier, une grève de la faim pour obtenir le respect de droits généralement réservés aux prisonniers politiques : ceux d'obtenir la visite de parents, de bénéficier de soins médicaux, de poursuivre des études, d'avoir accès aux journaux et aux livres.

Malgré la détérioration de l'état de santé des grévistes de la faim, au fil des semaines, les autorités n'auraient pas tenté de fournir le moindre secours médical. Moulay Douraidi en est mort, bien qu'il ait été transporté *in extremis* dans un hôpital d'Essaouira, une petite ville sur la côte atlantique, ainsi que dix-sept autres codétenus qui sont actuellement dans le coma.

D'autres prisonniers politiques incarcérés dans diverses prisons du pays ont entamés par solidarité, une grève de la faim qui aurait coûté la vie à l'un d'eux le 18 juillet dernier.

De multiples démarches, diplomatiques ou privées, ont été entreprises pour convaincre les autorités marocaines de normaliser les conditions carcérales. D'une part, le mardi 28 août, une délégation de médecins, composée du professeur Liot et des docteurs Leguay, Rivière, Lopez et Maillard, s'est rendue à l'ambassade du Maroc à Paris pour réclamer des « *mesures médicales d'urgence* ». Dans un communiqué, la délégation invite les membres du corps médical français à adresser sans tarder des télégrammes à l'ambassade du Maroc.

D'autre part, un groupe d'intellectuels français et arabes, dont Michel Brouet, Patrice Chéreau, Simone Signoret, Yves Montand, Cheikh Imam, ont adressé une lettre ouverte au premier ministre ainsi qu'aux ministres de la justice et de la santé du Maroc, leur demandant instamment d'accéder aux revendications des grévistes, afin que ceux-ci « *puissent être traités et respectés conformément à l'usage démocratique et au droit international avant qu'il ne soit trop tard...* »

Les autorités marocaines n'ont toujours pas confirmé la mort de Moulay Douraidi, de crainte sans doute que la nouvelle ne relance l'agitation qu'avait connue le royaume au début de cette année.

République Sud-Africaine

Echec à l'apartheid

(*Suite de la première page.*)

La représentativité des « délégués » est donc moindre que celle de leurs nouveaux collègues métis de la Chambre des représentants, ce qui n'empêchera pas, selon le ministre des affaires intérieures, M. de Klerk, « *d'aller de l'avant avec le nouveau Parlement tricaméral, le gouvernement estimant que le taux de participation est suffisant pour être accepté comme un mandat* ».

Davantage que lors des élections de la semaine dernière, le scrutin de mardi a été marqué par la violence. Des heurts se sont produits dans plusieurs villes, à proximité des bureaux de vote, entre la police et les groupes de boycotteurs, notamment à Actonville, Benoni, Soweto, Potschestroom et Pretoria. « *Ne soyez pas des « oui, patron »*, ou encore « *le peuple rejette le New Deal* (nouvelle Constitution) », tels étaient les slogans reproduits sur les calicots, à l'adresse des rares personnes se rendant aux urnes.

Des manifestations pacifiques ont été dispersées par la police à coups de matraques et de gaz lacrimogènes. Il s'est ensuivi des courses-poursuites à travers les rues, les boycotteurs répliquant par des jets de pierre. Plusieurs véhicules des forces de l'ordre ont été endommagés. En certains endroits, les supporters des candidats en lice prêtaient main forte aux policiers, à Lenasia notamment, la cité indienne aux portes de Johannesburg.

C'est dans cette *township* que les incidents les plus nombreux et souvent les plus violents se sont produits. Quatre journalistes, dont deux membres d'une équipe de télévision américaine, ont été bastonnés.

A Azaadville, c'est à l'aide de chiens qu'un petit groupe de soixante-dix manifestants, brandissant des pancartes, a été dispersé. Au total, une centaine de personnes ont été blessées ainsi que quatre policiers. Le major Crafford, porte-parole de la police sud-africaine, a confirmé que de nombreuses arrestations avaient été effectuées, sans toutefois pouvoir en préciser le nombre.

En revanche, dans la province du Natal, où vivent les trois quarts de la communauté indienne, les incidents ont été rares. Le mouvement de boycottage a également affecté plusieurs établissements scolaires réservés aux Indiens. La mobilisation anti-élection de la communauté indienne a toujours été très nette. Les Congrès indiens du Transvaal et du Natal avaient, en effet, fait une campagne active en faveur du boycottage, et les meetings organisés par le Front démocratique uni (UDF), opposé à la nouvelle Constitution, ont été particulièrement bien suivis dans les cités indiennes.

Candidats à la Chambre et opposants au scrutin se sont disputé l'héritage de Gandhi qui a passé vingt et un ans de sa vie en Afrique du Sud, les premiers affirmant que le Mahatma aurait participé aux élections pour mieux combattre le système de l'intérieur, les seconds prétendant qu'au contraire il aurait, à cette occasion, mis en pratique ses préceptes de la résistance passive.

La petite fille de Gandhi, Mme Ela Ramgodin, dont le mari a d'ailleurs été arrêté la semaine dernière, estime que la réponse va de soi. « *Gandhi*, a-t-elle expliqué, *a passé toute sa vie à lutter contre le système des castes. Comment aurait-il pu adhérer à la Constitution de l'apartheid ?*

Les descendants des coolies et de la main-d'œuvre importée par les Britanniques pour travailler dans les plantations de canne à sucre du Natal ont en tout cas une tradition de lutte bien établie contre le pouvoir.

Même si, aujourd'hui, ils sont mieux intégrés économiquement que les Noirs et ont un niveau de vie plus élevé, ils sont eux aussi victimes de la ségrégation. Ils n'ont par exemple pas le droit de séjourner plus de soixante-douze heures dans la province de l'Etat libre d'Orange et sont astreints vivre dans des zones déterminées. Très soudée, la diaspora indienne – même si ses membres reconnaissent qu'ils auraient plus à perdre dans un pays gouverné par les Noirs que dirigé par les Blancs – a fait bloc contre la maigre participation que leur offrait le « pouvoir pâle ».

Plus que les métis, ils ont été particulièrement choqués par la vague d'arrestations opérée la semaine dernière et notamment par celle des dirigeants des Congrès indiens du Transvaal et du Natal. L'un des partis en lice, Solidarité, a même failli se retirer de la compétition.

Les détracteurs de la participation se sont également empressés de faire remarquer que l'un des candidats avait été condamné en Irlande pour le meurtre d'une jeune fille, et se sont montrés très surpris qu'aucune loi ne puisse l'empêcher de se présenter. Ils se sont par ailleurs étonnés du nombre très important (25 000) des votes spéciaux, sorte de votes par correspondance, les autorités allant recueillir à domicile les bulletins de ceux qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent se déplacer, ce qui laisse supposer que de nombreuses irrégularités ont été commises. Certaines ont été dénoncées : votes de personnes décédées, doubles votes, ou enfin votes de personnes connues pour leur opposition à ces élections. Des recours en justice ont été et vont être intentés.

Comme le font remarquer plusieurs dirigeants des organisations de boycottage, si le gouvernement avait procédé à un référendum pour approuver la Consitution, comme il en a été question à un moment donné, celle-ci aurait été massivement rejetée. Même avec un faible taux de participation, les nouveaux députés, qu'ils soient indiens ou métis, pourront revendiquer une certaine légitimité. Mais leur suffira-t-elle pour imposer leurs vues et parler au nom de leurs communautés ?

MICHEL BOLE-RICHARD

● *Paris dénonce les arrestations « arbitraires »*. – Le gouvernement français a dénoncé, mardi 28 août, les arrestations « *arbitraires* » opérées récemment en Afrique du Sud et a demandé la « *libération immédiate* » des personnes détenues pour avoir fait campagne contre la participation des métis et Indiens aux élections législatives. Le gouvernement français, a ajouté le porte-parole, en « *demande la libération immédiate. Il rappelle sa condamnation d'élections qui excluent du scrutin les citoyens noirs, bien que ceux-ci représentent les deux tiers de la population du pays* ». « *La France*, a rappelé le porte-parole du Quai d'Orsay, *a voté le 17 août la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies déclarant ces élections « nulles et non avenues »*.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les sandinistes ont abattu un avion des « contras »

Managua (*Reuter, AFP*). – Les batteries anti-aériennes de l'armée sandiniste ont abattu, le dimanche 26 août, un C-7 américain qui, selon les autorités de Managua, venait du Honduras et transportait du matériel et du ravitaillement pour les « contras » luttant dans le nord du pays.

Le ministère de la défense a d'abord affirmé que le pilote et le copilote avaient été capturés vivants. Le coordonnateur de la junte sandiniste, M. Daniel Ortega, est revenu sur ces affirmations, en indiquant que les occupants de l'appareil avaient été tués.

Son frère, M. Humberto Ortéga, ministre de la défense, a déclaré pour sa part que le pilote abattu était l'ancien pilote personnel du fils d'Anastasio Somoza, le dictateur chassé par les sandinistes en 1979.

D'autre part, dans un discours aux forces de sécurité publié mardi, le ministre de l'intérieur, M. Tomas Borge, s'en est pris vivement à l'opposition, qu'il accuse de vouloir retarder les élections prévues pour le 4 novembre, afin de « *donner le temps à Reagan d'être réélu pour qu'il puisse* (...) *donner le coup de grâce à la révolution sandiniste* ».

M. Borge a également traité de « *politicards sans scrupules* », coupables de « *crime contre la nation et de trahison* » plusieurs personnalités de l'opposition, parmi lesquelles l'archevêque de Managua, Mgr Obando y Brava, les dirigeants de la Coordination démocratique (la principale force d'opposition) et ceux du Conseil supérieur de l'entreprise privée (COSEP), la confédération patronale restée indépendante du pouvoir.

Chili

ATTENTATS ET MANIFESTATIONS A SANTIAGO ET A VALPARAISO

Santiago (*AFP*). – Des dizaines de personnes ont été arrêtées mardi 28 août lors des incidents à Santiago et à Valparaiso. Dans le centre de la capitale, trente personnes – des jeunes gens pour la plupart, – qui lançaient des slogans contre le régime du général Pinochet, près du palais présidentiel de la Moneda, ont été appréhendées. Dans un autre secteur de Santiago, la police militaire a dispersé à coups de matraques et de canons à eau quelques centaines de manifestants qui participaient à une « marche contre la faim ».

D'autre part, des habitants du quartier de Renca, dans la banlieue de la capitale, ont affronté la police, après avoir dressé des barricades et allumé des feux. Dans d'autres quartiers, des manifestants ont provoqué des incendies en lançant des chaînes sur des fils électriques.

Enfin, à Valparaiso, des étudiants se sont heurtés aux forces de l'ordre, alors qu'ils tentaient de bloquer la circulation et de prendre d'assaut l'école d'architecture. Des dizaines de personnes ont été arrêtées.

Lundi, une vingtaine d'attentats à la bombe avaient été commis en plusieurs endroits de Santiago, de Valparaiso et de Vina-del-Mar, endommageant des écoles, des autobus, des installations électriques et des succursales de banque. Le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR, interdit) avait revendiqué ces attentats.

Pérou

LE GÉNÉRAL CHARGÉ DE LA LUTTE CONTRE LA GUÉRILLA A ÉTÉ LIMOGÉ

Lima (*AFP, UPI*). – Le général Adrian Huaman Centano, responsable de la région d'Ayacucho pour toutes les opérations menées contre la guérilla, a été démis de ses fonctions le mardi 28 août.

Il avait fait quelques jours auparavant des déclarations jugées choquantes par le gouvernement de M. Fernando Belaunde : c'est une solution politique, et non militaire, qu'il faut donner au problème posé par la guérilla, avait affirmé le général, qui avait accusé le gouvernement de corruption et aussi de négligence à l'égard d'une région où Sentier lumineux a ses principaux bastions.

« *Si l'on n'investit pas des millions de dollars dans cette zone*, avait ajouté le général, *elle risque de se transformer en un autre Nicaragua.* »

La région d'Ayacucho, située dans les Andes centrales et peuplée principalement d'Indiens, est soumise à l'état d'urgence.

Le général Huaman y commandait environ quatre mille hommes, des trois armes, dans les opérations menées contre Sentier lumineux. Il a été remplacé provisoirement par le colonel Wilfredo Mori, de la région militaire de Lima.

ASIE

Afghanistan

LE PAKISTAN S'INQUIÈTE D'UNE FORTE AUGMENTATION DES EFFECTIFS SOVIÉTIQUES A SA FRONTIÈRE

Le gouvernement pakistanais a exprimé, mardi 28 août, sa « *profonde préoccupation* » après l'envoi d'importants renforts soviétiques dans la province afghane du Paktia, limitrophe du Pakistan. Selon des sources diplomatiques occidentales à Islamabad, l'armée rouge a massé 12 000 à 14 000 hommes – soit un peu plus du dixième des effectifs soviétiques en Afghanistan – près de la frontière pakistanaise. Ces effectifs, constitués de deux régiments et d'une brigade de commandos, seraient toujours concentrés dans la ville-garnison de Gardez, la capitale provinciale.

Selon les milieux diplomatiques, la présence de renforts soviétiques aussi massifs, pour la première fois dans cette région depuis l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan en décembre 1979, aurait un double objectif. Il est possible que les Soviétiques soient décidés de boucler toutes les voies d'accès à la frontière. Une telle opération constituerait alors un grave revers pour la résistance afghane, qui verrait coupées ses lignes de ravitaillement à partir du Pakistan. Il est possible aussi que les Soviétiques se sentent aujourd'hui en mesure d'intervenir compte tenu du long et patient travail mené dans le Paktia par les services secrets afghans pour s'assurer du soutien ou de la neutralité d'une partie des tribus Mangal et Jaji établies de part et d'autre de la frontière.

L'envoi de ces effectifs, équivalents à ceux lancés lors de l'offensive contre les partisans du commandant Massoud dans la vallée du Panshir au printemps dernier, pourrait également viser le dégagement des garnisons d'Ali-Khel, à 25 kilomètres de la frontière, et de Hesarak, assiégées depuis plus d'un mois. Les combats font rage depuis cinq semaines autour d'Ali-Kehl, et les tentatives des troupes soviéto-afghanes pour soulager cette position semblent avoir échoué malgré les communiqués de Kaboul annonçant la fin du siège. Hesarak, pour sa part, serait ravitaillée par des hélicoptères contraints de voler à haute altitude pour échapper aux roquettes des moudjahidins. Les combats autour de ces deux garnisons seraient à l'origine des raids contre le territoire pakistanais dont Islamabad a fait récemment état et qui ont fait une cinquantaine de morts depuis la mi-août.

Ces mêmes sources occidentales croient savoir, par ailleurs, que deux cents soldats soviétiques auraient été tués, par erreur, dans la nuit du 23 au 24 août dans le quartier périphérique de Kanti Sangi, à l'ouest de Kaboul, lors d'un bombardement effectué par des hélicoptères soviétiques qui pourchassaient des résistants. – (*AFP, AP, UPI.*)

Le Monde

politique

M. GISCARD D'ESTAING A L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES JEUNES DÉMOCRATES SOCIAUX

Entre « la mélancolie du temps passé » et « la certitude des idées justes »

Miremont. — M. Valéry Giscard d'Estaing est venu assister, mardi 28 août, pendant un peu plus de trois heures, aux travaux de la neuvième université d'été des Jeunes Démocrates sociaux, qui a lieu jusqu'au 31 août au village de vacances de Confolant, à Miremont (Puy-de-Dôme) (*le Monde* du 28 août).

L'ancien président de la République était accompagné de M. Claude Wolff, qui s'est démis de son mandat de député UDF du Puy-de-Dôme, après avoir été lui-même élu à l'Assemblée des Communautés européennes.

M. Giscard d'Estaing, qui venait de faire officiellement acte de candidature à l'élection partielle qui s'ensuivra le 23 septembre, et éventuellement le 30, est arrivé pour déjeuner avec les stagiaires de l'uni-

De notre envoyé spécial

versité d'été avant de prendre la parole en plein air à une tribune dressée sur un terrain de basket aux allures de petit théâtre de verdure.

Accueilli avec une cordialité et une sympathie réelles et mesurées par les Jeunes Démocrates sociaux, l'ancien chef de l'Etat ne s'est pas souvent écarté, dans les propos qu'il leur a tenus, du solide fil conducteur que lui fournit depuis quelques mois son dernier ouvrage *2 Français sur 3*. Lorsqu'il le fit, ce fut pour faire porter l'accent sur les résonances symboliques nationales de la situation du Puy-de- Dôme, qu'il juge mauvaise et, en réponse à une question, pour parler de la « décrispation » et du débat politique en général.

Comment concevoir *« des relations de coexistence pacifique entre majorité et opposition sans que l'opposition soit suspectée de ralliement ? »*, lui avait demandé M. Jean-Pierre Abelin, président des Jeunes Démocrates sociaux. A cette unique question publiquement formulée, M. Giscard d'Estaing a répondu : *« Il ne faut pas confondre l'ardeur et la fermeté de ses convictions et la manière dont est conduit le débat politique. »* Il existe deux formes de débat politique : *« Le débat civilisé et le débat primitif (...). Je suis en faveur d'un débat civilisé. »*

L'ancien président de la République opine donc pour le respect des *« règles de tolérance et de décrispation »* dans le débat politique et rejette toute *« idée d'exclusion, d'anathème »*. Il prône un débat *« beaucoup plus ouvert »*, demande que l'on sache *« reconnaître l'existence de ses adversaires »* et faire la part de ce qu'il peut y avoir de vrai dans leur discours.

Mais, a-t-il ajouté à l'adresse des Jeunes Démocrates sociaux, *« dans cette période de doute (...), je vous invite à conserver fermement vos convictions et, le moment venu, à les faire prévaloir »*.

Le Puy-de-Dôme et la France

M. Giscard d'Estaing avait auparavant évoqué *« notre département vert et ensoleillé du Puy-de-Dôme (...), un département qui a beaucoup de problèmes »*. Et d'énumérer : les difficultés de l'agriculture, la situation cruciale de l'emploi, les retards accumulés dans l'exécution du plan Massif Central lancé au début de son septennat, en septembre 1975, avant de comparer : *« Si on regarde cette situation du Puy-de-Dôme, c'est la situation de la France. »*

La question est donc, selon M. Giscard d'Estaing, de savoir comment *« remettre une économie en marche »*, *« retrouver l'emploi »* et concevoir *« des projets ambitieux permettant de retrouver notre place dans le monde »*.

Ultime concession au moment, dans un discours à l'évidence attentif à ne pas se risquer dans le commentaire des péripéties estivales, M. Giscard d'Estaing a rendu un hommage appuyé à Pierre Abelin, père du président des Jeunes Démocrates sociaux, décédé en 1977, qui fut ministre alors qu'il était chef de l'Etat : *« C'est pour moi une référence et un exemple (...) C'est un homme qui réunissait deux attitudes souvent distantes (...) : il avait une très vive conscience sociale et c'était un homme libéral (...). Dans la politique il y a les arrangements, les combines, etc... mais il y a aussi le jugement. Il avait compris dans les années 70 la nécessité de l'alliance des libéraux et des démocrates chrétiens (...). »*

Ajoutant que cette attitude et le rapprochement qu'elle provoqua avaient *« permis le succès de 1974 »* et aussi de *« jeter les fondements de l'UDF »*, le prédécesseur de M. François Mitterrand à la présidence de la République a conclu sur ce point que le nom de Pierre Abelin évoquait pour lui *« la mélancolie du temps passé et la certitude des idées justes »*.

La France a des *« atouts »* et des *« handicaps »* devait encore déclarer M. Giscard d'Estaing. *« Si elle joue ses handicaps* [que sont] *les divisions, le refus des réalités politiques, la préférence pour les idéologies, le refus du succès des autres, l'intolérance (...), elle est fichue. »* Il faut au contraire *« jouer nos atouts, qui existent (...), se compter sur les grands enjeux concrets de la vie économique et sociale et les solutions qu'on peut leur apporter »*.

Pour le reste, qu'il s'agisse des questions européennes, du rôle central du système éducatif — « thèmes de synthèse » sur lesquels il s'est longuement attardé, — M. Giscard d'Estaing s'en est tenu pour l'essentiel aux réflexions ou propositions contenues dans *2 Français sur 3*.

L'un de ses plaidoyers pour l'avenir proche faillit cependant le faire déraper dans une flaque d'actualité référendaire. Commentant le progrès décisif que serait, selon lui, l'utilisation d'une monnaie commune en Europe, l'ancien chef de l'Etat alla jusqu'à supputer : *« On interrogerait l'opinion sur ce sujet, elle répondrait majoritairement oui. »*

MICHEL KAJMAN.

Le Sénat modifie de nouveau le projet sur l'âge de départ en retraite des hauts fonctionnaires

M. Jacques Larché (UREI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois du Sénat : *« Vous avez refusé le dialogue »* ; M. Pierre-Christian Taittinger (UREI, Paris) : *« La majorité de l'Assemblée nationale semblait disposée à discuter, elle a été une fois de plus condamnée à n'être que l'exécutant de l'exécutif »* ; M. Adolphe Chauvin (Val-d'Oise), président du groupe de l'Union centriste : *« Nous étions en droit d'attendre que certains de nos amendements soient pris en considération ; vos déclarations de bonnes intentions ne suffisent pas, nous attendons plus si vous voulez montrer que le gouvernement est soucieux d'un bon dialogue avec le Sénat. »*

La majorité du Sénat n'a pas mâché ses mots à M. Jean Le Garrec, nouveau secrétaire d'Etat à la fonction publique, en discutant le mardi 28 août des deux projets de loi sur l'abaissement de l'âge de départ en retraite de soixante-huit à soixante-cinq ans pour les hauts fonctionnaires, hauts magistrats et dirigeants d'entreprises publiques. Elle avait de quoi être déçue. Elle était contre le principe même de ces textes ; elle avait pourtant accepté d'en débattre en cherchant à en atténuer les conséquences immédiates (*le Monde* du 24 août). Or, elle n'a absolument pas été entendue puisqu'en deuxième lecture la majorité de l'Assemblée nationale est purement et simplement revenue aux textes qu'elle avait adoptés en première lecture, ne tenant aucun compte des remarques sénatoriales (*le Monde* daté 26 et 27 août).

Puisque au Palais-Bourbon on a — à la demande du gouvernement — persisté et signé, au Palais du Luxembourg on n'a pas non plus changé d'attitude. La droite sénatoriale a donc sans illusion remodifié le texte gouvernemental pour établir les calendriers plus lents de départ en retraite qu'elle souhaite. Elle s'est même efforcée d'entrouvrir une porte en acceptant cette fois — contrairement à la première lecture — le principe du départ à soixante-cinq ans des dirigeants d'entreprises publiques, mais en l'assortissant d'une réserve : les présidents en fonctions qui ont plus de soixante-cinq ans (comme M. Pierre Desgraupes, président d'Antenne 2) pourraient achever leur mandat alors que, dans le projet gouvernemental, ils devront quitter leur poste dans les deux mois qui suivront le vote définitif de la loi. M. Le Garrec n'a pas accepté cette ouverture, s'opposant sans succès à cet amendement.

Le projet de loi simple ainsi modifié a été voté par 195 voix (RPR, Union centriste, une partie de la Gauche démocratique) contre 93 (PS-PC) et 25 abstentions (radicaux de gauche et le reste de la Gauche démocratique). Le projet de loi organique qui concerne, lui, la Cour de cassation, a été modifié et voté par 194 voix contre 92 et 26 abstentions selon le même clivage.

La majorité sénatoriale n'oubliera pas cette attitude du gouvernement : *« Dans les circonstances actuelles, c'était une sorte de test. Vous ne l'avez pas passé avec succès »*, a souligné M. Larché en s'adressant à M. Le Garrec.

THIERRY BRÉHIER.

Politique et communication

II. — Une méfiance tous azimuts

par CHRISTINE FAUVET-MYCIA

La compagnie française d'études et de marchés (COFREMCA) étudie l'évolution des « courants socio-culturels majeurs ». Dans un premier article, avec l'un des directeurs de la Cofremca, nous avons recensé les raisons et déterminé les caractéristiques du désintérêt qu'une partie de l'opinion manifeste à l'égard de la politique. Nous consacrons au rejet de la politique une enquête qui paraît chaque jour depuis le lundi 20 août.

Tout en reconnaissant la réalité du fossé qui se creuse entre la politique et les citoyens, les ingénieurs de la Cofremca distinguent deux attitudes : la *« méfiance »* à l'égard de la politique et le *« rejet »* de la politique. Ils constatent que la méfiance est un phénomène *majoritaire* (de l'ordre de 70 %) alors que le rejet est un phénomène minoritaire (de l'ordre de 30 %). Cette distinction leur paraît importante dans la mesure où la méfiance et le rejet ne sont pas alimentés par les mêmes sensibilités, *sont le fait* de courants socio-culturels bien distincts qui évoluent de manière différente.

S'ils se reportent à leurs études de comportement, ils remarquent que le rejet de la politique se nourrit bien évidemment de cette tradition d'apolitisme que connaît la France, mais aussi de ces mentalités de type *« contestataire »* très en pointe dans les années 70 et aujourd'hui en régression.

L'attitude de méfiance à l'égard de la politique se retrouve, elle, davantage dans le courant composé des individus qui sont portés par des *« éprouvés »* et des *« vécus »* plutôt que par des principes, qui veulent *« faire avec »* plutôt que *« lutter contre »*, sont plus enclins à la *« flexibilité »* qu'à la contestation, intègrent l'*« incertitude »* et la *« complexité »*, veulent *« ressentir les choses de l'intérieur »* plutôt que juger *« à distance »*, et ont *« envie de faire »* plutôt que de baisser les bras.

Ces mentalités sont, selon la Cofremca, très *« fortement en prise »* sur la nouvelle évolution socio-culturelle.

Ces observations incitent M. Gérard Demuth, directeur de la Cofremca, à penser que la classe politique peut, si elle s'en donne les moyens, réveiller l'intérêt des Français pour la politique, d'autant plus, dit-il, que *« la conscience politique ne semble pas dégradée »*, mais que simplement *« elle ne trouve pas les occasions de s'exprimer »*. S'il y a désintérêt pour les formes traditionnelles de la politique, apparaissent, en effet, parallèlement, selon lui, des phénomènes tout aussi importants de *« regradation »* de la vie collective, de nouvelles *« formes d'implication »*, tant dans l'entreprise que dans la vie municipale ou à propos de l'école. La manifestation du 24 juin lui semble, à cet égard, le *« phénomène politique majeur »* de l'année 1984.

« Ce qui nous a frappé, explique-t-il, *c'est de voir à partir d'un vécu, d'une implication personnelle, un modèle de mobilisation collective déboucher sur une prise de conscience politique selon un cheminement que l'on ne trouve pas actuellement dans le monde politique. »*

« Au départ, précise-t-il, *il y avait ce malaise « tripal » ressenti par les parents : l'école ne va pas bien et, surtout, l'éducation ne paraît plus pouvoir servir de passeport pour l'avenir. Cette idée d'une très forte inadaptation du système éducatif était très profondément ressentie mais les parents avaient l'impression qu'avec un peu de débrouille ils arriveraient à faire en sorte que leurs propres enfants ne s'en sortent pas trop mal. Pour cette raison, tout ce qui a pu être jugé susceptible d'atténuer ces possibilités de débrouille, cette marge de manœuvre, est apparu comme le mal absolu. De la loi Savary, les parents ont surtout retenu qu'elle voulait unifier un service, organiser un domaine, geler les choses. »*

« Ce raisonnement les a conduits à cette conclusion qu'il ne faut surtout pas que l'Etat se mêle de tout. Ils ont rejoint le discours d'une partie de la classe politique, mais en suivant leur propre cheminement. A partir d'un vécu instinctif et non d'un principe, ils sont arrivés à une sorte de conscientisation politique, de pensée politique. Mais cette implication, cette regradation s'est opérée de manière non idéologique, en dehors du monde politique, qui a sans doute montré là, juge M. Demuth, *l'une de ses carences. »*

« Il ne s'agit pas pourtant, pour y remédier, de changer seulement de discours, de trouver un autre langage, souligne-t-il. *Il s'agit pour les hommes politiques de donner aux citoyens des motifs de s'intéresser à la politique en leur permettant d'établir des liens entre l'action politique et ce qu'ils ressentent. L'établissement de ces liens peut se concevoir à travers l'élaboration d'un nouvel imaginaire politique. »*

Cette nécessité d'élaborer un imaginaire a été comprise il y a peu de temps par les chefs d'entreprise, remarque M. Demuth. *« On s'est aperçu que l'intérêt pour le travail n'allait pas de soi et qu'il fallait chercher aussi à motiver les individus pour qu'ils utilisent leur combativité, leur inventivité dans leur travail. En politique, le même phénomène se passe. L'intérêt pour la politique ne va plus de soi.*

Dans cette recherche d'un nouvel imaginaire, ou, plus généralement, d'une meilleure adaptation de la politique à l'évolution de la société, des instituts comme la Cofremca pensent pouvoir apporter leur aide.

« Nos études, explique M. Demuth, *disent ce qui est et non ce qui doit être. Elles peuvent servir à élaborer de nouvelles « manières de faire », à imaginer des actions qui trouvent un écho dans la population parce qu'elles traduisent mieux certaines de ses attentes, sont plus en harmonie avec les nouveaux comportements de la société. »*

Ainsi, un responsable politique qui, comme chef d'entreprise ou un patron de presse — toutes catégories avec lesquelles travaille la Cofremca — se donnerait la peine d'examiner les points de convergence et de divergence qui existent entre ses propres façons de penser ou d'agir et celles de la société, qui arriverait à établir des complicités, serait, selon M. Demuth, mieux armé pour atteindre l'objectif qu'il se fixe. *« Peut-être retrouverait-il même une conception extrêmement noble de la fonction politique : un art de gouverner « avec ». Mais ce travail de compréhension et d'adaptation est sans doute très long et très difficile à mener »*, reconnaît M. Demuth.

FIN

Propos et débats

M. Stasi (CDS) : décrispation oui, alliance non

M. Bernard Stasi, député UDF, membre du collège exécutif du CDS, répondant à une interview publiée dans le Matin *du 29 août, approuve la volonté de décrispation que manifeste M. Laurent Fabius.* « J'ai toujours pensé que le combat politique n'était pas la guerre civile, qu'on peut chercher des terrains d'entente avec l'adversaire *sans pour autant trahir son camp », déclare-t-il.* « Je ne suis pas persuadé, *ajoute M. Stasi*, que ceux dont le comportement donne de l'opposition l'image la plus dure servent le plus efficacement sa cause, et préparent le mieux son avenir. » « Nous sommes face à un double défi, *poursuit le député UDF*. D'un côté une vieille gauche qui est en train, peu à peu, de se dépouiller de certains de ses vieux oripeaux idéologiques. De l'autre, une très vieille droite qui a réussi, *sous la bannière de M. Jean-Marie Le Pen*, à se donner l'apparence d'une force nouvelle. Ce contexte nouveau nous oblige à approfondir davantage notre réflexion. » *Une alliance entre nouvelle droite et nouvelle gauche lui semble-t-elle possible ?*

« Le PS a encore un long chemin à parcourir pour que l'on puisse envisager la possibilité de s'entendre avec lui, *conclut M. Stasi*. La question se pose d'ailleurs de savoir si le PS ne se disloquera pas en cours de route. »

M. Juppé (RPR) : ça ronronne au RPR

M. Alain Juppé, conseiller de M. Jacques Chirac, chargé d'animer le débat économique à l'université des jeunes du RPR, réunie à Nîmes, a déclaré mardi 28 août : « Le RPR doit faire son propre remaniement ministériel. Il faut affiner et repenser le discours du RPR pour le populariser et mieux le diffuser. Il faut être concret sur l'emploi, la sécurité, l'immigration, car, *a-t-il ajouté*, actuellement ça ronronne au RPR. » « Je n'ai pas de préjugé à l'égard de M. Fabius. Il faut le juger sur ses actes », *a conclu M. Juppé, qui estime, d'autre part, que M. Raymond Barre* « n'est pas un libéral ».

Michel Rocard est-il encore utile ?

(Suite de la première page.)

La tentation est grande de dire alors : *« Rocard a joué son rôle, passons à autre chose. »*

Et pourtant, même si le fait d'avoir eu raison avant beaucoup d'autres ne représente pas forcément un atout décisif dans le monde politique, la *permanence du discours*, avant comme après l'arrivée de la gauche au pouvoir, donne au rocardisme, dans l'opinion publique, l'image de la continuité et du sérieux.

D'autre part, la rigueur économique est *nécessaire* pour que la gauche au pouvoir puisse s'inscrire dans *la durée et dans l'histoire*. Le discours gestionnaire, technicien, est bon, s'il permet une approche plus concrète, plus quotidienne des préoccupations des Français. La volonté, enfin, de rassembler — en dépassant les débats dogmatiques, voire sectaires, auxquels nous n'avons pas toujours su échapper — est utile. Mais aucun de ces trois axes n'est suffisant pour gagner en 1986.

Le gouvernement a besoin d'une âme, d'un souffle de vie, d'un élan qui puissent porter la gauche vers la victoire ; et le Parti socialiste doit tourner ses efforts vers l'élaboration d'un programme dynamique. Et dans ce cadre là, le courant auto gestionnaire a *un rôle considérable à jouer*, lui qui a toujours su mettre en valeur l'initiative individuelle, locale, décentralisée, tout en soulignant la nécessité d'un action collective, planifiée, d'un dessein national.

Le *président de la République* a besoin de toutes les forces du socialisme pour diriger la France, faire face aux élections difficiles de 1986 et Eener à bien son septennat. Toute réflexion et toute action, à gauche, doit donc s'inscrire dans le nécessaire soutien au *chef de l'Etat*. *Mais* celui-ci a besoin de forces qui s'expriment, et non de fantômes. *Il* est donc indispensable que, au sein de la sensibilité incarnée par Michel Rocard, les idées autogestionnaires retrouvent un contenu, une existence, une réalité politique. Sinon, d'autres le feront à sa place.

MICHEL SAPIN.

Une ambiance désenchantée

Le comité directeur du Parti socialiste se réunit les 8 et 9 septembre pour la première fois depuis l'intervention télévisée du président de la République du 12 juillet et le changement de gouvernement. Avant cette réunion, les responsables *de plusieurs courants* du PS se rencontrent eux aussi pour faire le point. Ce fut le cas des « mauroyistes » la semaine dernière (*le Monde* du 28 août). Les « néo-rocardiens », animés notamment par M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, sont, eux, en « université d'été » dans le Gard, *depuis le mardi 28, jusqu'à la fin de la semaine.*

Les rocardiens se réuniront du jeudi 30 août au samedi 1er septembre près de Chantilly, dans l'Oise. Le ministre de l'agriculture a finalement accepté de participer à *cette rencontre*, à laquelle doivent assister les députés, les membres des instances dirigeantes du PS appartenant à ce courant et au moins un représentant de chacun des départements « fidèles » de M. Michel Rocard.

C'est dans une ambiance désenchantée qu'ils débattront. Un désenchantement dont témoignent tout à la fois l'article de *M. Michel Sapin que nous publions ci-dessus* et le départ de M. Michel de La Fournière — proche depuis toujours du ministre de l'agriculture — pour l'ambassade de France à Alger, où il doit occuper le poste de conseiller culturel et de coopération scientifique et technique. M. de La Fournière va ainsi quitter le secrétariat national du PS, au sein duquel il était chargé des droits de l'homme.

Le Monde

société

La politique d'extradition et ses variations

(Suite de la première page.)

Son changement de cap à elle est antérieur. Il date de 1977, lorsque les tribunaux ont renoué avec une jurisprudence remontant au dix-neuvième siècle et destinée à combattre les terroristes de l'époque, les anarchistes. Depuis 1977, on en a eu un nouvel exemple ce mois-ci à Pau, les chambres d'accusation donnent presque systématiquement le feu vert à l'extradition des auteurs présumés de crimes graves quels que soient les motifs politiques qu'ils invoquent.

Il n'y a que très peu d'exceptions à cette règle, si ce n'est une décision rendue en 1979 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence en faveur d'un séparatiste basque, M. Miguel Goicoechea Elorriaga, accusé du meurtre de deux gardes civils espagnols. Assassiné depuis par le Groupe antiterroriste de libération (GAL), il avait bénéficié, il est vrai, devant la chambre d'accusation d'Aix, du concours d'un avocat de talent, Mᵉ Robert Badinter.

Bien que la décision d'extrader appartienne en définitive au gouvernement, celui-ci s'arrange parfois pour court-circuiter la justice en amont. Ainsi, la chancellerie et les parquets prennent-ils soin quelquefois d'enterrer les demandes d'extradition auxquelles le gouvernement n'entend pas donner suite. Cela évite d'avoir à désavouer plus tard les chambres d'accusation.

Cette mécanique se grippe parfois en raison de l'attitude de policiers trop zélés ou politiquement mal intentionnés, mais dans l'ensemble le système fonctionne bien. Il bénéficie actuellement à M. Toni Negri, l'un des idéologues de l'autonomie ouvrière italienne que le gouvernement français prétend « *introuvable* » *contre toute évidence.*

La gauche n'a pas innové en ce domaine. En 1977, le gouvernement de M. Barre avait relâché au bout de quatre jours le Palestinien Abou Daoud accusé d'avoir organisé l'attentat meurtrier des Jeux olympiques de Munich. Motif inavoué : la peur de représailles et de complications diplomatiques. Raison invoquée : le mandat d'arrêt lancé contre lui par la justice allemande n'avait pas été confirmé par voie diplomatique.

Rarement le droit est mis à ce point à contribution par les politiques. Cela relativise la portée de la nouvelle doctrine sur laquelle le gouvernement entend fonder sa décision d'extrader ou non les sept Basques de Pau. La version inédite de cette doctrine que nous publions (voir notre encadré) est rédigée en termes si généraux qu'elle laisse au gouvernement une certaine marge d'appréciation derrière laquelle il pourra s'abriter de toute façon.

De la publication de cette doctrine date le changement d'attitude de la gauche. Elle fut saluée comme elle devait l'être à Madrid mais le vrai tournant remonte à la visite de M. Felipe Gonzalez à l'Élysée au mois de décembre 1983. Le chef du gouvernement espagnol revint à Madrid en se félicitant d'avoir enfin convaincu M. François Mitterrand de l'aider à combattre l'ETA. Les démarches du roi Juan Carlos auprès du président de la République avaient, il est vrai, déjà préparé le terrain. Les politiques avaient parlé. Les juristes, une fois encore, n'avaient plus qu'à apporter leur concours à ce nouveau revirement.

BERTRAND LE GENDRE.

Les « sept » de Pau

Sept Basques espagnols attendent à la maison d'arrêt de Pau que le gouvernement français se prononce sur leur extradition réclamée par Madrid. MM. José Miguel Galdos Oronos et Gotson Castrillos sont soupçonnés du meurtre d'un officier de l'armée espagnole. M. Francisco Alberdi est accusé de coups et blessures au cours d'un contrôle routier. M. Francisco Javier Lujambio Galdeano est soupçonné d'avoir participé à l'assassinat de deux gardes civils espagnols. M. Luciano Eizaguirre est poursuivi pour avoir tiré dans la direction d'autres gardes civils. M. José Manuel Martinez Belostegui pour avoir participé à une embuscade au cours de laquelle un policier a été tué et trois autres blessés. M. Belostegui est également poursuivi pour le mitraillage d'une caserne, qui a provoqué la mort d'un passant. M. José Carlos Garcia Ramirez est accusé de l'assassinat d'un policier et d'avoir participé à un commando qui a tué quatre gardes civils espagnols.

Les faits reprochés à ces sept hommes sont tous antérieurs à 1980. Ils vivaient en France, où ils ont été arrêtés, mais aucun n'a le statut de réfugié politique. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau a donné un avis favorable à leur extradition, le 9 août pour les trois premiers, le 24 pour les trois suivants et les 9 et 24 août, dans deux arrêts différents, pour le dernier. Tous se sont pourvus en cassation. Ce pourvoi est considéré comme suspensif, ce qui signifie que le gouvernement français ne se prononcera sur leur extradition qu'après la décision de la chambre criminelle. Celle-ci statue généralement dans les trois mois.

Les sept séparatistes observent actuellement une grève de la faim.

Une version inédite de la doctrine gouvernementale

Les Basques espagnols seront-ils ou non extradés ? Il est impossible de répondre pour l'instant à cette question. Mais on sait en fonction de quels critères le gouvernement se déterminera.

Ceux-ci ont été définis au cours du conseil des ministres du 10 novembre 1982. Le communiqué de ce conseil, publié dans *le Monde* du 12 novembre 1982, a été depuis largement diffusé. Il a fait l'objet en particulier d'une circulaire adressée le 13 janvier 1983 aux représentants du parquet par M. Michel Jéol, à l'époque directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice.

Le document que nous publions ci-dessous était jusqu'à présent inédit. Il s'agit d'un document interne au gouvernement qui explicite le communiqué du conseil des ministres du 10 novembre et précise la doctrine gouvernementale en matière d'extradition.

« Les récents actes criminels commis dans les pays voisins et amis et l'accroissement des demandes d'extradition conduisent le gouvernement à définir et à publier les principes qu'il entend appliquer en la matière.

» I. — Notre politique d'extradition doit pleinement respecter le droit d'asile.

» A cet égard, le gouvernement rappelle que ce droit est dans notre pays un héritage historique, une règle constitutionnelle, un principe inscrit dans les traités internationaux, enfin, une obligation morale.

» En effet, le principe d'asile nous vient de l'histoire : il a été défini par les légistes et solennellement proclamé par la Constitution de l'an I. Il est consacré par notre Constitution, aux termes de laquelle « *tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République* ». Il est rappelé par la convention de Genève du 28 juillet 1951 à laquelle la France est partie. Il constitue, enfin, un principe moralement intangible auquel la France ne peut se dérober et qui est inséparable de son rayonnement international. Le président de la République l'a rappelé dans son intervention télévisée du 17 août [1982], en indiquant que le droit d'asile doit bénéficier à toute personne qui veut servir et défendre la liberté. Il doit être clair que les personnes bénéficiaires de ce droit ne peuvent faire l'objet d'une extradition pour des faits à raison desquels l'asile a été accordé : l'attitude contraire serait incompatible avec la convention de Genève, qui exclut précisément une telle mesure.

» II. — Notre politique d'extradition doit en outre respecter pleinement certaines garanties fondamentales et exclure l'extradition en matière politique.

» En conséquence, toute demande d'extradition susceptible de présenter un caractère politique devra être appréciée au regard des quatre critères suivants, qui constituent autant de motifs de refus d'extradition :

» A. — La demande d'extradition émane d'un Etat dont le système politique est incompatible avec les principes *démocratiques ou* dont le système judiciaire ne respecte pas les droits et les libertés fondamentaux de la personne humaine.

» Pour porter cette appréciation globale, plusieurs indices doivent être pris en considération :

» — le régime politique et le respect des libertés fondamentales (opinion, presse, association...) ;

» — la nature de la législation pénale applicable et l'existence des garanties judiciaires fondamentales (*respect des droits de la défense*, voies de recours, régime pénitentiaire...) ;

» — la *nature des peines encourues* dans l'Etat requérant (l'extradition serait refusée si la peine de mort est effectivement encourue ou si la personne réclamée peut faire l'objet de mutilation, de lapidation ou de traitements inhumains).

» Ce premier critère conduit à rejeter les demandes d'extradition émanant de régimes non démocratiques ou d'Etats dont les institutions judiciaires offrent des garanties insuffisantes.

La fin et les moyens

» B. — L'acte à raison duquel l'extradition est demandée est de nature politique.

» Constituent notamment des infractions politiques les actes objectivement politiques, c'est-à-dire :

» — les activités subversives d'ordre intellectuel (commises notamment par les écrivains, les avocats, les journalistes...) ;

» — les infractions en matière de liberté (association, réunion, presse...) ;

» — les atteintes à la sûreté de l'Etat.

» La commission de tels actes ne saurait justifier l'extradition.

» C. — La demande d'extradition est présentée dans un but politique.

» Ce critère prévu par la loi française du 10 mars 1927 doit conduire, quelle que soit la nature de l'infraction, à refuser l'extradition lorsqu'il est établi et pas seulement allégué que l'Etat requérant obéit à un mobile politique et que, sous couvert de répression d'infractions de droit commun, il entend poursuivre ou neutraliser un adversaire politique.

» D. — La situation de la personne extradée risque d'être aggravée.

» Ce critère, qui figure dans de nombreuses conventions internationales auxquelles la France est partie, doit également conduire au refus d'extradition, quelle que soit la *nature de l'infraction, s'il est établi* et pas seulement allégué que la condition judiciaire ou pénitentiaire de la personne réclamée risque d'être aggravée du fait de ses opinions ou de son action politique, de sa race ou de sa religion.

» III. — Toutefois, une infraction ne pourra être considérée comme de nature politique malgré le mobile invoqué, et l'extradition sera, en principe, accordée, sous réserve de la décision de la chambre d'accusation, lorsque, dans une démocratie dont les institutions judiciaires satisfont aux règles ci-dessus exposées, auront été commis des actes criminels d'une nature telle que la fin politique alléguée ne saurait justifier les moyens utilisés. Ainsi seraient notamment extradés, dans ce cas, quels que soient les mobiles politiques invoqués, les auteurs de prises d'otage ou de crime de sang.

» IV. — Le gouvernement, dans sa mise en œuvre des critères ci-dessus énoncés, se réserve d'apprécier le caractère sérieux des charges alléguées dans la demande d'extradition et les moyens par lesquels ces charges ont été obtenues.

» V. — Le gouvernement appliquera dorénavant ces différents critères *aux demandes d'extradition* qui lui seront soumises. »

SCIENCES

LE TIR DE DISCOVERY EST REPORTÉ

Nouveau retard pour le lancement de la navette spatiale américaine Discovery, dont le tir, prévu pour le mercredi 29 août à 14 h 35 (heure française), est reporté de vingt-quatre heures.

Ce n'est, cette fois, ni un ordinateur de secours ni l'ouverture d'une vanne sur l'un des moteurs principaux qui pose problème, comme cela avait été le cas en juin, mais une « boîte noire » qui, mardi 28 août, semblait ne pas fonctionner comme prévu. Ce *système électronique, chargé de* relayer les signaux commandant, deux minutes après le décollage, la séparation des deux fusées d'appoint de la navette *(boosters)*, ne réagissait pas aux ordres transmis par un ordinateur *du Centre spatial Kennedy.* Les responsables de la NASA ont préféré ne pas prendre de risque inutile et se donner une journée supplémentaire pour analyser l'ensemble des logiciels qui commandent les séquences automatiques de séparation des deux boosters, puis celle du gros réservoir d'hydrogène et d'oxygène liquides accroché sous la navette.

Il n'existe, en effet, aucune commande manuelle permettant au pilote de la navette d'assurer ces diverses opérations qui doivent se faire à la fraction de seconde près.

APRÈS LE NAUFRAGE AU LARGE D'OSTENDE

Les opérations préliminaires au repêchage de la cargaison du « Mont-Louis » ont commencé

Les opérations préliminaires au repêchage de la cargaison du *Mont-Louis*, après son naufrage, samedi 25 août, au large d'Ostende, ont commencé dans l'après-midi du mardi 28 août. Quatre plongeurs de l'Union de remorquage et de la Smit Tak International, sociétés l'une belge l'autre néerlandaise qui sont chargées de la récupération des conteneurs d'hexafluorure d'uranium, ont inspecté l'épave. Ils seront *rejoints, dans les jours à venir*, par d'autres équipes et plusieurs engins, dont un ponton venu de Grande-Bretagne équipé d'une grue capable de lever des charges de 400 tonnes.

Ces précisions ont été fournies à M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat *à la mer, qui s'est rendu sur place* à bord du patrouilleur français *le Glaive*. Il était accompagné de M. Claude Abraham, directeur de la Compagnie générale maritime, propriétaire du cargo.

M. Lengagne avait tenu à faire ce *déplacement*, d'abord pour dissiper le malaise entre la France et la Belgique. Il s'est entretenu longuement avec M. Firmin Aerts, secrétaire d'Etat belge chargé de la santé et de l'environnement. Les deux secrétaires d'Etat ont décidé de travailler *désormais en étroite collaboration et* de se tenir mutuellement informés de l'évolution du chantier. Un fonctionnaire français devait participer au « comité de crise » belge qui allait se réunir pour la deuxième fois ce mercredi à Ostende.

M. Lengagne a inspecté l'épave de près, à bord d'un canot pneumatique. Selon les constatations des plongeurs de la marine nationale française, la cargaison, qui était pourtant solidement arrimée, a basculé lorsque le cargo s'est couché sur le flanc, mais elle paraît intacte. Quant à la fuite de mazout, elle est minime car l'équipage avait fermé toutes les vannes avant de quitter le bord. Les opérations de récupération devraient être facilitées par le fait que les fûts sont, à présent, libres de toute entrave. « *Faites vite et bien* », a recommandé le secrétaire d'Etat aux spécialistes des sociétés de renflouage.

Ceux-ci découperont un large volet dans la double coque du *Mont-Louis* et remonteront au total cinquante-deux conteneurs, dont trente pleins et vingt-deux vides. Si les conditions météorologiques sont favorables, ils comptent achever leur travail en deux à trois semaines. Le reste de la cargaison, essentiellement constitué de tuyaux métalliques, sera probablement abandonné. Aucune décision n'a été prise sur le sort du navire lui-même.

Des précautions pour l'avenir

Quels enseignements tirera-t-on de cet accident ? Dès mardi, la Fédération nationale des syndicats maritimes CGT demandait l'ouverture d'une enquête sur les conditions observées à bord du *Mont-Louis* en matière de sécurité. Elle renouvelait ses revendications concernant la protection du personnel lors des transports par mer de matières dangereuses, le renforcement de la sécurité du chargement, de l'arrimage et des conditions de navigation (route, veille, vitesse). De leur côté, le Syndicat national des marins britanniques et l'organisation internationale Greenpeace réclament un embargo sur tous les transports *maritimes de substances radioactives*. Le syndicat britannique a contacté l'Organisation maritime internationale (OMI) pour demander la mise en œuvre d'une législation spéciale permettant de mieux contrôler le transport par mer des *matières nucléaires*.

Interrogé sur les mesures qu'il compte proposer pour éviter le *renouvellement d'accidents comparables* à celui du *Mont-Louis*, M. Guy Lengagne a indiqué qu'il serait partisan de repousser les chenaux de navigation en mer du Nord plus loin de la côte, comme on l'a fait dans la Manche, au large *d'Ouessant*, après le *naufrage de l'Amoco-Cadiz*. Mais une telle décision ne pourrait être prise que par un organisme international.

Les cargos porte-conteneurs, comme le *Mont-Louis*, sont des sortes de garages flottants, qui ne comportent aucune cloison intérieure. Dès que leur coque est percée, ils coulent très vite. Ne devrait-on pas leur interdire de transporter des cargaisons dangereuses et polluantes ? « *Si nous prenions cette mesure*, a répondu le secrétaire d'Etat, *les marchandises dont vous parlez seraient transportées par d'autres et notre action n'aurait servi à rien. Nous avons demandé officiellement à l'Organisation maritime internationale (OMI) une réglementation spéciale pour les navires rouliers* (1). *On nous l'a refusée. Le naufrage du* Mont-Louis *nous permettra peut-être de reposer le problème.* »

Enfin, certaines associations demandent que la nature exacte des produits dangereux soit indiquée sur les conteneurs, de manière qu'en cas d'accident les sauveteurs sachent, au moins, à quoi s'en tenir. Le secrétaire d'Etat ne serait pas hostile à cette mesure, mais il la juge difficile à faire appliquer. « *Il y a des habitudes prises*, a-t-il expliqué, *et les propriétaires de cargaisons délicates préfèrent en général la discrétion.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Navires sur lesquels les opérations de chargement et déchargement s'effectuent par roulage.

DEUX ÉCOLOS DANS LA MATURE

Son bateau en cale sèche et deux « écolos » dans la mâture, c'est la curieuse situation que vit actuellement *l'officier qui* vient de prendre le commandement du *Borodine.* Ce cargo porte-conteneurs de la Compagnie générale maritime assure ordinairement les transports de produits radioactifs entre la France et l'Union soviétique. Stoppé pour une révision technique au Havre, il avait été remplacé par le *Mont-Louis,* qui a, depuis, sombré en mer du Nord.

Les écologistes sont montés, mardi 28 août, sur le *Borodine* pendant que l'équipage déjeunait, et ils se sont juchés dans les superstructures en déployant une *banderole : « Transports radioactifs : stop, danger ! »* Le « pacha » du *Borodine* prend la chose avec philosophie. *« Pas question de donner l'assaut. »* Quant au transport des produits nucléaires, il le juge comme *« un problème mineur ». « Voilà douze ans qu'il se pratique à bord du* Borodine *sans accident »,* dit-il. Son bateau quittera la forme de radoub le 31 août... avec ou sans écologistes.

AUX ETATS-UNIS

Polémique autour du transport de plutonium de France vers le Japon

Washington (*AFP, AP*). — Deux élus démocrates américains ont protesté, mardi 28 août, contre le fait que les Etats-Unis aient l'intention de fournir une escorte militaire au prochain transport d'une cargaison japonaise de plutonium de France vers le Japon. Les deux membres du Congrès dénoncent aussi la décision de l'administration américaine de prendre à son compte les frais de cette opération.

Les Etats-Unis ont donné leur accord pour participer aux mesures de sécurité prises pour l'acheminement d'une cargaison de 260 kilos de plutonium destinés à *un réacteur* japonais. Le plutonium, provient du retraitement de combustibles fourni à l'origine par les Etats-Unis au Japon.

Dans une lettre à M. Stockman, directeur du budget, le sénateur Proxmire et le représentant Ottinger déclarent que les frais engagés devraient être remboursés par le gouvernement de Tokyo, puisqu'il s'agit de « *plutonium japonais, transporté à bord d'un cargo japonais et destiné à un réacteur japonais* ».

M. Hodel, secrétaire à l'énergie, a estimé, pour sa part, que les mesures *de sécurité prévues*, « *valaient la peine* » d'être prises, afin de « *réduire le temps de réponse dans l'éventualité d'un accident* ». Il a affirmé aussi que le coût de ces mesures serait « *minime* ».

EN BREF

Fûts toxiques dans l'Ain

Quatre-vingts fûts de produits toxiques *ont été découverts, dimanche* 26 août, dans une carrière située dans le périmètre du terrain militaire de la Valbonne, à Balan (Ain). Contenant au total 1 500 litres d'acide chlorydrique, 700 litres d'acétone, 800 litres de xylène, 200 *litres de délyfrène, deux quintaux de* sel nitrité et cinquante kilos de soude caustique, ces fûts avaient été déposés probablement au cours de la nuit de samedi à dimanche par des inconnus que les gendarmes recherchent.

Certains fûts étaient éventrés mais aucune pollution n'a été relevée par les services de la direction de l'action sanitaire et sociale.

Les fûts ont été transportés par l'armée jusqu'à Saint-Vulbas (Ain) et confiés à une entreprise spécialisée dans la destruction des produits dangereux.

Vingt-cinq millions de moins pour le littoral

Le budget d'investissement 1985 du Conservatoire du littoral sera amputé de 25 millions de francs, soit une diminution de près de 27 % sur le projet initial. C'est la troisième *année consécutive que les crédits* affectés à l'achat de terrains en bord de mer sont ainsi réduits. M. Pierre Raynaud, qui était directeur du Conservatoire jusqu'à la fin du mois de juillet dernier, a déclaré : « *Mon successeur, qui n'est toujours pas nommé, va être obligé d'ajourner de nombreuses opérations et il est fort à craindre qu'il ne finisse par en abandonner quelques-unes.* »

Le Conservatoire, qui a pour mission d'arracher aux promoteurs et aménageurs les derniers créneaux de nature existant sur le littoral et le *bord des grands lacs*, a déjà acquis près de 24 000 hectares en neuf ans, préservant ainsi 285 kilomètres de rivage. Il prévoyait d'en acheter 18 000 hectares au cours des dix prochaines années au prix d'environ 600 millions de francs. Il devait *intervenir notamment pour protéger* l'île de Ré qui, une fois reliée au continent par un pont (*le Monde* du 29 août), sera livrée à toutes les convoitises.

Attentats et relaxe en Corse

Quatre attentats ont été commis, mercredi 29 août aux premières heures de la journée à Porticcio, près d'Ajaccio, en Corse-du-Sud. Il n'y a pas eu de blessés. Les dégâts sont peu importants. L'ex-Front *national de libération de la Corse* avait revendiqué, la veille dans un communiqué authentifié, une quinzaine d'attentats commis sur l'île au cours des mois de juillet et d'août.

La cour d'appel de Bastia a confirmé, mardi, la relaxe de cinq *militants* nationalistes corses poursuivis pour « *propagation de fausse nouvelle* ». MM. Yves Stella, Léo Battesti, Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, Jean Gambielli et Jean-Michel Rossi étaient poursuivis pour avoir affirmé que Guy Orsoni, un *nationaliste corse disparu en juin* 1983, avait été « *assassiné par l'Etat français* ».

Ouessant : le sauvetage de la « maison Yvon »

Brest. — *« Pas question d'avoir une pierre de la maison Yvon »*. En déposant leur obole à la mairie — plus de 500 F. — des *Ouessantines* ont voulu qu'aucun nom ne figure sur une liste de solidarité. Elles venaient apporter leur contribution afin qu'Yvon et son épouse, menacés de saisie et d'expulsion, restent dans leur maison. Les époux s'étaient *portés caution pour leur fils*, restaurateur à Landernau, mais celui-ci a fait faillite, et il leur fallait rembourser les banques. Ce n'est pas la retraite d'Yvon, soixante-deux ans, matelot de commerce, qui aurait pu venir à bout des 400 000 F de dettes. Aussitôt la solidarité s'organise et des affiches fleurissent sur l'île : *« On ne peut pas laisser faire cela. »*

La diaspora est appelée à la rescousse. Une Société ouessantine de solidarité (SOS) voit le jour. Des troncs apparaissent *dans les boulangeries*, le *curé* part lui aussi en bataille et l'argent tombe. 7 500 F de quêtes à l'église, 7 000 F d'oboles dans les boulangeries, des dons de 10 000 F en dépôt à la mairie. En trois jours, l'association récolte 300 000 F. Sept cents personnes environ ont ouvert leur porte-monnaie.

Lundi 27 août, lorsque la vente de la maison a commencé, personne n'a osé surenchérir. Le notaire a même dû baisser la mise à prix. Devant deux cents personnes, le représentant de SOS a emporté la vente pour 175 000 F conservant par là de solides *réserves* au cas où *un* acquéreur ferait de la surenchère dans les dix jours, comme le permet la loi. Yvon et son épouse resteront sans doute dans leur maison. A Ouessant, on n'imagine même pas que d'autres *puissent l'habiter.* — *(Correspondance.)*

APRÈS LES DÉCLARATIONS AU « MONDE » DE M. J.-P. CHEVÈNEMENT

M. Guy Bayet satisfait, le SGEN inquiet

Qui a perdu ? Qui a gagné ? Chacun, dans les milieux enseignants, fait ses comptes en cherchant dans les propos du nouveau ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 28 août) des sujets d'irritation ou de satisfaction. Et le bilan n'est pas sans surprise.

Chez les protagonistes de la querelle scolaire public-privé, on sent l'heure de vérité approcher. Les défenseurs de l'enseignement catholique paraissent retenir des cris de victoire en saluant la volonté de conciliation exprimée par M. Chevènement, mais attendent encore pour juger sur pièces.

Au-delà de la querelle privé-public, la conception générale de l'école, exprimée par M. Chevènement, tranche, elle aussi, avec celle de son prédécesseur et lui vaut des éloges inattendus. Tels ceux de M. Guy Bayet, président de la société des agrégés, habituel défenseur de la hiérarchie éducative et pourfendeur — depuis des lustres — de la *« baisse du niveau »*. Il note *« avec satisfaction »* que le nouveau ministre *« rappelle ces évidences niées par certains conseillers de M. Savary »*, à savoir que *« le rôle de l'école est de transmettre des connaissances et que la compétence des professeurs réside d'abord dans la maîtrise des disciplines qu'ils ont à enseigner »*.

« Trop simple »

M. Bayet demande aussi à M. Chevènement de *« prendre sans délai des mesures concrètes (...) notamment dans les collèges où règne actuellement un détestable laisser-aller »*. Commentaire comparable du côté du syndicat national unifié des directeurs et instituteurs de l'enseignement public (SNUDI-FO), qui avertit : *« Les bonnes intentions du ministre resteront lettre morte tant que les orientations pernicieuses de ses prédécesseurs ne seront pas stoppées. »*

Alors, finies la rénovation des collèges, la démocratisation des lycées, l'édification de zones d'éducation prioritaires qu'avait entreprises M. Savary ? La fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) le craint, qui exprime sa *« grande inquiétude à la lecture des propos du ministre sur le contenu de la transformation de l'école »*. *« Pas la moindre référence n'est faite,* poursuit le SGEN, *à ce qui, à nos yeux, constitue le remarquable acquis d'une réflexion collective, et la base de toute transformation à venir : l'ensemble des rapports Prost, Legrand, Soubré, de Peretti (...) — qui apporte des réponses précises et cohérentes sur toutes les questions brûlantes de l'éducation nationale (...) ; la formation des maîtres, l'organisation de leurs services, le travail interdisciplinaire, et les équipes pédagogiques, la place des jeunes, la répartition des pouvoirs, le rythme et les charges de travail, l'adaptation des contenus. »*

Le SGEN, qui se satisfait par ailleurs des déclarations du ministre sur l'école privée, et de sa volonté de promouvoir l'enseignement technique, regrette ses *« raisonnements trop simples »* dans le débat d'éducation-instruction. *« La lutte contre l'échec scolaire et la maîtrise des connaissances ne passent pas par une réduction du rôle de l'école à la seule instruction »*, écrit le syndicat.

Les amis de M. Savary ne seront donc pas systématiquement ceux de son successeur. En défendant le sens de l'école, l'autorité du maître et l'*« élitisme républicain »*, M. Chevènement a brouillé les cartes, comme s'il avait voulu prouver que pour l'école publique aussi une page était tournée.

PHILIPPE BERNARD.

M. Alaphilippe (SNES) : l'enthousiasme des enseignants a son prix

M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général du Syndicat national des enseignements du second degré, nous a déclaré : « *Les enseignants ne peuvent être que satisfaits de voir leur ministre confirmer que l'école doit d'abord servir à transmettre les connaissances dès le premier degré, que l'échec scolaire est un gaspillage, qu'il faut améliorer, moderniser et élever la formation de base et la qualification de tous les jeunes Français, que les maîtres compétents, maîtrisant leur discipline, sont la première condition d'un enseignement de qualité. Mais s'il est vrai que les pays qui réussissent sont ceux qui ont investi dans l'éducation, comment le nouveau ministre peut-il accepter pour la rentrée 1984, comme pour le budget 1985, que les moyens mis à sa disposition continuent à croître nettement moins vite qu'une scolarisation qu'il juge lui-même insuffisante en quantité et en qualité ; s'il est vrai que les enseignants ont dans leurs mains l'avenir de la France et qu'* « un pays qui dévalorise ses enseignants manifeste des tendances suicidaires », *on ne peut prétendre valoriser leur rôle et leur donner la considération à laquelle ils ont droit, sans mettre un terme à la profonde dévalorisation de leur situation qui s'est à nouveau aggravée depuis 1982.*

» Si l'on veut compter sur l'enthousiasme des hommes et des femmes qui enseignent dans les collèges et lycées, on ne peut se contenter de les payer de mots ou de silence. Que va-t-il désormais se passer dans les collèges et les lycées ? Quelles suites aux engagements présidentiels de revalorisation de la fonction enseignante ou d'unification laïque du système éducatif ?

» Le SNES est prêt à négocier. Il jugera sur pièces et mènera en conséquence son action dès la rentrée. »

Ecole privée : aller vite

(Suite de la première page.)

L'Etat verserait aux collectivités les sommes correspondantes. Pas de difficultés insurmontables.

En revanche, pour les *écoles primaires*, qui relèvent des communes, la solution sera plus délicate. Les laïques s'opposaient au projet Savary qui précisait les obligations incombant aux communes. Déjà, M. André Laignel (PS), maire d'Issoudun a prévenu qu'il n'acceptera pas « *qu'un gouvernement de gauche lui impose ce qu'un préfet d'un gouvernement de droite n'a jamais exigé de lui* ». Si le flou persiste sur cet aspect, l'enseignement privé aura perdu par rapport au projet Savary. Mais il est possible d'imaginer des solutions transitoires.

Tous ces points d'apparence technique seraient réglés par des décrets dont un prochain conseil des ministres examinerait le texte. Ainsi, dans l'esprit — et l'espoir — du gouvernement, le dossier aurait été traité sans être purement et simplement refermé. Et les plaies rouvertes et attisées ces derniers mois se panseraient avant les échéances électorales.

Le dossier aurait été traité, certes. Ce serait, au mieux, un « *accord sans grande envergure* » pour reprendre l'expression de M. Pierre Daniel, « *l'armistice* » qu'espère M. Jacques Barrot, secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

M. Bouchareissas, lui-même, ne se fait plus guère d'illusion. Les propos qu'il a tenus à l'issue de son entretien avec M. Chevènement, le mardi 25 août, le laissent transparaître : « *Si le gouvernement doit rejeter la thèse de l'unification et s'inscrire dans une logique séparatiste, qu'il n'oublie pas alors qu'il n'existe qu'une seule école de la République.* » Constatant que « *l'acte de décès définitif de la loi Savary, dont nous ne portons pas le deuil* », est signé par le ministre de l'éducation national, le secrétaire général du CNAL estime nécessaire d'avertir les dirigeants de l'enseignement privé qu'une chance se présente à eux : « *L'unification est une idée généreuse; si l'enseignement catholique n'en veut pas, tant pis pour lui, il le regrettera.* » On peut lire derrière cet avertissement les traces d'un repli.

Après les paroles apaisantes prononcées récemment tant par MM. Fabius, Chevènement, Jospin, Laignel que par le chanoine Guiberteau, et M. Pierre Daniel, le ciel se dégage timidement. Le gouvernement voudraut tenter de prolonger durablement l'été indien.

CHARLES VIAL.

M. MICHEL BOUCHAREISSAS : en état de légitime méfiance

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), se déclare « *en état de légitime méfiance* » après les propos tenus par M. Chevènement (*le Monde* du 28 août). Commentant mardi 28 août au micro d'Europe 1 l'entretien que nous a accordé le ministre de l'éducation nationale, M. Bouchareissas a situé sa position méfiante « *face à une droite qui a toujours rêvé de détruire l'école laïque, face à une gauche politique extrêmement frileuse, et qui aujourd'hui semble mettre les pouces alors qu'elle en a pris plein la figure* ».

La création de l'université du Havre

Deux nouvelles filières encore rares en France

Le soixante-dix-huitième établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel est né. Un décret publié au *Journal officiel* du 28 août entérine l'événement. Aux universités et autres grands établissements régis par la loi sur l'enseignement supérieur s'ajoute, depuis cette date, l'université du Havre. C'est l'aboutissement d'une longue attente et de promesses répétées depuis une quinzaine d'années aux élus et aux habitants de la cité de « *la porte océane* ».

Dixième ville de France, troisième port européen, Le Havre devait « *disposer d'une réserve de matière grise pour s'adapter aux nouvelles conditions des échanges internationaux* », comme l'explique M. Dominique Gambier, professeur rouennais chargé de mission pour le développement universitaire havrais.

La création ne se fait pas dans un désert de formations supérieures. En réalité, il existe au Havre, depuis la fin des années 60, un institut universitaire de technologie (IUT) qui rassemble un millier d'étudiants, une unité d'enseignement et de recherche (UER) de sciences et techniques préparant trois cents étudiants à des diplômes de premier et deuxième cycle, et enfin un département « affaires internationales » délivrant un diplôme du niveau de la maîtrise. Toutes ces formations dépendaient, jusqu'alors, de l'université de Rouen.

M. Laurent Fabius, premier ministre et élu du département de Seine-Maritime (il est adjoint au maire du Grand-Quevilly), a expliqué que la création de cette université « *est une étape très positive* » et « *un exemple très concret de modernisation* ». Il a confirmé l'accord du gouvernement pour débloquer 43 millions de francs de crédits afin de construire 6 300 mètres carrés de locaux universitaires.

Selon notre correspondant au Havre, l'annonce de cette création a provoqué une vive satisfaction chez les édiles locaux. M. Daniel Paul, adjoint au maire communiste, apprécie cette décision, tout comme M. Patrice Gelard, conseiller municipal (opposition) et professeur à l'université de Rouen, qui évoque le « *consensus local* » qui a permis « *aux élus de tous bords, aux représentants de la chambre de commerce et aux universitaires de travailler de concert pour la création d'une université indépendante de celle de Rouen* ». Le nouvel établissement devrait développer des filières encore rares en France : maintenance industrielle et transports internationaux.

S. B.

SPORTS

LA VICTOIRE DE « ROYALE » DANS LA TRANSAT

Six cents petits mètres...

De notre envoyé spécial

Saint-Malo. — Cela valait bien qu'on fît parler la poudre ! Il était 15 h 02, le mardi 28 août, lorsque retentit un coup de canon, tiré d'on ne sait où, qui allait laisser accroché dans le ciel, redevenu du plus beau bleu après une longue matinée crasseuse, un gros ballon de fumée grise. Le *Royale* dont les skippers sont Loïc Caradec et Philippe Facque venait de franchir en vainqueur la ligne d'arrivée, un segment tout imaginaire ayant pour extrémités le phare du môle des Noires de Saint-Malo et celui du petit môle de Dinard. D'une foule dont il est impossible d'évaluer l'importance — étaient-ils cent, cent cinquante, deux cent mille ? — monta une clameur de joie et un tonnerre d'applaudissements.

Du monde, il y en avait partout. Sur le môle où l'on se disputait âprement les premiers rangs et les paires de jumelles ; sur les remparts de la « cité des corsaires », sur les plages que la marée avait eu le bon goût de quitter peu avant ; sur les rochers ; sur les bastions de la Hollande et de Saint-Louis, sur les quais... Quant à ceux qui n'étaient pas à terre, ils étaient... au large : cent cinquante bateaux, plus peut-être, voiliers de tout calibre, vedettes, Zodiacs, barques de pêche sortis depuis le matin, se dandinaient là-bas, à perte de vue, pour faire aux vainqueurs la plus désordonnée des escortes, la plus chaleureuse aussi.

Seize minutes plus tard, c'était au tour de *Charente-Maritime-2*, de Jean-François Fountaine, toute sa voilure bleue et blanche, magnifique, en quête d'un vent rare, de passer la ligne. Sans coup de canon mais avec autant de bravos que le premier, qui n'avait réussi à lui prendre que 600 mètres après 5 000 kilomètres de bagarre avec le vent, la vague, le brouillard et le reste...

Vingt-quatre heures d'interminable attente venaient de s'achever. On les avait espérés la veille, lundi 27, non pas à deux mais à trois, car on ignorait encore que le *Fleury-Michon-7*, de Philippe Poupon, ne serait pas de la grande fête. Vers 18 heures, un sale petit brouillard était tombé d'un coup, sans crier gare, noyant dans la même crasse humide l'embouchure de la Rance, le port, la ville et la baie tout entière.

Caradec et le vent

A cette heure-là, on situait le *Royale* à 132 milles, le *Charente-Maritime-2* à 155 milles et le troisième à 260 milles. Dès lors, on savait qu'il s'agirait non plus d'un tiercé, comme longtemps prévu, mais d'un couplé. On savait aussi que le vent, capricieux, avait soudainement molli jusqu'à faire tomber à 10 ou 12 nœuds, puis à 3 ou 4 nœuds un peu plus tard, la vitesse de ces monstres qui avaient parfois dépassé les 30 nœuds lors des jours précédents. Les plus sages étaient allés se coucher, mais il y eut des irréductibles pour veiller tout au long de la nuit dans l'attente d'un impossible miracle.

Mardi, dès 9 heures, l'attente allait recommencer. Optimiste, M. Marcel Planchet, le maire de Saint-Malo, avait prévu une réception à 12 heures, à l'hôtel de ville, pour fêter les vainqueurs... Sur le coup de 11 heures, une rumeur courut la foule : là-bas, loin, très loin sur l'horizon une masse de toile si imposante qu'il ne pouvait s'agir que d'un des catamarans. Las ! C'était... une jonque, construite à Canton et baptisée *Elf-Chine*, venue de La Baule pour accueillir la course. Il fallut attendre 13 h 30 pour les voir enfin, le rouge et blanc devant, le bleu et blanc à trois minutes derrière, formes encore indécises sur l'horizon, qui venaient de doubler le cap Fréhel.

Le suspense devait durer jusqu'aux toutes dernières minutes. Passera, passera pas ? Contourner la bouée de Banchenou, virer derrière l'île de Cézembre, choisir entre les chenaux de la Grande ou de la Petite Porte, autant de manœuvres délicates où l'on espérait que celui-là parviendrait peut-être à « gratter » celui-ci. Vingt fois, le « spi » du *Royale* allait brutalement se dégonfler tandis que celui de *Charente Maritime-2* restait tendu. *« Il va l'avoir », « Il est plus rapide ». « Regardez : Caradec ne prend plus le vent »*... Cent fois on crut que les deux skippers, sait-on jamais, toucheraient *ex-aequo* l'arrivée. Mais seize petites minutes, six cents petits mètres qu'est-ce que c'est par rapport à l'immensité du temps et de l'océan ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS A FLUSHING MEADOW

Les laborieux du premier tour

De notre envoyé spécial

Flushing Meadow. — Les Internationaux de tennis des Etat-Unis ont débuté le 28 avril à Flushing Meadow. Le tournoi du grand chelem le plus relevé de l'année s'engage avec un seul absent — Yannick Noah, blessé — parmi les vingt premiers mondiaux.

Alors que le soleil était au zénith, les parties ont commencé simultanément sur seize courts. Sur le central, une balle en cloche arrive dans la raquette de Bruce Manson. Le petit Californien n'a plus qu'à placer un smash dans la partie gauche du carré adverse pour gagner le match. Il y a bien longtemps qu'il n'a pas passé un premier tour dans un tournoi du grand prix. Il tient là une occasion presque inespérée de reprendre place parmi les cinquante premiers du classement ATP (Association des tennismen professionnels). Son bras gauche se détend avec une fraction de seconde de retard et la boule de feutre s'arrête dans le filet.

En gaspillant cette balle, Manson vient de perdre le match. Des tribunes, il paraît avoir rapetissé d'un seul coup de 10 centimètres. Une autre partie commence, dans laquelle il n'est plus que la chèvre de M. Seguin. Fascinant renversement de situation. Un millième de seconde avant ce smash raté, nous préparions un enterrement de première classe à Aaron Krickstein, adolescent sacrifié sur l'autel du tennis professionnel.

L'instant suivant, la question ne se posait plus. Ce n'était pas le fantôme d'un adolescent qui s'évanouissait sur le cours. C'était un joueur solide, maître de la situation, impitoyable, qui, opérait. Non seulement il allait gagner le tie-break du troisième set, mais encore il dominait tellement la suite des échanges que Manson abandonnait à 4-0 dans l'ultime manche.

« *Les premiers tours sont souvent laborieux* », a reconnu Krickstein, qui a aussi rappelé : « *L'an dernier, j'avais passé ce stade de la compétition en battant le Suédois Edberg au tie-break au cinquième set. Ce match a été le tournant de ma carrière. Ensuite, j'ai pu battre Gerulaitis et cela m'a décidé à passer pro.* » « *Pro* », le mot magique pour tous les lutins de la petite balle. Mais c'est une situation difficile à assumer. Les deux anciens champions du monde junior français, Thierry Tulasne et Guy Forget, l'ont, encore une fois, constaté alors même que tous deux ont sensiblement remonté le courant qui les avait entraînés dans les profondeurs du classement l'an passé.

Tulasne affrontait Mark Dickson. Une casquette de base-ball vissée sur le crâne, ce grand Américain a été mené 4-1 dans la première manche. Il faudrait un volume complet pour raconter comment Dickson s'y prit alors pour casser la cadence du Français, recourant à toutes les ficelles pour récupérer et faire traîner en longueur un match qu'il termina néanmoins tétanisé par les crampes mais vainqueur.

Guy Forget batailla, lui, cinq manches contre Greg Holmes, qui avait provoqué la surprise, l'an passé, en éliminant Vilas. Le jeu à deux mains de l'Américain n'a guère évolué depuis. Il se bat toujours comme un forcené sur tous les points. Contre un renvoyeur de ce type, la meilleure arme de Forget était son service. Tant qu'il put assommer d'aces l'Américain, il réussit à avoir le dessus. Mais il perdit pied dès que sa première balle passa moins régulièrement. Finalement, Forget a été trahi par son service : mené 4-1 dans la cinquième manche, il réussit à égaliser pour disputer le jeu décisif qu'il concéda 7-2 après avoir mené 0-2.

ALAIN GIRAUDO.

SIMPLES MESSIEURS
(premier tour)

Kriek (E-U, nº7) bat Layendecker (E-U), 7-6 (7-5), 6-2, 6-0 ; Krickstein (E-U, n° 8), bat Manson (E-U), 3-6, 2-6, 7-6 (7-1), 6-2, 4-0, anbandon ; Scanlon (E-U), bat Willenborg (E-U), 6-3, 6-1, 6-3 ; Sundstrom (Suè, n° 9), bat Fibak (Pol.), 7-5, 2-6, 6-0, 6-3 ; Ocleppo (Ita), bat Rebolledo (Chi), 6-3, 6-2, 4-6, 4-6, 6-4 ; Gilbert (E-U), bat Pate (E-U), 6-4, 6-0, 6-2 ; Gomez (Eq., n° 5) bat Glickstein (Isl.), 6-1, 6-4, 6-2 ; Holmes (E-U) bat Forget (Fr.), 2-6, 6-3, 6-4, 3-6, 7-6 (7-2) ; Dickson (E-U) bat Tulasne (Fr.), 7-6 (7-2), 7-6 (7-2), 6-4 ; Davis (E-U) bat Hooper (E-U), 6-3, 6-2, 5-7, 6-4 ; Flach (E-U) bat Westphal (RFA), 6-3, 6-7 (6-8), 7-5, 3-6, 6-3 ; Davis (E-U) bat Gurfein (E-U), 4-6, 6-2, 6-4, 6-1 ; Gerulaitis (E-U, n° 12) bat Tarr (AFS), 6-3, 6-3, 6-3 ; Teltscher (E-U, n° 10), bat Gunthardt (Sui.), 7-6 (7-4), 6-2, 6-7 (3-7), 6-3 ; Amritraj (Ind.) bat Buehning (E-U), 7-5, 6-3, 6-4 ; Pimek (Tch.) bat Dupré (E-U), 6-2, 1-6, 6-4, 4-6, 6-1 ; Visser (AFS) bat Tim Gullikson (E-U), 6-7 (2-7), 2-6, 7-5, 6-4, 6-2 ; Nelson (E-U) bat Saltz (E-U), 3-6, 6-7 (5-7), 6-4, 6-2 ; Drewett (Aus.) bat Meister (E-U), 6-1,3-6, 4-6, 6-4, 6-4 ; Jimmy Brown (E-U) bat Stockton (E-U), 6-4, 6-3, 6-2 ; Giammalva (E-U) bat Duncan (E-U), 6-4, 6-1, 6-3 ; Hogstedt (Suè) bat Van Patten (E-U), 6-4, 7-6 (7-2), 7-6 (7-4) ; Simonsson (Suè.) bat Harmon (E-U), 4-6, 6-3, 4-6, 7-6 (7-3), 6-2 ; Bauer (E-U) bat Arguello (Arg.) 4-6, 7-5, 7-5, 6-4 ; Ricky Brown (E-U) bat Edmondson (Aus.), 6-4, 4-6, 6-7 (2-7), 6-2, 6-3 ; Palin (Fin.) bat Van't Hof (E-U), 6-4, 4-6, 2-6, 6-2, 6-3 ; Van Winitsky (E-U) bat Freeman (E-U), 1-6, 4-6, 6-4, 6-1, 7-6 (7-2) ; Lapidus (E-U) bat Perez (Uru.), 6-7 (2-7), 6-4, 6-2, 6-2 ; Taroczy (Hon.) bat Goldie (E-U), 6-3, 3-6, 6-1, 7-6 (7-3) ; Denton (E-U) bat Carter (E-U), 6-4, 6-3, 6-4 ; Cash (Aus., n° 15) bat Nastase (Rou.), 6-3, 7-5, 6-1 ; Perkiss (Isr.) bat Hlasek (Sui.), 6-7 (7-9), 6-3, 6-2, 6-3 ; Mayotte (E-U) bat Lewis (N-Z), 6-4, 6-3, 6-1.

SIMPLE DAMES
(premier tour)

P. Paradis (Fra.) bat B. Bramblett (E-U), 6-2, 6-2 ; M. Jausovec (You. bat Ludloff (E-U), 2, 6-1 ; A. Minter (Aus.) bat J. Durie (G-B, nº 10), 2-6, 7-5, 6-4 ; K. Skronska (Tch.) bat S. Barker (G-B), 6-2, 6-4 ; A. Henricksson (E-U) bat S. Amiach (Fra.), 6-3, 7-5, A. Temesvari (Hon., n° 16) bat R. Fairbank (AFS) 7-6 (7-3), 2-6, 6-3 ; Inoue (Jap.) bat P. Teeguarden (E-U), 6-2, 6-1 ; H. Mandlikova (Tch., n° 3) bat Medrano (Bré.), 6-1, 4-6, 6-2 ; S. Hanika (RFA) bat S. Graf (RFA), 6-4, 6-2 ; R. Reggi (Ita.) bat K. Huebner (E-U), 6-2, 6-0 ; A. White (E-U) bat C. Benjamin (E-U), 6-4, 6-7 (4-7), 7-6 (7-4) ; E. Burgin (E-U) bat M. Cecchini (Ita.), 6-2, 6-1 ; P. Casale (E-U) bat M. Schillig (E-U), 6-0, 6-0 ; Z. Garrisson (E-U, n° 7) bat S. Goles (You.), 6-2, 6-4 ; P. Delhees (Sui.) bat M. Maleeva (Bul., n° 6), 6-1, 5-7, 7-5 ; C. Bassett (Can., n° 14) bat E. Sayers (Aus), 6-4, 6-2 ; P. Keppeler (RFA) bat K. Lathan (E-U), 6-3, 7-6 (8-6) ; B. Gerken (E-U) bat R. White (E-U), 6-3, 6-4 ; K. Gompert (E-U) bat J-A Russell (E-U), 6-3, 6-2 ; I. Budarova (Tch.) bat G. Purdy (E-U), 7-6 (7-5), 6-4 ; C. Evert-Lloyd (E-U, n° 2) bat S. Walsh (E-U), 6-0, 6-0.

FOOTBALL

BORDEAUX CREUSE L'ÉCART

Les Girondins de Bordeaux ont obtenu, mardi 28 août, leur quatrième victoire en quatre matches dans le championnat de France de football. Trois équipes sont toujours à la recherche d'un premier succès : Tours, Rouen et Paris-SG.

RÉSULTATS

Bordeaux b. *Toulon	2-1
Lens b. *Laval	3-1
*Nantes b. Paris-SG	2-0
Auxerre b. *Toulouse	3-1
*Brest b. Marseille	3-0
*Strasbourg b. Sochaux	4-2
*Nancy b. Tours	1-0
Bastia b. *Lille	2-1
*Monaco b. Metz	7-0
*RC Paris b. Rouen	1-0

Classement : 1. Bordeaux, 8 pts ; 2. Nantes et Auxerre, 6 pts ; 4. Brest, Strasbourg, Nancy, Lens, Laval et Bastia, 5 pts ; 10. Monaco, Marseille et RC Paris, 4 pts ; 13. Sochaux, Toulouse, Lille et Toulon, 3 pts ; 17. Tours et Metz, 2 pts ; 19. Rouen et Paris-SG, 1 pt.

● *Hinault bon pour le Championnat du monde.* — A l'issue de la course Paris-Bourges, marquée, mardi 28 août, par une longue échappée solitaire — 223 kilomètres — de Bruno Cornillet et remportée par l'Irlandais Sean Kelly, Bernard Hinault, qui a terminé dans le peloton, a confirmé sa participation au Championnat du monde sur route, dimanche 2 septembre à Barcelone. On laisse entendre, d'autre part, que le groupe La vie claire, auquel il appartient, pourrait accueillir, la saison prochaine, l'Américain Greg Lemond indépendamment du Danois Kim Andersen, récent vainqueur du Tour du Limousin, et du Canadien Steve Bauer, deuxième de l'épreuve sur route des Jeux olympiques à Los Angeles.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29-08-84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 30.8.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 août à 0 heure et le jeudi 30 août à 24 heures.

L'instabilité en Méditerranée s'atténue et des conditions anticycloniques vont prédominer sur le pays ; le courant perturbé océanique circule toujours à des latitudes élevées.

Jeudi matin, le risque de formation de brumes ou de bancs de brouillard est important sur toutes les régions, excepté près de la Méditerranée où quelques passages nuageux seront toutefois observés.

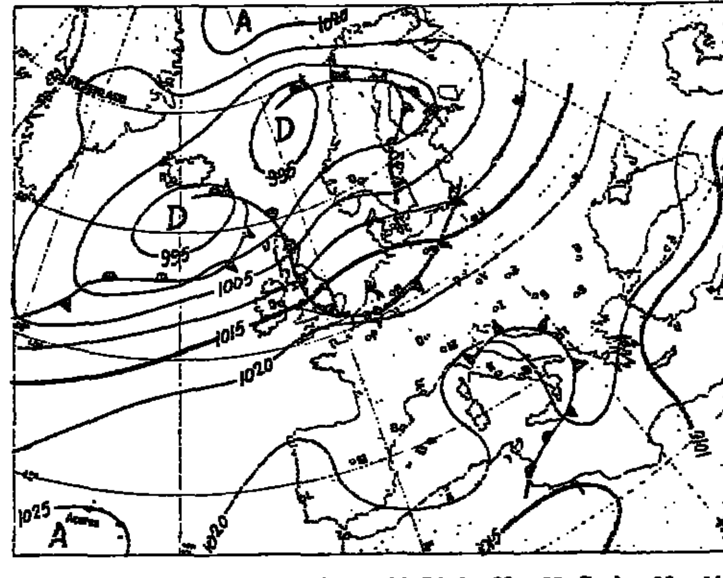
Les nuages risquent d'être également nombreux près des côtes de la Manche mais, au cours de la journée, le soleil fera de belles apparitions.

Sur les autres régions, le temps ensoleillé prédominera dans le milieu de la matinée ; un faible risque d'averse persistera du sud des Alpes à la Corse.

Le vent soufflera faiblement et les températures maximales, en légère hausse, atteindront 24 à 29 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 29 août à 8 heures, de 1022,4 millibars, soit 766,9 mm de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 août; le second le minimum de la nuit du 28 au 29 août) : Ajaccio, 26 et 16 degrés; Biarritz, 23 et 19; Bordeaux, 27 et 14; Bourges, 25 et 12; Brest, 22 et 12; Caen, 24 et 11; Cherbourg, 20 et 14; Clermont-Ferrand, 23 et 11; Dijon, 26 et 14; Grenoble-St-M.-H., 25 et 16; Grenoble-St-Geoirs, 23 et 13; Lille, 25 et 13; Lyon, 24 et 13; Marseille-Marignane, 21 et 19; Nancy, 26 et 10; Nantes, 26 et 13; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19; Paris-Montsouris, 25 et 15; Paris-Orly, 26 et 14; Pau, 25 et 15; Perpignan, 24 et 18; Rennes, 25 et 13; Strasbourg, 26 et 11; Tours, 25 et 12; Toulouse, 26 et 14; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés; Amsterdam, 24 et 14; Athènes, 29 et 21; Berlin, 25 et 13; Bonn, 24 et 8; Bruxelles, 24 et 13; Le Caire, 31 et 21; îles Canaries, 27 et 20; Copenhague, 23 et 15; Dakar, 32 et 26; Djerba, 30 et 20; Genève, 25 et 11; Istanbul, 24 et 15; Jérusalem, 25 et 16; Lisbonne, 34 et 21; Londres, 26 et 14; Luxembourg, 25 et 10; Madrid, 28 et 15; Moscou, 12 et 8; Nairobi, 26 et 14; New-York, 24 et 21; Palma-de-Majorque, 26 et 15; Rio-de-Janeiro, 18 et 16; Rome, 28 et 18; Stockholm, 21 et 14; Tozeur, 36 et 24; Tunis, 31 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3786

HORIZONTALEMENT

I. Etat d'alerte. — II. Certains la relèvent quand d'autres y tombent. D'un emploi courant pour des Dominicains. — III. Sort du brouillard. *Fait jouer les uns ou a donc fait travailler les autres.* — IV. Prendre à partie. — V. Placement de père de famille. — VI. Du rouge en tube. — VII. Eléments de couverture. — *VIII. Il avait le sens des nuances.* — IX. Chauffait. Un endroit qui n'est pas réservé qu'aux dames. — X. Prendre au « collet ». — XI. Se prend souvent le temps d'une « éclaircie ».

VERTICALEMENT

1. Point cardinal. — 2. Lorsqu'il part pour la campagne, c'est rarement pour se retirer. Causes de changement. — 3. Cité. Est légèrement boiteux. Personnel. — 4. Fonds d'un puits *(Singulier)*. — 5. Peut être réfléchi. Petit coin de l'Ardèche. Signes honorifiques. — 6. Vulgaire, pour un chrétien. Nous oblige parfois à faire parler la poudre. — 7. A donc pris un peu de saumon. Le *fin du fin*. — 8. *Son passage* laisse toujours des traces. Vaut trois unités. Echange standard. — 9. Décomposée. Elément d'une trinité.

Solution du problème n° 3785

Horizontalement

I. Poire. SA. — II. Voleurs. — III. En. Sait. — IV. Incapable. — V. Sir. Tl. — VI. Amazone. — VII. Ennui. Nu. — VIII. Lierre. QI. — IX. Il. Œuf. — X. Elégante. — XI. Rêves. Est.

Verticalement

1. Vaisselier. — 2. Pô. Ni. Nille. — 3. Oléocrâne. EV. — 4. Iéna. Murage. — 5. Ru. Air. As. — 6. Ersatz. Eon. — 7. Sablon. Eté. — 8. Il. Nuques. — 9. Attelé. If.

GUY BROUTY.

JEUNES

Change-t-on une équipe qui gagne ?

C'était trop beau. *La Liette*, journal des collégiens du Grand-Lucé (Sarthe) avait été trop complimenté, trop honoré, trop salué *(le Monde du 21 avril). Pour une* fois, une publication réalisée par des élèves avait franchi les grilles de l'école pour impliquer les parents, et, au-delà, plus de cinq cents « vrais » lecteurs, dans ce canton rural. Son titre, qui évoque en patois sarthois un « tiroir à idées », et son contenu, mêlant nouvelles locales et petits reportages réalisés par les enfant, avaient séduit.

Les quatre professeurs, qui avaient conduit les élèves dans l'aventure n'avaient pas ménagé leur peine pour démontrer qu'un tout petit journal, écrit par des élèves de quatrième, pouvait aussi attirer de grandes signatures. M. Michel Jobert, Christine Ockrent, avaient collaboré à *la Liette*, et M. Louis Legrand, auteur du rapport dont s'inspire la rénovation des collèges, lui *avait offert un éditorial* enthousiaste.

Un numéro « Spécial Europe » publié à l'occasion des élections de juin 1984 avait même valu *aux collégiens-journalistes un* premier prix au concours « Un journal pour l'Europe », organisé par le ministère de l'éducation nationale. Consécration suprême, *le principal du collège du* Grand-Lucé et une élève avaient été reçus à l'Elysée lors de la réception du 14 juillet.

Faudra-t-il désormais se contenter de parler au passé de *la Liette*, expérience pédagogique couverte de lauriers avant de sombrer, victime du jeu implacable des mutations d'enseignants ? L'un des piliers de *la Liette* M. Philippe Boisbouvier, maître-auxiliaire d'allemand, n'a pas été nommé au Grand-Lucé à *la rentrée 1984. Il ne satisfait* pas aux conditions — nombre d'enfants, âge, ancienneté, notes administratives, éloignement du conjoint — pour être titularisé cette année et reste à la disposition du rectorat.

Cet été, un professeur exerçant dans l'académie de Strasbourg et nouvellement titularisé a, lui, été nommé dans le chef-lieu de canton de la Sarthe au poste laissé vacant par M. Boisbouvier. *« L'équipe pédagogique de la Liette ne peut être démantelée »*, clame le dernier éditorial du journal, qui s'interroge sur la lourdeur et l'anonymat de la machine administrative.

Au rectorat de Nantes où l'on s'affirme *« très fiers de la* Liette », on précise que l'enseignant écarté a droit au réemploi mais n'a pu être nommé ailleurs pour l'instant, faute d'un poste d'allemand vacant. Pourrait-il être finalement maintenu sur place « en surnombre » ? On l'envisage sans pouvoir l'assurer.

Mais les professeurs et le principal du collège du Grand-Lucé impliqués jusqu'à la passion dans la confection de ce nouvel outil *pédagogique qu'est leur journal*, ont un autre sujet d'inquiétude. Les postes de deux professeurs, l'un d'éducation manuelle et technique, l'autre de lettres, sont *supprimés à la rentrée pour* cause de « redéploiement » (autrement dit redistribution des moyens) dans l'académie.

L'heure des mutations

Le collège s'était pourtant porté volontaire pour la « rénovation », et l'on comptait y étendre et y perfectionner l'utilisation du journal pour mieux responsabiliser les élèves et les inciter à s'ouvrir sur l'extérieur ; cette deuxième déception a donc été perçue comme une infortune supplémentaire pour *la Liette*. Des heures ont bien été accordées pour combler le déficit, *mais elles devront être assurées* en supplément par les enseignants restants.

Doit-on changer une équipe qui gagne ? La question mérite d'être posée, notamment au Grand-Lucé. La titularisation des maîtres-auxiliaires est une vieille revendication enseignante en passe d'être satisfaite, et le service public, parce qu'il se doit d'être égal dans toutes les régions, ne peut fonctionner dans un système — et des critères — *de mutation. Le démantèlement* involontaire d'une équipe pédagogique soudée qui a démontré sa capacité à intégrer les élèves ne peut être qu'une source de découragement. Pourquoi l'appartenance à une telle équipe ne serait-elle pas prise en considération à l'heure des mutations ?

PHILIPPE BERNARD.

SERVICE NATIONAL

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DE LA FRACTION DE CONTINGENT 1984/10

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1984/10 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

a) Les jeunes gens dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er octobre 1984 ;

b) Les jeunes gens dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er octobre 1984 ;

c) Les jeunes gens volontaires pour être appelés le 1er octobre 1984 et qui, à cet effet, ont, avant le 21 juillet 1984, déposé une demande d'appel avancé ;

d) Les jeunes gens volontaires pour être appelés le 1er octobre 1984, *et qui, à cet effet, ont, avant le* 1er août 1984, fait parvenir leur résiliation de report d'incorporation.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er octobre. Leurs services prendront effet à compter du 1er octobre 1984.

Toutefois :

1. — Les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 11 septembre 1984 ; le point de départ de leurs services est fixé au 11 septembre 1984.

2. — Les jeunes gens destinés à la marine et ayant accepté le décalage de leur appel pourront, dans la limite des besoins, n'être incorporés *dans cette armée qu'à partir du* 5 novembre 1984, le point de départ de leurs services étant alors fixé au 1er novembre 1984.

3. — Les jeunes gens admis au cycle préparatoire de formation des élèves officiers de réserve de l'armée de terre et les jeunes gens titulaires du brevet de préparation militaire (option sous-officiers) de cette armée, qui ont, à chacun de ces titres, accepté le décalage de leur appel, seront incorporés le 5 novembre 1984 ; le point de départ de leur service est fixé au 1er novembre 1984.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 août :

DES DÉCRETS

● Complétant et modifiant les parties réglementaires du code pénal *et du code de procédure pénale* applicables dans les territoires d'outre-mer.

● Relatif à la contribution exceptionnelle de l'Etat à la création d'emplois dans la région lorraine.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 31 AOUT

« Cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée, boulevard de Ménilmontant (Arts et Curiosités de Paris).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'Ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Saint - Germain - des - Prés », 15 heures, métro Mabillon (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Sully », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son Histoire).

« La Conciergerie », 15 heures, entrée (M. Pohyer).

ÉDUCATION

ANNUAIRE PÉDAGOGIQUE DES COLLÈGES ET LYCÉES PARISIENS

Vous arrivez à Paris ; vous déménagez ; votre enfant entre en sixième, en seconde ; vous voulez changer d'établissement : comment vous renseigner ?

Dans son numéro de juillet-août — dont l'enquête principale est le Palmarès des universités, des classes préparatoires et des grandes écoles, — *le Monde de l'éducation* publie l'annuaire de tous les collèges et lycées de la capitale, ainsi qu'un photographie pédagogique de chacun d'eux : adresse, effectifs, options, langues enseignées, nom et adresse d'établissement et des responsables de parents d'élèves.

★ En vente chez les marchands de journaux (11 F), et au *Monde* (5, rue des Italiens, 75427 Paris CEDEX 09).

CARNET DU Monde

Naissances

— Margot et Thomas ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère

Camille,

22 août 1984.

Martine et Christian GRENIER,
13, rue Deville,
31000 Toulouse.

— **Simon LOBELSON**

est né, le 7 août 1984, pour la plus grande joie de

Marguerite Robert,
son arrière-grand-mère,
Bernard Lobelson et Mme,
ses grands-parents,
Jean-Yves et Monique Mahé,
ses grands-parents,
Joseph Lobelson et Véronique Mahé,
ses parents,
Eric et Hervé Mahé,
ses oncles.

16, rue du Docteur-Acquaviva,
13248 Marseille Cedex 4.

Mariages

— M. et Mme Jacques ARMAND,
M. et Mme Jack Yves RENAULT
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Brigitte et Yannick,

qui sera célébré le 22 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle.

7, rue Pénicaud,
33300 Bordeaux.
2, allée Claude-Monet,
94500 Champigny.

Décès

— M. Jean Batigne et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Caroline Sanchez
et ses enfants,
M. Daniel Batigne,
M. et Mme Jean-Louis Milin
et leurs enfants,
Mlle Diane Luc,
Parents et alliés,

ont le regret de faire part du décès de

M. René BATIGNE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu, à Cannes (06), dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques seront célébrées à Paris dans la plus stricte intimité, le vendredi 31 août 1984.

20, rue Marbeau,
75116 Paris.

— Mme Christian Benezech
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Christian BENEZECH,

le 21 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

34000 Saint-Clément-La Rivière.

— Le président,
Les vice-présidents
Et les directeurs des unités d'enseignement et de recherche de l'université de Montpellier-I,
Le secrétaire général
Et les membres du conseil de l'université
ont le regret de faire part du décès, survenu le 21 août 1984, de

M. Christian BENEZECH,
professeur de biophysique médicale,
doyen honoraire
de la faculté de médecine.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-Clément-La Rivière (Hérault), dans l'intimité familiale, le 23 août 1984.

— Le doyen,
Les membres du corps enseignant
Et du conseil de gestion de la faculté de médecine de Montpellier
ont le regret de faire part du décès, survenu le 21 août 1984, de

M. Christian BENEZECH,
professeur de biophysique médicale,
doyen honoraire
de la faculté de médecine.

Les obsèques ont eu lieu le 23 août en l'église de Saint-Clément-La Rivière (Hérault), dans l'intimité familiale.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Louis-Martin Bonnigal,
son épouse,
Eric, Anne-Sophie et Dorothée,
ses enfants,
M. et Mme Yves Cossé,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Charles Berthier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Brizard
et leur fille,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

général Louis-Martin BONNIGAL,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix des TOE,
croix de la valeur militaire,

survenu, à l'hôpital du Val-de-Grâce, le mardi 28 août 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du Val-de-Grâce le lundi 3 septembre 1984, à 8 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Vertou (Loire-Atlantique).

41, rue de la Paroisse,
78000 Versailles.
3, place Edouard-Normand,
44000 Nantes.

— Mme Christiane Haemmerlin,
son épouse,

Michel et Françoise Haemmerlin,
Lison Haemmerlin,
Daniel et Annie Haemmerlin,
Philippe et Mari-Jo Haemmerlin,
ses enfants,

Sylviane et Guillaume Haemmerlin,
Fanny, Médéric et Chloé Haemmerlin,
ses petits-enfants,

Les familles parentes et alliées,

ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 24 août 1984, dans sa soixante-dix-septième année, de

M. Jean-Louis HAEMMERLIN,
président-directeur général en retraite
de la SA Georges Haemmerlin
(Saverne),
président honoraire
du conseil de surveillance
de la SA à directoire
Georges Haemmerlin (Saverne),
chevalier de Légion d'honneur,
conseiller honoraire
du commerce extérieur.

Un culte d'action de grâces et d'espérance a eu lieu le mardi 28 août 1984 au temple protestant de Saverne.

75, rue du Haut-Barr,
67700 Saverne.

— M. Isaac, Jacques Slama,
son époux,
Les familles Slama, Haddad, Foulard, Sarfati, Berdah,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme Jacques SLAMA,
née Christiane Foulard.

Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne recevra pas.

131, rue de l'Université,
75007 Paris.

— On nous fait part du décès, survenu le 20 août 1984, du

docteur René SOLAL,
ex-gynécologue-accoucheur
et directeur
du Centre de transfusion sanguine
d'Oran,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance.

Suivant ses désirs, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Clinique Sully,
78600 Maisons-Laffitte.

— Mme Bertrand Guérin de Vaux,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Richardson,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Wattel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edmond Wattel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Wattel,
leurs enfants et petits-enfants,
prient d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Edmond WATTEL,
née Reia Daniel,

survenu, le 24 août 1984, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 27 août dans la chapelle des Dames-de-Saint-Maur à Marseille.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la disparition de

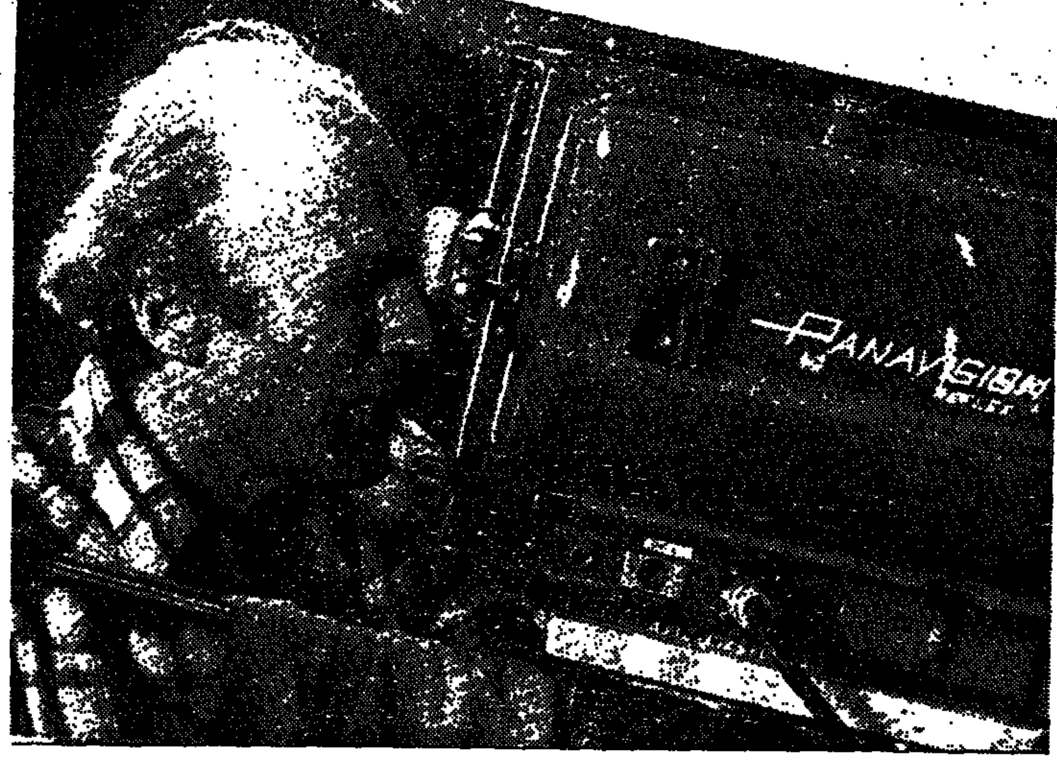
Gilles MOYNE,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Les quatre «R» à la Mostra de Venise



(Eric Rohmer).

Resnais
Rivette
Rohmer
Rouch

L'amour fou du cinéma

TOUT commence au lendemain de la guerre, avec la redécouverte d'Hollywood, un moment absent des écrans français, et la révélation du néo-réalisme italien. *Rome ville ouverte* et *Paisa* de Rosselini, *Sciuscia* de Vittorio de Sica, mettent à mal les vieilles conventions narratives, semblent nous jeter au cœur de la réalité. Hollywood déferle à nouveau sur les écrans. Mais le cinéma français, coupé du monde pendant quatre ans, occupe mieux la place. Des lois, succédant à la conjoncture historique de l'occupation, vont commencer à le protéger. Le mouvement ciné-club connaît une expansion sans précédent, l'association Tourisme et Travail est le lieu d'où surgissent non seulement les frères Jacques, mais aussi André Bazin, Chris Marker.

L'Ecran français est brièvement, de 1945 à 1947, avant que la politique ne le dévore, l'hebdomadaire de cinéma dont tout le monde a rêvé. *La Revue du cinéma* reparaît. Jean-Georges Auriol, avec la collaboration d'un jeune critique Jacques Doniol-Valcroze, impose un ton à base de fantaisie et d'une culture illimitée. Nous y découvrons, émerveillés, André Bazin et ses articles sur Charles Chaplin, William Wyler. Un certain Maurice Schérer, le futur Eric Rohmer, y affine ses piques et nous parle, avec ferveur presque, d'espace et de morale. L'historien communiste Georges Sadoul tient chronique chaque semaine aux *Lettres françaises*, chez Aragon.

La France et Paris d'abord retrouvent le cinéma dans un climat passionné. Slogans, cris de ralliement, jaillissent (la caméra-stylo selon Alexandre Astruc : *« Le stylo est la caméra, la caméra, le stylo »*, le paradoxe de Roger Leenhardt : *« A bas Ford, vive Wyler »*), les excommunications se fourbissent dans l'ombre. La guerre froide sévit en politique, mais aussi dans les esprits. L'Amérique est plus que jamais lointaine, pays mythique qui n'arrête pas de nous faire rêver par ses films. C'est à ce moment précis que naissent *les Cahiers du cinéma*, portés sur les fonts baptismaux par Jacques Doniol-Valcroze, qui a pris le relais après la mort accidentelle de Jean-Georges Auriol et Lo Duca, auxquels va se joindre très vite André Bazin. Nous sommes en 1951.

C'est au moment où le vieil Hollywood entame son irrésistible déclin, vers 1952, qu'une nouvelle génération de critiques apparaît aux *Cahiers*, conduite par François Truffaut et Jacques Rivette, avec également Claude Chabrol, Jean-Luc Godard. Hollywood est progressivement réhabilité, sanctifié, cependant que s'esquisse une théorie du cinéma dont Jacques Rivette (la mémorable *Lettre sur Rossellini*, d'avril 1955) et Eric Rohmer sont les idéologues intraitables. *Les Cahiers du cinéma* porteront haut le drapeau d'une nouvelle vague encore à naître — le terme a été inventé par Françoise Giroud dans *l'Express*, en 1958, à l'occasion d'une enquête sur la nouvelle génération. A la fin de la décennie, c'est l'explosion, le passage à la pratique. Et coup sur coup, nous voyons *le Beau Serge* (1958) et *les Cousins* (1959) de Claude Chabrol, *A bout de souffle* de Jean-Luc Godard, *les Quatre Cents Coups* de François Truffaut, *le Signe du lion* d'Eric Rohmer, tous les trois achevés en 1959.

A la même époque Alain Resnais réalise à son tour son premier long métrage, *Hiroshima, mon amour*, sur un scénario original de Marguerite Duras. Depuis ses films sur l'art, et d'abord *Van Gogh*, en 1948, Alain Resnais est, avec Georges Franju, Pierre Kast, à la pointe d'un mouvement de renouvellement du cinéma français particulièrement évident dans le court métrage. Certains, comme notre confrère américain Richard Roud, aujourd'hui directeur du Festival de New-York, mais Parisien d'adoption, parleront, un peu plus tard, à côté du groupe des *Cahiers du cinéma*, d'un groupe rive gauche, ainsi nommé parce que ses représentants habitent la rive gauche, mais aussi, de quelque façon, s'inscrivent dans la mouvance politique de gauche et qu'ils rattachent le cinéma à un ensemble plus large incluant théâtre, cabaret, littérature, musique. Outre Resnais, on pense immédiatement à Chris Marker, à Agnès Varda, à Henri Colpi.

Inclassable, un certain Jean Rouch, ethnographe, explorateur, poursuit en solitaire, sinon précède, le travail de sape de Jacques Rivette aux *Cahiers du cinéma*. Il redonne ses lettres de noblesse à l'amateurisme, qui signifie tout simplement : faire du cinéma avec amour. *Moi, un Noir*, en 1958, crée le choc, frappe en quelque sorte les trois coups pour toutes les nouvelles vagues présentes et à venir. *« Comme la Jeanne d'autrefois*, écrit, enthousiaste, Jean-Luc Godard (*les Cahiers du cinéma*, avril 1959), *notre ami Jean s'en est allé avec une caméra pour sauver sinon la France, du moins le cinéma français. »* Jean Rouch fera la liaison, à égalité absolue avec Michel Brault et ses émules canadiens, avec Richard Leacock et la révolution du direct aux Etats-Unis.

Nous avons voulu réunir, à l'occasion de l'hommage rendu cette année par Gian-Luigi Rondi, directeur de la Mostra de Venise, au cinéma d'auteur, les quatre « R » choisis par lui pour représenter la France (avec Otar Iosseliani et *les Favoris de la lune*) : Eric Rohmer, Jacques Rivette, Alain Resnais et Jean Rouch. Rohmer repartait déjà sur un nouveau film : Hervé Guibert évoque avec lui les raisons de certains choix. Alain Resnais, luttant contre la montre pour finir *l'Amour à mort* en temps voulu, dut s'éclipser assez rapidement. Restaient face à face Jacques Rivette et Jean Rouch. Malgré le danger évident de trop s'abandonner aux idées générales, danger redouté par Rivette, derrière la permanence des préoccupations de l'un et de l'autre, se reconnaissent des affinités, la même affirmation farouche d'indépendance.

De ces quatre cinéastes français, aussi différents que faire se peut, et de quelques autres, est née une petite révolution qui a eu des retombées un peu partout, et d'abord au Brésil, au Québec et en Hongrie.

L. M.

Le piège délicieux des « Nuits de la pleine lune »

QUI se ressemble ne s'assemble pas. Rémi, sportif carré, travaille au sein d'une mission d'aménagement à Marne-la-Vallée. Il a horreur de sortir, il a sa maison, Louise, et ça lui suffit. Louise, fine sauterelle, a choisi la voie des arts décoratifs. Elle adore s'amuser, elle aime Rémi, et, pour le garder sans étouffer, s'aménage un studio à Paris.

C'est avec Octave, un journaliste marié, que Louise parle vraiment, et sur la même longueur d'onde. Ils ont, identique, une disponibilité égoïste à l'égard du monde et de la séduction. Octave se dit amoureux de Louise, et ce désir — qui entraîne chez lui une attention jalouse, toute conjugale — est leur seul désaccord. Pour Louise, Octave est son meilleur ami, simplement, et par-dessus tout.

Les théories de Louise sur la liberté en amour ne sont-elles pas imprudentes ? Réponse à la fin des *Nuits de la pleine lune*, quatrième volet de ces « Comédies et proverbes » où Rohmer développe en inénarrables arabesques un argument tout ce qu'il y a de commun.

« Qui a deux femmes perd son *âme, qui a deux maisons perd sa raison »*, dit le prétendu dicton champenois placé en exergue du film. Et en face des dispositifs de Louise, nous, les spectateurs, mis dans le rôle de la sagesse populaire, nous parions successivement sur les réussites et les échecs de ces couples si modernes, nous sommes pris au piège délicieux de la psychologie. Nous pensons : « Je l'avais bien dit », nous nous égarons, pour mieux nous y retrouver, et nous étonner encore.

Grands dieux, cela porte sur d'infimes détails (Rémi ne viendra pas à la soirée, mais si, Louise souffrira de la solitude, mais non, l'adolescent va compter, allez savoir)! Nous n'avons même pas conscience des rouages de ce vain suspense. A vrai dire, la simplicité de Rohmer est diabolique.

Vous avez les hommes. On ne les voit qu'en présence de Louise et par rapport au profit qu'elle en retire ou pas. Ils sont ridicules. Rémi fait des scènes, brute sentimentale qui éclate dans ses vêtements. Octave, chaque fois qu'une femme le regarde, éprouve *« comme une sensation de déjà vu »*. Il est d'un narcissisme fervent. Il flotte dans son veston. Ridicules ? Ce n'est pas le mot. Les jeunes, aujourd'hui, pour qualifier les gens très typés, qui leur font de l'effet, disent dans un grand éclat de rire : *« Ils sont trop. »* Octave et Rémi sont trop. On les adore.

Louise, elle, n'est pas immédiatement comique. Nous la connaissons bien, c'est une amie de longue date. Elle tient des discours sur le fait d'avoir des enfants à seize ou à trente ans, sur les décisions qu'elle et les autres doivent prendre, sur ce qui lui arrive. Elle est contente d'avoir son indépendance financière. Elle a beaucoup de goût pour arranger son environnement, d'ailleurs il lui arrive, en dehors de l'agence, de travailler pour elle-même. Femme des années 80, elle accorde son look à ses activités et à son âme du moment, sans affectation.

Un gros nœud dans les cheveux, chaussures plates, pantalon, manteau ample et grosse écharpe le jour, fourreau noir le soir. Déshabillé de soie pour Rémi. Comme ça se trouve pour Octave. Chignon et collier de perles pour le gentil loubard saisi au bal. A moins que ce dernier « accoutrement », quand elle est nue dans le lit, ne soit qu'un gag à interpréter.

Et puis un drôle de panier qu'elle trimballe entre Paris et Marne-la-Vallée et que l'on devine être le symbole vital de cette maison qu'elle n'a plus nulle part. Voilà Louise. Octave aussi parle beaucoup, mais on ne s'inquiète pas pour lui. Finalement, comme Rémi, il a la dignité de ses travers, une certitude acquise. Louise est fragile sous ses airs. Elle devrait arrêter de penser (pour ce que c'est fracassant, ce qu'elle pense !), arrêter de bouger, se stabiliser, enfin.

La voilà prise qui croyait prendre. Elle avait dit à Rémi de regarder (en substance, car on ne s'exprime pas ainsi chez Rohmer) plus loin que le bout de son nez à elle ? Elle le voit dans un café. Elle se cache. Il ne l'a pas vue, mais Octave, l'a vu, lui. Avec une femme. Une femme avec une toque. Une des amies de Louise a une toque.

Louise tique. Et nous, qu'est-ce qu'on fait ? On rit, évidemment. On rit de bonheur tout au long du film. Ces misères sont notre épopée quotidienne.

Ceux qui ne supportent pas Rohmer disent de ses acteurs qu'ils parlent faux. Béatrice Romand dans *Un beau mariage*, Arielle Dombasle dans *Pauline à la plage* et, à présent, Pascale Ogier et Fabrice Luchini, ont ce débit net, cette intrépidité de la voix qui sont justement la seule condition pour que le film reste maintenu en équilibre sur le fil tendu par le cinéaste. Le dialogue, c'est la ligne de crête. S'il était dit autrement, il serait ridicule par son abondance, par sa légèreté raffinée. Tous les risques qu'il contient ne sont perceptibles qu'à l'écoute, à l'image.

Les acteurs sont parfaits pour des personnages parfaits. Ils sont transparents, ils ne montrent pas du doigt ni de l'œil ce qu'ils savent faire. Fabrice Luchini est un Octave brillant, Tcheky Karyo un Rémi opaque traversé de douceur. Les rôles plus modestes, interprétés par Virginie Thévenet et Christian Vadim, sont aussi éloquents. Lazslo Szabo détient le secret du titre.

Pascale Ogier signe la décoration du film, et c'est un prolongement naturel de son intelligence à jouer, un fragment de l'accord total qui règne sur l'œuvre, depuis les gris orchestrés par le directeur de la photo, Renato Berta, jusqu'à la participation amicale et fouillie des figurants qui animent les fêtes.

Dans les fêtes, Rohmer isole les pantomimes de la maladresse ou de l'attirance. Parce qu'il émeut aussi, ou fait rire, du contraste muet entre deux éléments d'un plan fixe. C'est du cinéma. Une façon de suggérer des pans d'histoire en une absence (on ne voit qu'en photo la femme d'Octave, et les copains de Louise ne sont joignables qu'au téléphone), de nous aiguiller sur un visage (l'apparition d'une certaine Camille), de nous fourvoyer en s'attardant sur un autre (Marianne, l'amie de Louise).

Pourquoi *les Nuits de la pleine lune* nous laissent-elles en paix, réjouis et distraits, sans que cette anecdote méchante prenne un tour cruel ? Parce que Rohmer, remarquable épistolier du cœur, ne s'adresse qu'à l'esprit.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Les Nuits de la pleine lune* sort ce mercredi 29 août (*voir « les films nouveaux »*), et sera présenté à Venise le 5 septembre. *Le Monde* rendra compte des autres films au fur et à mesure de leur passage à la Mostra. *L'Amour par terre*, de Jacques Rivette, est présenté le 31 août ; *l'Amour à mort*, d'Alain Resnais, le 1er septembre (sortie en France le 5 septembre), et *Dionysos*, de Jean Rouch, le 3 septembre.

Des « Contes moraux »
aux « Comédies et proverbes »,
n'y a-t-il pas
une sorte de régression,
comme une juvénilité généralisée ?

(Lire page 12, la réponse d'Éric Rohmer.)

« Il y a ceux qui disent : j'ai envie de faire autre chose, et d'autres personnes qui disent : il existe une tradition et j'ai envie de m'y inscrire. Et puis finalement on s'aperçoit que ça revient au même. Qui est le plus révolutionnaire, Ingres ou Delacroix ? »

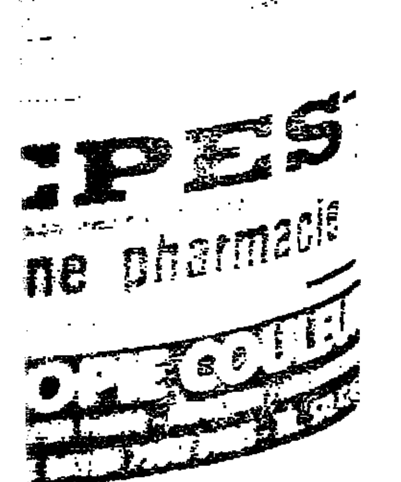
JACQUES RIVETTE.
(Juillet 1984.)

« Je me sentais solidaire de tout ce qui se faisait, qui était un peu différent. Mais je ne me suis jamais identifié aux recherches de la nouvelle vague en tant que telle. Dans mes souvenirs, j'avais l'impression de continuer une espèce de tradition à cheval entre Le jour se lève, *de Carné-Prévert, et* l'Inconnue d'Arras, *de Salacrou. »*

ALAIN RESNAIS.
(Juillet 1984.)

« L'idéal serait de faire du cinéma de fiction improvisé. Le cinéma de fiction improvisé, à mon sens, est un cinéma dans lequel on ramasse les éléments du réel, et où une histoire se crée pendant le tournage. Il faut être en état de grâce. Or pour être en état de grâce il faut avoir un œil dans le viseur, il faut voir le film. »

JEAN ROUCH.
(Juin 1963.)



Venise

Jacques Rivette

Dialogue sur

« Cette rencontre se situe au présent, sur des films d'aujourd'hui, dans les conditions d'aujourd'hui, à un moment où la création individuelle, le vrai film d'auteur, se heurtent aux exigences de plus en plus *contraignantes de la profession.* De l'« industrie ».

— Rivette : Je ne suis pas d'accord avec ces définitions. Moi, je ne l'ai jamais rencontrée, l'industrie. La formule de Malraux, qui a un sens agressif, cette fameuse phrase « *Par ailleurs le cinéma est une industrie* », a été complètement faussée depuis le début. Le cinéma n'est pas une industrie, c'est de l'artisanat. Même la Metro Goldwyn Mayer, à la plus grande époque, c'est de *l'artisanat, avec les querelles* de famille. Il y avait les mêmes phénomènes que dans les ateliers des peintres de la Renaissance, où les gens se fâchaient entre eux, où il y avait des histoires de femme ou de garçon, ou je ne sais *quoi*, et *tout ce que ça implique*. Ça n'existe pas, l'industrie du cinéma. Moi, je ne l'ai jamais rencontrée. Et je serais curieux de connaître quelqu'un qui l'a rencontrée.

— J'appelle industrie le fait d'avoir certains moyens, ou certaines garanties de travail, un certain appareil technique.

— Rivette : Plus il y a de l'argent, plus les films sont aventureux et difficiles. Les films les plus faciles sont ceux où on n'a pas d'argent.

— Mais c'est de plus en plus difficile de trouver de l'argent.

— Rivette : Oui, c'est terriblement difficile depuis une dizaine d'années. A tous points de vue. Non pas qu'il y ait moins de producteurs. Il y a des gens formidables, qui n'existaient pas autrefois, qui sont vraiment les complices des cinéastes. Mais où peuvent-ils prendre l'argent ? Ils ne le savent plus. Les possibilités de financement sont devenues tellement limitées. Il n'y a plus que trois distributeurs, et ce n'est même pas vrai. Quand on dit trois distributeurs, il n'y a que Gaumont qui prend des risques, Parafrance en prend tous les six mois.

» Nous vivons dans un système où, s'il n'y a pas l'avance sur recettes — tout passe malheureusement par cette avance sur recettes, on ne va pas rentrer dans le détail, ce serait une autre histoire, — on n'existe pas. Quant à la télévision, elle ne fait pas le dixième de ce qui serait son devoir. Leur budget, même réduit, reste important. Il est entièrement consacré à faire marcher leur machine infernale. Il n'est plus du tout consacré à la création.

— Si l'on veut faire du cinéma, il va falloir travailler comme Jean Rouch et ses étudiants ?

— Rouch : Le quota normal, c'est un sur cent. Il faut cent étudiants pour en avoir un qui puisse être réalisateur. *Il y a un hasard terrible* : quelqu'un fait un film et tout à coup ça fonctionne.

— Rivette : En effet, en même temps, je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui avait vraiment envie de faire un film et qui ne l'ait pas fait. Dans la mesure où ces films restaient faisables, n'étaient pas des rêves fous, comme de vouloir faire un remake des *Dix Commandements*. Qu'après le film ainsi réalisé ait été bon ou mauvais, c'est une autre question. C'est faux, l'idée d'un pourcentage d'échecs énorme ; c'est vrai si l'on compte le pourcentage absolu des soi-disant candidats. Mais si l'on compte, parmi ces soi-disant candidats, ceux qui désirent vraiment, réellement, faire quelque chose, à ce moment-là, je pense, la *proportion des choses qui se font*, c'est 90 %.

— La diffusion n'aide guère.

— Rivette : Le problème de la diffusion est un problème différent, bien mal parti. La régression est énorme. Il ne faut pas y voir un complot diabolique des distributeurs et des exploitants. C'est dû au contraire à un manque de curiosité de plus en plus grand des spectateurs. De plus en plus, ceux qu'on appelle les spectateurs ont envie de voir une chose, et pas le reste.

— Dans ces conditions, comment peut-on conseiller à des jeunes de se lancer dans le cinéma ?

— Rouch : Il faut bien dire la vérité. Actuellement, ce qui est important, c'est de bouffer. *Il faut* bouffer. C'est très dur de bouffer en faisant le genre de cinéma dont je parle. Surtout le cinéma ethnographique. Et moi, ce que je dis aux étudiants, avec une thèse de troisième cycle, on peut entrer dans la fonction publique, obtenir un poste quel qu'il soit avec un salaire élevé.

— Pratiquer le cinéma comme un hobby ?

— Rouch : C'est exactement ce que faisait Julien Gracq en littérature.

— Oui, mais ça coûtait moins cher d'écrire un livre.

— Rouch : Bien sûr. Mais je vais vous citer l'exemple d'Euzhan Palcy. Elle prépare une thèse sur l'histoire de *la Rue Cases-Nègres*. Elle va sans doute créer un département de cinéma à l'université de Fort-de-France. Elle aura un emploi. Une sorte d'emploi.

— Est-ce que c'est plus facile aujourd'hui, techniquement, d'obtenir ce que l'on désire ?

— Rouch : Oui, parce qu'on a du matériel plus maniable.

— Rivette : C'est d'autant plus aberrant de continuer de vouloir imposer à tous les cinéastes des façons de procéder datant de l'époque où les films se tournaient en studio, où effectivement il fallait construire des décors et savoir deux mois à l'avance quels étaient les emplacements de caméra.

— Rouch : Le son est en retard. Je ne sais pas si Jacques a eu ces problèmes-là.

— Rivette : Je n'ai pas le sentiment qu'il soit en retard sur l'image. On a toujours envie que ce soit plus souple, plus pratique, plus immédiat, plus spontané.

— Rouch : *Je me suis aperçu*, au cours du tournage de mon dernier film, de l'archaïsme terrifiant qui subsiste dans la prise de son. Il faut, avec Jean Epstein, après tout ce qu'il a dit sur l'image et l'accélération de l'image, réfléchir un peu à ce qu'est le son. A sa qualité physiologique, à cette sélection que nous faisons qui nous permet d'écouter quelqu'un en gommant...

— De localiser dans l'espace, en quelque sorte ?

— Rouch : De « localiser » l'espace. Comment faire ? Je continue à penser que le modèle vient de petits essais faits par des étudiants sans moyens, travaillant avec les techniques du super-8 aujourd'hui, quelque fois en vidéo. J'aimerais poursuivre personnellement l'expérience que viennent de faire Raymond Depardon et surtout Alain Gheerbrant avec *l'Amour rue de Lappe*. C'est-à-dire la possibilité de maîtriser le son en même temps que l'image, d'être ce personnage très bizarre, à la fois spectateur de son *film de l'œil droit et auditeur de* l'oreille droite. Et qui, de l'œil gauche et de l'oreille gauche, est le réalisateur. Pour pouvoir rentrer dans une réalité, y pénétrer parce qu'on est seul, c'est-à-dire ne pas avoir l'arrogance que nous avons quand *nous sommes entourés*, et qui fait que quelque chose se modifie.

» Il faut faire du cinéma *« au vent de l'éventuel »*, comme disait Breton. Dans le domaine d'un cinéma plus naturel et plus en prise directe sur la réalité, vous êtes obligé de tenir compte de cela. Or nous n'en sommes qu'au début, au démarrage. Il faut traquer le spontané. C'est dans ce domaine-là que je poursuis mon travail. Je le complique à plaisir, par goût du risque, en essayant de chasser le spontané dans l'imaginaire. Ce qui est délirant, c'est d'utiliser tous les pièges des romans victoriens, des romans de terreur victoriens, tous les systèmes que l'on connaît bien, pour conduire ceux qui participent à ce jeu à un élément de rupture avec eux-mêmes. Ils deviennent soudain de fantastiques acteurs, complètement imprévus, et pour eux-mêmes et pour autrui. J'ai été très surpris, dans le film que j'ai fait, par un ami, Jean Monod, qui devient Dionysos. Et qui ne se le cache pas.

— Rivette : La formule de Breton que citait Jean, je l'avais lue, je l'avais oubliée. Elle est effectivement juste. Pour moi aussi, le cinéma, c'est d'essayer de capturer ce qui n'a lieu qu'une fois. C'est le poème de Baudelaire *Une passante*, c'est la rencontre le quart d'une seconde, le regard qui, sur la pellicule, fait quatre images, mais est inoubliable pour le reste de la vie. Le cinéma, c'est vraiment un miracle, une machine qui a été inventée à *la fin du dix-neuvième siècle et dont* l'imaginaire des hommes rêvait depuis des millénaires. Cette machine a surgi comme un aboutissement... C'est l'aboutissement de l'histoire de l'humanité.

— Mais vous-même, comment travaillez-vous avec les acteurs ?

— Rivette : Je n'écris pas le rôle, puisque je n'écris pas, c'est bien connu, de scénario. J'essaie de parler avec les gens, ce qui est plus intéressant qu'écrire. Le cinéma est un prétexte pour rencontrer des personnes, justement, comme Jane Birkin. Autrement, bien sûr, je peux toujours aller trouver Jane chez elle, sonner à sa porte et lui demander de me faire le thé. Bon, peut-être qu'elle le fera, parce qu'elle est très gentille, mais ça tournera court. Si je viens chez elle en lui disant : « Bien, après tout, si on essayait de faire un film ensemble ! », notre dialogue est plus intéressant. Parfois, à force de parler avec des comédiens, avec quelques personnes de l'image et du son qui ont des opinions, il peut y avoir un produit sans passer justement par quelque chose d'écrit. Et l'écrit, je demande à Pascal Bonitzer ou à Jérôme Prieur de se dévouer, de faire des pensums pour le Centre du cinéma, pour la production.

— Rouch : Moi, je n'ai jamais écrit en principe, sauf si j'y suis forcé. Alors parfois on est coincé. Par exemple j'avais prévu un tournage à la gare d'Houdan que j'avais vue un jour d'orage, l'éclairage laté-

« Il y a quelque chose qui me met en colère, c'est quand on lit des textes, des allusions, même des livres, le nombre d'erreurs chronologiques, monumentales, qu'il y a. Alors un jour, ce serait une œuvre saine et salubre d'y consacrer huit jours, de préciser trois ou quatre points : c'était à telle date, de telle façon, à tel moment. Nous, cette génération aléatoire... »

JACQUES RIVETTE.

« Moi, ma conclusion, c'est que le cinéma progressera par des gens qui sont toujours des grands marginaux. Et pour moi, Alain (Resnais), Ricky (Richard Leacock), Jacques (Rivette), moi, nous sommes des gens marginaux. C'est-à-dire que notre cinéma, même fait dans un système, n'est jamais véritablement dans ce système. Il est ailleurs. Il prend des risques considérables que les autres ne prennent pas. »

JEAN ROUCH.

SELECTION

CINÉMA

Reprises : *Don Giovanni*, de Joseph Losey (ainsi naquit le film-opéra) ; *Plus fort que le diable*, de John Huston (humour et chasse au trésor) ; *l'Héritière*, de William Wyler (Montgomery Clift chez Henry James) ; *l'Ange des maudits*, de Fritz Lang (Marlène et son ranch).

MUSIQUE

Après le creux de la fin août, les festivals refleurissent en septembre, et d'abord celui de Besançon, où l'Orchestre et les Chœurs du Brabant donneront le coup d'envoi, le 31 août, avec le *Requiem allemand* de Brahms au palais des sports. Suivront, entre autres, un récital de Katia Ricciarelli, le 1er septembre, le Quatuor Francini le 2, l'Orchestre de Paris le 5, l'Ensemble Maurice Bourgue le 6 et ainsi de suite jusqu'au 23 septembre.

A l'autre bout de la France, Musique en Côte basque célèbre son vingt-quatrième anniversaire avec un programme, où figurent notamment les *Vêpres* de Monteverdi, dirigées par J.-C. Malgoire (le 31 août à Saint-Jean-de-Luz), un récital d'Ivo Pogorelich (le 3 septembre à Ciboure), une soirée avec le Quatuor Takaks et Deszö Ranki le 4 à Ascain), une autre avec le violoniste Olivier Charlier (le 6 à Bayonne), enfin, Teresa Zilis-Gara prêtera son concours au concert de l'Orchestre régional de Bayonne-Côte basque (le 8 à Anglet).

JAZZ

Derniers festivals de l'été. A Cluny, après une semaine de classes d'orchestre et de conférences, trois jours de concerts avec Sommer, Levallet, Mosalini, Tchicai et Texier (du 30 août au 1er septembre).

A Chantenay-Villedieu, même époque, même esprit : musiques européennes, improvisation en liberté, animation de village avec Sommer, Kassat, Levaillant, Tony Coe, Brötzman, Coxhill, etc. Jusqu'au *2 septembre*.

EXPOSITIONS

Cent trente feuilles de Clouet à Daumier ont été puisées dans la *collection du musée Grobet-Labadie* pour illustrer la diversité et la spécificité des techniques du dessin depuis la Renaissance et rappeler la richesse du fonds marseillais. Pour rester dans le domaine, en esquissant la remontée vers Paris, rappelons l'exposition du château de Tanlay : Giacometti, dessins, gravures, lithographies.

Des dessins qui ont aussi été sortis des réserves pour la saison, on peut encore en voir à Rouen (du dix-septième siècle français), au Musée des beaux-arts et au Louvre, où « Dessins et sciences » met l'accent sur le rôle du dessin comme véhicule de la recherche mathématique et technique aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Eric Rohmer : « On pourra toujours

« Des « Contes moraux » aux « Comédies et proverbes », il y aura une sorte de régression : de l'âge des protagonistes, des problèmes moraux qui sont posés et de la forme cinématographique elle-même et des moyens mis en œuvre, comme une juvénilité généralisée...

— Dans les « Contes moraux », le discours moral était plus explicite : il était présenté comme il peut l'être dans la vie, de la façon la plus naturelle possible.

» Dans *Ma nuit chez Maud*, il apparaissait sous la forme la plus théorique, mais, dans *l'Amour l'après-midi*, *le Genou de Claire*, ou *la Collectionneuse*, il se présentait de façon à la fois plaisante et dramatique. Dans les « Comédies et proverbes », la morale est celle du proverbe, et comme dans les *Fables* de La Fontaine, les Proverbes, de Musset ou de Shakespeare, le proverbe n'est qu'un prétexte. Il y a le proverbe apparent et le proverbe caché, et même si je le prends au sérieux, le vrai proverbe n'est pas celui qui est dit au début...

— Mais on se retrouve quand même au niveau de la fiche-sentiments de O.K. Age tendre, *alors que les « Contes moraux » étaient dans la continuation du grand roman français du dix-neuvième siècle...*

— S'il y a un côté plus sentimental, cela tient tout simplement à ma volonté de m'en tenir à des schémas classiques. Ceux des « Contes moraux » étaient romantiques, et provenaient d'ailleurs plus de la littérature romanesque du dix-neuvième siècle que de celle du dix-septième siècle, comme on l'a dit... Et les schémas classiques sont repris par tout le monde, aussi bien dans la littérature de gare ou de magazine que dans une littérature plus ambitieuse.

» Je pense que ces schémas peuvent encore fonctionner. Les « Comédies et proverbes » sont des jeux de divertissement, on s'amuse en les faisant. Je parle du cœur, je crois au cœur ; la littérature moderne et le cinéma ambitieux n'y croient plus, on réserve ça aux midinettes, enfin ça n'existe plus, aux magazines. Moi je prétends être plus moderne dans cette mesure : l'âge de l'existentialisme est révolu. Ce courant, qui a traversé la seconde partie du vingtième siècle et qui naît chez Kafka, chez Joyce, chez certains écrivains américains, a pris conscience de lui-même avec Sartre, et a pu se prolonger avec Pavese, Moravia ou Peter Handke. Ce courant a fini par marquer le cinéma assez tard et a donné un cinéma de l'existence prenant conscience d'elle-même dans le néant : le vide, l'absence de drame, l'« *ennui* » pour reprendre un terme de Moravia, l'absence de croire et le refus aussi de toute sentimentalité.

» J'ai toujours voulu faire autre chose, sans pour autant retourner au passé, sans pour autant faire du rétro, peut-être parce que je crois qu'il y a un fonds éternel dans l'homme. Je pense qu'il y a quelque chose de permanent, autrement dit qu'on pourra toujours parler d'amour. La preuve en est que les magazines du cœur existent, et c'est peut-être très bien.

La fantaisie et l'imagination

— Ce que vous racontez, ce sont des choses que vous avez vécues ou observées ?

— Là où je m'affirme classique et non romantique, c'est que ce sont des choses que j'ai inventées. J'ai très peu vécu, et je vis de moins en moins (j'ajouterai que le bonheur n'a pas d'histoire), et je pense qu'on a trop mis l'accent tous ces temps-ci sur l'expérience vécue, sur l'autobiographie. Aux grandes époques de l'art, les gens ont inventé, ils ne se sont pas contentés d'observer. Il y a un mythe de l'observation, on parle de Balzac en train de prendre des notes, mais il a dû davantage travailler en buvant du café et en passant des nuits blanches. Soit les gens se trouvent dans des réalités intéressantes et sont incapables de les transposer, soit ils ont peu vécu et inventent de petites choses.

» Mon domaine est limité : je peux inventer dans certaines limites, il y a des choses pour lesquelles je ne suis pas doué. Chacun a son propre terrain de rêverie, certains sont obsédés par des histoires plus tragiques, pas forcément parce qu'ils les ont éprouvées. Quand j'écris mes films, je sens une réalité naître, se constituer peu à peu, et il arrive un moment où elle vit d'une vie indépendante. Quand mes personnages sont arrivés à maturité, je les laisse parler eux-mêmes, sans plus aucune référence à quelque réalité que ce soit.

— Alors les scènes qui se présentent à vous sont des sortes de fantasmes ?

— Non, c'est un mot freudien que je déteste, j'emploierai plutôt le mot allemand, *Fantasie*, la fantaisie. Je crois à l'imagination, je crois que c'est ce qui manque à notre siècle, l'imagination n'est pas au pouvoir comme on voudrait nous le faire croire.

— De la Collectionneuse *à* Pauline à la plage, *vous croyez que ce sont les mœurs qui évoluent ou le langage ?*

— L'ordre dans lequel ces films ont été tournés n'est pas celui dans lequel ils ont été écrits. Mes films offrent une peinture de l'époque très présente, et je ne suis pas comme beaucoup de gens de cinéma, je n'ai pas la nostalgie du passé. Supposons que je développe un thème qui me soit venu à l'esprit dans les années 50, l'idée ne me viendrait pas de le situer dans ces années-là, il est devenu quelque chose de moderne. Porté en moi, il se modernise avec le cours du temps. Tourné dans dix ans, *Pauline à la plage* serait un film différent : ni plus ni moins moderne ; mais tout ce qui peint l'époque aurait changé, il ne resterait rien des années 80. Je pourrais refaire les « Contes moraux », il suffirait de très peu de chose pour les moderniser.

— Quand vous faites dire à un de vos personnages : « Elle me branche », *c'est un accessoire de mode ?*

— Je fais parler les gens dans la langue dans laquelle ils peuvent parler actuellement. Mais je cherche une chose un tout petit peu différent de ce qu'on entend en général : j'aime un bon français, familier, d'argot même, ou un français plus recherché. Je trouve que la plupart des films surenchérissent à plaisir sur le laisser-aller de la langue (je m'arrange pour éviter les anglicismes, et j'aime bien les interrogations correctes avec inversion). Les gens parlent mieux dans la vie qu'au cinéma ou dans les romans. J'éviterai les expressions de ce laisser-aller, mais je ne refuserai pas tout ce qui est intéressant et vivant dans le langage familier et actuel. L'idéal est de donner l'impression que les personnages inventent leur texte — ce qui n'est pas vrai, — qu'il ne s'agit pas de quelque chose qui a été improvisé mais qui sort spontanément.

— Le vieillissement ne vous intéresse pas : vous auriez pu introduire un personnage de votre âge parmi ces jeunes ?

— Si on considère les « Comédies et proverbes » de Musset, il y a essentiellement des jeunes premiers, il y a aussi des barbons. Dans les miens, il n'y en a pas, il y en aura peut-être. Je ne me sens pas à l'aise avec les personnes de cet âge. J'ai eu

la machine miracle

« Moi, je monte mes films par la fin. Si tu veux, j'applique la méthode des compositions françaises, qui est une méthode ridicule. Tu fais d'abord une introduction qui est foireuse. Tu commences la première partie. Au cours de la deuxième, tu trouves le ton. A ce moment-là, tu t'arrêtes et tu dis : mais où est-ce que je vais ? Donc tu écris ta conclusion. Quand tu as fait ta conclusion, tu finis la deuxième partie. Et alors tu écris l'introduction. »

JEAN ROUCH.

ral était fabuleux. Je me suis rendu compte que cela m'obligerait à avoir un tournage à 6 heures du soir. Nous allions passer un mois à Houdan à guetter le bon éclairage. C'était stupide, mais l'équipe, elle, voulait le tourner parce que c'était écrit.

– Rivette : Il y a quelqu'un, qui est Jean Renoir, qui, lui, écrivait des scénarios pour faire plaisir à son producteur. Mais chaque jour il arrivait au tournage en ayant complètement barré tout ce qui était marqué sur le scénario et avec un texte nouveau, entièrement nouveau, qui n'avait rien à voir avec ce qui était écrit dans le découpage, qu'il donnait aux acteurs et qu'ils apprenaient en se maquillant.

» Moi, malheureusement, je suis paresseux, je sais que si j'ai le malheur d'écrire un texte deux ou trois mois à l'avance, et si, le jour du tournage, j'ai un grand mal de crâne et que je n'aie pas d'idée, du coup on tournera ce qui a été écrit trois mois auparavant. Ce sera mauvais parce que ça a été écrit trois mois avant.

– *Pourtant, vous avez bien adapté un jour* la Religieuse *de Diderot.*

– Rivette : C'est une erreur.

– *Ça a eu un grand succès.*

– Rivette : Ah oui, bien sûr, les erreurs ont toujours un grand succès.

– *Renoir lui-même, il a adapté* Madame Bovary.

– Rivette : Il y a des époques dans tous les modes d'expression, et j'en parle d'autant plus librement que je m'apprête à faire un film qui est prétendument une adaptation [*les Hauts de Hurlevent*]. Je crois que l'adaptation des grandes œuvres romanesques a été fructueuse au début du parlant, et que l'époque est terminée. La preuve en est fournie par la télévision, à mort, depuis quinze ans. On a filmé en long, en large, et en travers, tous les classiques réels ou prétendus tels.

– *Ça passait mieux au début du parlant ?*

– Rivette : Je ne sais pas pourquoi. Il y a eu de grandes peintures religieuses au quinzième, au seizième, au dix-septième siècle encore. Et puis ça s'arrête au dix-huitième siècle. Il y a un moment où la peinture religieuse, ça ne correspond plus à quoi que ce soit.

– Rouch : Il y a une question que je voudrais poser à Rivette. Quand tu as travaillé avec des scénaristes, par exemple Gruault...

– Rivette : Je suis responsable de l'entrée de Jean Gruault dans le cinéma, il a été scénariste de mes deux premiers films. Il n'était pas là pendant le tournage, ça l'embêtait. Enfin, je veux dire, c'est quelqu'un qui aime écrire chez lui tranquillement, avec de la documentation et des quantités invraisemblables de notes. C'est un homme d'écriture.

– Rouch : Est-ce que ça ne te terrifie pas ?

– Rivette : Non. Parce que c'est quelqu'un qui est tout sauf terrifiant. Depuis *la Religieuse*, je n'ai plus eu envie de travailler comme ça. J'ai eu envie, en fonction de cette expérience manquée, de travailler à partir d'un dialogue avec les comédiens.

– Rouch : Si tu fais cette improvisation avec les comédiens, ton histoire va se modifier, se modeler. Est-ce que tu as malgré tout le garde-fou d'une fin que tu connais ?

– Rivette : La plupart du temps, oui. Quitte à la remettre en cause.

– Rouch : Mais enfin tu vas vers quelque chose ?

– Rivette : Oui, bien sûr, on en a parlé avant. On ne part pas de n'importe quoi n'importe comment. Ça n'a aucun intérêt, le n'importe quoi n'importe comment.

– Rouch : Donc tu montes dans ta tête en partant de la fin ?

– Rivette : On a parlé longuement, on a parlé souvent dans le détail, on a pris des notes éventuellement. Mais pour nous. On sait ce qu'on veut faire, mais on se garde la fraîcheur du détail au fur et à mesure.

– Rouch : Est-ce que tu as des exemples de films dont la fin n'était pas connue ?

– Rivette : Le seul, c'est *Out One*, parce qu'il fait dans l'esprit du feuilleton, avec même l'idée qu'on ferait une suite.

– *La musique, pour vous, c'est important ?*

– Rouch : La musique de film, en général, m'agace terriblement. Je sais très bien que ça joue un rôle important. Mais ça m'embête quand ce n'est pas dans l'action,

– Rivette : Oui, quand même, on n'est pas les premiers à dire cela. Il y a quelqu'un qui s'appelle Bunuel et qui, dans ses tout derniers films, a éliminé la musique de film dès qu'il a pu le faire. Moi, de plus en plus, à partir du moment où on commence à tourner en se servant de son réel, ce qu'on appelle du son direct, je n'ai plus envie de mettre de la musique. Ou alors des parenthèses prévues quand il n'y a pas de son direct. Ce que j'ai fait dans deux films il y a dix ans, ce qu'a fait Jean dans ce film-là, c'est d'avoir des musiciens qui sont présents sur le tournage. La musique se place, dans le moment du tournage, sur le même plan que le travail des comédiens, et surtout de leur son.

– *Et dans votre dernier film, il n'y a pas de musique ?*

– Rivette : Non. Quand je le tournais, je le montais. Et puis je me suis dit : pourquoi ajouter la musique ? Il y a les voix des comédiennes, des comédiens, il y a le son autour. La musique, pour quoi faire ? Pour cacher les défauts ? Tant pis, les défauts, ils sont évidents, autant les montrer. En plus, c'est quelque chose qui se retourne contre les films. C'est ce qui vieillit le plus vite. Il y a quelques exceptions, bien sûr. Jaubert, ces gens-là.

Venise

Jean Rouch

– *En quoi a consisté votre expérience musicale sur* Dionysos ?

– Rouch : Lorsque j'ai eu l'idée de faire ce film, je m'attaquais à une comédie musicale. Je voulais utiliser de la musique traditionnelle, avec des musiciens que je connaissais et qui pratiquent très souvent un rythme de travail. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas travailler sans qu'il y ait un support musical : les forgerons font de la musique en forgeant, les tisserands en tissant. Et les pileuses de mil chantent des chansons en pilant le mil. Il se trouvait que j'avais à ma disposition un film que j'avais tourné sur les femmes pilant le mil et chantant l'histoire triste d'un jeune homme qui était le plus beau du village. Je voulais utiliser ce matériel. Euzhan Palcy, la cinéaste, musicienne, antillaise, m'a conseillé d'avoir un chef d'orchestre, un joueur de flûte panaméen qu'elle connaissait, professeur de musique classique à New-York, Mauricio Smith.

» Et ici même où nous nous trouvons [la petite salle de projection du Musée de l'homme], j'ai fait l'expérience de projeter mon film *les Pileuses de mil*, de faire danser une des Ménades de *Dionysos*, la fille noire, sur les rythmes du pilon, et j'ai dit à Mauricio : « *Bien, Mauricio, maintenant, à toi, vas-y !* » Alors Mauricio s'est mis à jouer, et à ce moment-là Fifi s'est mise à danser de façon fantastique. Et elle m'a expliqué avec naïveté, car c'est une Africaine danseuse qui est restée très proche de ses sources chorégraphiques, qui n'a pas de théorie, elle m'a dit : « *Pour moi, c'est parfait, parce que, quand je danse, le rythme ce sont les jambes, et la mélodie, ce sont les bras.* »

– *Qu'est-ce que c'est votre* Dionysos ?

– Rouch : Je suis parti en fait de *la Naissance de la tragédie* de Nietzsche, c'est un bouquin dément, et faux en plus. Ce qu'il dit n'est pas exact. Ça n'a pas d'importance. J'ai eu l'idée de ce film il y a longtemps, c'était en 1967. Un ancien camarade, connu à Los Angeles au séminaire Flaherty, Hugh Gray, professeur d'art dramatique à l'université de Californie, est venu soutenir une thèse en Sorbonne sur la nécessité du culte de Dionysos dans les sociétés industrielles. Ce type bizarre habitait à Levallois-Perret. Il a invité ses copains à un pot. Et les gens de ce petit bistrot étaient des ouvriers. L'un d'eux lui a dit, c'est la seule réplique qui reste dans le film : « *Monsieur Hugh, maintenant que vous avez été reçu à votre examen, vous allez pouvoir rester travailler avec nous.* » J'ai dit à Hugh : « *Tu restes, tu prends une année sabbatique, tu passes de la théorie à la pratique.* » Il n'accepte pas. Je lui ai dit, c'est complètement idiot de refuser. Il faut rester et semer le désordre le plus complet chez Citroën ou Renault.

» Alors je me suis dit : comment faire un film là-dessus ? Le point de départ évidemment était le suivant : Hugh, c'est Dionysos, c'est lui qui est venu en Sorbonne. Le dieu de la métamorphose s'incarne et rentre dans le monde industriel. Qu'est-ce qui va se passer dans cette usine ? Il va y introduire la musique et la danse.

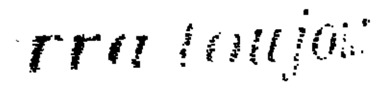
– *Et* l'Amour par terre ?

– Rivette : C'est un titre de Paul Verlaine, le titre d'un poème de Verlaine dans *les Fêtes galantes*. Il m'a beaucoup plu, alors on l'a gardé. Le livre traînait sur la table de Pascal Bonitzer, on était en train de discuter chez lui en buvant je ne sais quelle boisson plus ou moins fermentée. Donc on a pris le titre, et puis hop ! C'est un hasard objectif. J'essaie de faire, en quelque sorte, des documentaires sur les comédiens. Je raconte des salades qui sont des métaphores de ça. Parfois c'est plus direct, carrément c'est des comédiens qui répètent, parfois c'est plus métaphorique. On est parti avec l'idée de faire une comédie avec Jane Birkin. Elle est ravie, c'est une revanche formidable pour elle. Que je trouve justifiée et méritée. Pendant dix ans elle a été méprisée. Bien sûr elle a tourné n'importe quoi. Et dans le n'importe quoi qu'elle tournait, elle était toujours formidable. Je ne trouvais pas l'idée. Et puis, brusquement, l'idée a surgi. Il y a eu une fois de plus un couple de comédiennes, Jane et Geraldine. Le couple, c'est le film. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

« La seule justification de l'art, c'est d'essayer de se rendre soi-même, quand on le fait, et les personnes que ça intéresse de voir ce qui a été fait, un peu moins aveugles, un peu moins sourds, un peu moins idiots. Finalement, le cinéma, c'est comme les autres arts. Les gens savaient que les feuilles remuaient avec le vent. D'un seul coup, ils le voient. »

JACQUES RIVETTE.



parler d'amour »

une grande difficulté à mettre en scène le personnage de la mère dans *le Beau Mariage*. Je n'arrive pas à faire parler les gens au-delà de quarante ans. Pour les parents de la *Marquise d'O*, je n'ai pas eu de problème, mais ils étaient écrits par Kleist.

– *Est-ce que le cinéma n'est pas un moyen de vivre avec des jeunes ?*

– Je ne fréquente ni jeunes ni vieux, je suis très isolé, et ce n'est pas parce que je vois des gens que je m'inspire d'eux.

– *Vous avez un sentiment aigu de l'âge ?*

– Il y a eu une période dans le cinéma français où la question n'était pas tant : « Pourquoi maintenant des jeunes dans les années 70 ? » que « Pourquoi tellement de quinquagénaires dans les films ? » Les jeunes premiers avaient disparu, un certain retour semble s'amorcer, comme un effet de compensation.

– *Vous allez voir des films comme* la Boum ?

– Je ne vois pas de films actuellement, je vais très peu au cinéma après y être beaucoup allé, quand je travaillais aux *Cahiers du cinéma*. Je verrais plutôt un peu de télévision. Je trouve qu'on est injuste à l'égard de la télévision et de ce qu'on appelle les téléfilms, qu'on appelait autrefois les dramatiques. Ils ne sont pas inférieurs aux films qui sortent actuellement dans les salles, autant que je puisse en juger. Si on dit de mes films : ce sont des téléfilms, ils n'ont rien de spectaculaire, je ne prends pas ça comme un reproche, mais comme un compliment.

Le noir se démode

» On trouve à la télévision actuellement plus de recherche et plus de variétés, autant dans les sujets que chez les comédiens, alors que le cinéma se stéréotype de plus en plus d'une manière qui semble très dangereuse. Les gens disent : « La télévision est mauvaise, il n'y a pas assez de films » ; je prends le point de vue inverse, je crois que ce qu'il y a de moins bon à la télévision, ce sont les films.

– *Un des moteurs du cinéma, traditionnellement, est un effet de déplacement, dans une classe sociale inaccessible, par exemple : le cinéma populaire va voir chez les riches. Vous, vous emmenez plutôt votre spectateur chez les jeunes. Et à se trouver au plus près et au plus tourmenté du cœur d'une jeune fille comme dans* Pauline, *on éprouve une sorte d'indiscrétion jubilante : la situation est très enviable si on aime les jeunes filles...*

– Ce sujet m'est sorti du cœur. Je n'aime pas tellement les jeunes filles, mais je ressens la jeune fille qu'il y a en tout homme, je la ressens en moi. Je ne suis pas vampirique : je ne m'adonne pas à une contemplation extérieure sur la jeunesse. Ce n'est pas du tout *Faust*. *Pauline* n'était pas un film pour les jeunes ; mes films ne cherchent pas à plaire à des groupes, mais à des individus. Si certains jeunes ont aimé mes films, ils les ont aimés isolément. Ils ne sont pas faits pour susciter des réactions de groupe comme ce film dont vous parliez.

– *Sentez-vous dans le fait d'être cinéaste une situation plus privilégiée que lorsque vous étiez professeur de français ?*

– Mon côté classique répugne à répondre à des questions qui me concernent moi-même plutôt que mon œuvre.

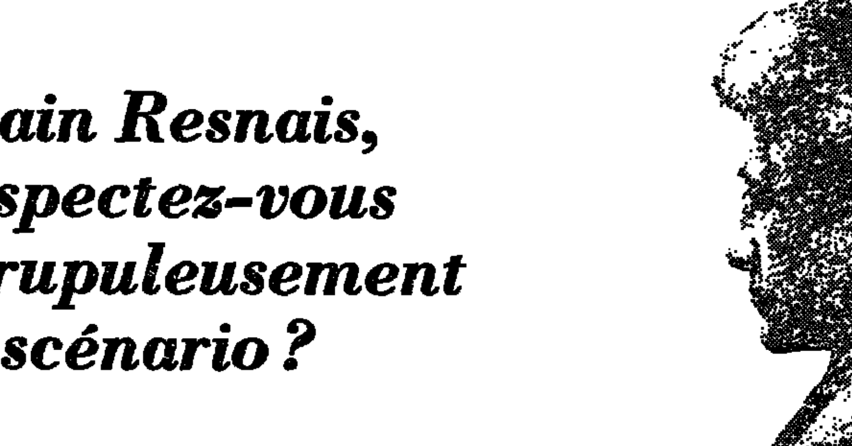
– *Ce n'est pas la même chose ?*

– Là n'est pas le propos. Je ne veux pas faire des films roses, à l'eau de rose, mais des films clairs plutôt que des films noirs. Le noir se démode. Il y a dans les critiques un renversement de valeurs : les mots péjoratifs sont devenus laudatifs. Tout ce qui est négatif devient positif. Et à la suite de la pensée de Gide, on prétend qu'avec les bons sentiments on fait de la mauvaise littérature. Finalement, à travers les « Contes moraux » et les « Comédies et proverbes », j'ai essayé de faire du bon cinéma avec de bons sentiments. Mais il est évident qu'il y a une petite ironie. Ce n'est pas une ironie destructrice. La chose que je déteste autant que la noirceur systématique est la mièvrerie.

– *Vous allez dans le sens d'une simplicité de plus en plus grande ?*

– Il est plus difficile de raconter une histoire claire, qui se tient, qu'une histoire embrouillée. C'est vrai dans le domaine littéraire, mais être clair en écrivant avec des mots, ce n'est pas si difficile que ça. Le mot a un caractère synthétique qui nous permet de situer l'action de façon très précise. Mais raconter une histoire avec les images sur l'écran clairement c'est difficile. Et j'admire l'art avec lequel les anciens cinéastes du muet et du parlant savaient raconter à l'aide de formes déjà toutes préparées, qui facilitaient la tâche. On savait raconter en une heure et demie une histoire cohérente, sans bavures ; on écrivait un scénario et on le tournait intégralement. Maintenant on a l'impression en voyant les films qu'on a taillé dans une œuvre tournée un peu au hasard. Or, moi, c'est ce que je veux éviter. Je tourne et je conserve l'intégralité de mon scénario. Je ne coupe rien au montage, et je ne tourne qu'au moment où je suis sûr que mon histoire se tient, je n'attends aucun miracle. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.



Alain Resnais, respectez-vous scrupuleusement le scénario ?



« J'ESSAIE de ne pas le respecter jusqu'au tournage et, à partir du tournage, j'essaie de le respecter, parce qu'il a un plan de travail défini. Je serais prêt à continuer à le mettre en question tous les jours, mais cela coûterait très cher. Il y a un budget, et, si mon scénario n'était pas fixé dans certaines limites, on ne pourrait pas organiser un mois à l'avance des rendez-vous entre les comédiens et les lieux de tournage. Quand on a décidé de tourner cette scène dans cet appartement, ce décor ou cette rue, en trois jours, six jours ou une après-midi, on l'a décidé trois mois à l'avance. C'est le plan de travail. Vous devez essayer de vous y tenir. Si mon scénario n'était pas du tout à respecter, si je me mettais à inventer quelque chose de complètement nouveau au cours du tournage, si pendant une journée on arrêtait tout et l'on disait : on va plutôt faire ça au lieu de ça, on va prendre un verre au café et on va récrire ce passage... je ne suis pas contre, mais le prix de revient serait exorbitant ; mon budget doublerait, triplerait. Cela dit, je ne considère pas du tout que l'auteur soit quelqu'un à qui l'on puisse prendre le matériau et à qui l'on dirait : « monsieur, vous avez fini d'écrire. Au revoir. Je vous ai donné votre chèque. Terminé. Moi, je fais ce que je veux de votre travail. » Non, ce n'est pas vrai. D'ailleurs, l'écriture d'un scénario dure généralement entre neuf mois et un an, et il est bien rare qu'une amitié ne naisse pas entre le metteur en scène et le scénariste.

Je me sens tout à fait libre de discuter avec lui et avec les comédiens, en servant souvent d'intermédiaire entre la réaction des comédiens et le scénariste. Je n'ai jamais vu un comédien ne pas dire quelque chose d'intelligent ou d'intéressant sur un scénario, sur son propre rôle ou même sur un autre rôle du film. C'est pourquoi j'essaie de faire des lectures avec les comédiens bien avant le tournage, de manière que toutes les suggestions du comédien soient répercutées sur le scénariste, et que l'on puisse quelquefois modifier des scènes ou des morceaux du scénario en fonction de ce qu'a dit le comédien. Ce n'est pas automatique, mais cela reste ouvert. Ce que je veux éviter, en effet, c'est que, quand on tourne, tout à coup le comédien dise : « Ah non, je ne peux pas dire ça, ça ne va pas ! » Ça coûte vraiment trop cher, sauf si c'est le point de départ, le principe même du film.

Altman a réalisé ainsi Un mariage. *Chacun des comédiens avait son micro personnel. Il y avait trois ou quatre scénaristes, d'après ce que j'ai lu, qui étaient là en permanence sur le plateau. Les comédiens avaient le canevas du film et faisaient leur texte au fur et à mesure du tournage. S'ils n'étaient pas à l'aise dans leur propre texte, ils allaient dans la chambre d'un des scénaristes de leur choix, et ils se faisaient écrire la scène d'une manière plus élaborée, plus nette pour la jouer. Ça, c'est tout à fait amusant comme expérience. Mais, justement, Altman avait organisé son tournage en fonction d'un jeu aléatoire précis. Il le pouvait aussi, car il avait un lieu unique, c'est-à-dire la maison et le jardin. On ne sortait ni de la maison ni du jardin. Il avait trouvé un type de scénario où l'on peut se permettre ces acrobaties et en même temps tenir un budget. C'est donc possible mais il faut bien l'organiser. »*

Extrait d'un entretien réalisé par Sylvie Blum et Jérôme Prieur dans « Scénario. » *Caméra/stylo n° 4.)*

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

WILLEM DE KOONING. Jusqu'au 24 septembre.

MARC CHAGALL. Œuvres sur papier. Jusqu'au 8 octobre.

ALIBIS : Artschwager, Collin-Thiébaut, Fabro, Garouste, Klossowski, Longo, etc. Jusqu'au 17 septembre.

COLLECTION MAGNELLI. Arts primitifs. Jusqu'à fin septembre.

EVE SONNEMAN. Travaux photographiques 1981-1984. Jusqu'au 9 septembre.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1er octobre.

CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

BPI

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.

POLITIQUE/FICTION. Jusqu'au *10 septembre.*

DES LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 1er octobre.

Musées

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 septembre.

DESSIN ET SCIENCES. XVIIe et XVIIIe siècles. Musée du Louvre. Jusqu'au 24 septembre.

JEAN LE GAC – GIUSEPPE PENONE. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du *Président-Wilson* (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. *Pages d'albums. Grand Palais, avenue* Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

IMAGES DE LA MONTAGNE. De l'artiste cartographe à l'ordinateur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

LA NOUVELLE ATHÈNES. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'en octobre.

SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

TIM, QUARANTE ANS DE POLITIQUE. Musée des arts décoratifs. Jusqu'au 17 septembre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de *Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à* 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE A PAUL DELAROCHE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi *(222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h.* Entrée : 8 F ; Dim. : 4 F. Jusqu'au 17 septembre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

***MONTMARTRE.* Des origines à nos jours.** Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. *Jusqu'au 28 octobre.*

Centres culturels

CHARLES ESTIENNE *et l'art à Paris,* 1945-1966. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-05). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 2 septembre.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Le musée d'art moderne de Liège, 1950-1984. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre *des antiquaires, 2, place du Palais-Royal* (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 octobre.

LE PAYSAGE CANADIEN. Collection Firestone. PAYSAGES ET FLEURS DU QUÉBEC. Petits formats de W.A. Smirnoff. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

RICHESSES D'ART EN MORVAN. Orangerie de l'hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 18 h. Entrée libre jusqu'au 2 septembre.

***TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS :* Ciriani, Gaudin, de Portzamparc.** Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36), sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Coignet, Gérard, Skoda, Larrière, Hellinger. Jusqu'en septembre. **Haussmann, Gomez Perez, Honemant. Photographies.** Jusqu'au 29 septembre. *Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard* (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h.

ELANCOURT. Eaumage ; Festival d'art plastique. Centre culturel de la Villedieu (chapelle) (050-51-70). Sauf dim. et fêtes de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.

L'ISLE-ADAM. *Louis-Albert Demangeon, 1909-1979.* Musée Louis-Senlecq, 46, Grande-Rue. Jusqu'au 30 septembre.

NOINTEL. La sculpture est une fête. Des artistes et un château : Nointel. Château (887-45-81). Jusqu'au 16 septembre.

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures - Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. – **Gustave Caillebotte, 1848-1894.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

ROSNY-SUR-SEINE. Lamens ; Sara Holt, Jean-Max Albert. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (024-91-55). Jusqu'au 30 octobre.

SOISY-SUR-ÉCOLE. Vingt-cinq sculpteurs contemporains. Verrerie d'art (499-00-03). Jusqu'au 16 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Le Chénier. Peintures. Musée Granet, palais de Malte *(38-14-70). Jusqu'au 30 septembre.* – **Tapisseries des anciennes et nouvelles Indes.** Musée des Tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 1er octobre.

ALÈS. Premiers paysans de la France méditerranéenne. Musée du Colombier, carrefour d'Auvergne (86-30-40). Jusqu'au 15 septembre.

ANNECY. Quilts contemporains américains. Jusqu'au 30 septembre. – **Vingt ans d'archéologie subaquatique en France.** Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 31 octobre.

ANTIBES. *Picasso, tête-à-tête. La parabole du sculpteur* – Jean-Michel Folon. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

AUBUSSON. Poésie, *roman et tapisserie* : XVe-XVIIIe siècles. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 7 octobre.

AUXERRE. John Craven. Un œil du XXe siècle. Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre. – **Musique et rythme.** Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 22 octobre.

AVIGNON. Un retable avignonnais de la fin du Moyen Age. Musée du Petit Palais (86-44-58). Été.

BEAUVAIS. Un palais-musée à Beauvais : tours et détours de l'ancien hôtel épiscopal. *Musée départemental de l'Oise,* ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 10 septembre.

BIRON. Lumière et sons 84. Château (52-01-68). *Jusqu'au 22 septembre.*

BLERANCOURT. La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

BORDEAUX. Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984. – Cy Twombly, œuvres 1973-1983. – *Légendes.* Entrepôt Lainé, rue Fay (44-16-35). Jusqu'au *9* septembre.

BREST. Charles Estienne. Une idée de nature. Musée des beaux-arts, 22, rue Traverse (44-66-27). Jusqu'au 8 octobre.

CADILLAC. Histoires de sculptures. Château des ducs d'Epernon (62-13-03). Jusqu'au 16 septembre.

CAEN. Sempé. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 30 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de peinture. Musée-château (20-87-29). Septembre.

CASES-DE-PENE. Jules Olitsky. Château *de Jau. Été.*

CAVAILLON. Prassinos. Tapisseries. Chapelle du Grand couvent (78-10-01). Jusqu'au 16 septembre.

CHERBOURG. Jacques Deschamps. Coussages-peintures cousues, 1974-1984. Centre culturel, rue Vastel. Jusqu'au 15 septembre. – **Images imaginées ; travaux de photographes.** Centre culturel, rue Vastel *(44-41-11).* Jusqu'au 15 septembre.

CLERMONT-FERRAND. La tête dans l'art romain et gallo-romain. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 14 octobre.

CORTE. Salon international de la Fondation Michel-Ange. Casa Nia (47-03-31). Poggio de Venaco. Jusqu'au 22 octobre.

DIJON. François Rude au Musée des beaux-arts de Dijon. De Liotard à Hodler, deux siècles de dessins genevois. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 17 octobre.

DUNKERQUE. Trésors des musées du nord de la France : le nord de la France de Théodose à Charles Martel. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 9 septembre. – **Le mouvement et la vitesse dans l'art.** Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 30 septembre.

FELLETIN. Michel Tourlière. Eglise du Château. Jusqu'au 16 septembre.

GRENOBLE. Nicolas de Staël, peintures et dessins. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 24 septembre.

***HAROUE.* L'architecture de fêtes du roi Stanislas par E. Here, 1704-1755.** Château (52-40-14). Jusqu'au 15 octobre.

HONFLEUR. Cappiello, caricatures et affiches. Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 24 septembre.

LA CAVALERIE (Aveyron). Abstraction au carré. Mostra del Larzac (62-70-93). Les Infruts, sur la RN9. Jusqu'au 15 septembre.

LANGRES. Diderot et la critique de Salon, 1759-1781. Musée du Breuil de Saint-Germain, 2, rue Chambrûlard (85-08-05). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHELLE. Premières acquisitions du FRAC de Poitou-Charentes. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège (41-46-50). Jusqu'au 4 novembre – Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 30 septembre.

LE CREUSOT. Edmond Bernard, inventeur du quotidien. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en novembre.

LE HAVRE. Devade. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy *(42-33-97).* Jusqu'au *10* septembre.

LILLE. 700 000 ans de Préhistoire dans le Nord de la France. Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). *Jusqu'à* fin décembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Miro. Hôtel de Campredon, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'à fin septembre.

LUNÉVILLE. Trompe-l'œil. Musée-château (73-18-27). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Paysagistes lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 30 septembre. – **Berthofin, Gherban, Saytour.** Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 16 septembre. – **Le film, reflet de sociétés.** Institut Lumière, rue du Premier-Film. Jusqu'au 21 octobre.

MAILLOT-SENS. De l'étrange au merveilleux. Le temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Jusqu'au 15 octobre.

MARSEILLE. Techniques du dessin. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'au 30 septembre.

***MONTAUBAN.* Dado, au signe des temps. Rétrospective 1961-1984.** Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 30 septembre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. La France pittoresque. Découverte du passé national en France au XIXe siècle. Musée national des Deux-Victoires (00-31-49). Jusqu'au 24 septembre.

MULHOUSE. Le zoo, hier et aujourd'hui. Musée historique, 4, rue des Archives (42-98-11). Jusqu'au 15 septembre.

NANCY. Le vitrail en Lorraine, du Moyen Age au vingtième siècle. Musée lorrain, chapelle des Cordeliers, Grande-Rue (32-18-74). Jusqu'au 30 septembre.

NANTES. Autour de Michel Ragon. *Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-*Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 septembre. – **Joseph Stany Gauthier (1883-1969), créateur des musées du château.** Musée du château, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au 28 octobre.

NICE. Chagall, vitraux et sculptures. Musée national Message biblique M. Chagall, avenue du Dr-Ménard (81-75-75). *Jusqu'au 8 octobre.* – **Helmut Newton-Alice Springs. Photographies.** Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'à fin septembre. – **Picasso. Peintures et sculptures du fonds J. Picasso.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 16 septembre. – **Vincent Bioulès.** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 16 septembre.

NIMES. Paul Klee. Œuvres de 1933 à 1940. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21). Jusqu'au 24 septembre.

ORLÉANS. Les peintures françaises au Museum of Art de La Nouvelle-Orléans. Musée des beaux-arts, 1, place de la République *(53-39-22). Jusqu'au 15 septembre.*

ORNANS. Visages, visages. Musée Courbet, 1, rue Froidière (62-23-30). Jusqu'au 28 octobre.

LE PETIT-COURONNE. Un certain Monsieur de Corneille. Maison des champs de P. Corneille, 502, rue Pierre-Corneille. Jusqu'au 4 novembre.

POITIERS. Camille Claudel. Rétrospective. *Musée Sainte-Croix, 3 bis,* rue Jean-Jaurès (41-07-53). Jusqu'au 16 septembre.

PONT-A-MOUSSON. Images de prémontrés. Centre culturel de l'abbaye des prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 30 septembre.

LE PUY-EN-VELAY. Le Puy-en-Velay au seizième siècle - L'allergie. Musée Crozatier jardin H.-Vinay (09-38-90). Jusqu'au 30 septembre.

QUIMPER. Charles Cottet, 1863-1925. Musée des beaux-arts, 40, rue de la *Mairie (95-45-20). Jusqu'au 30 septembre.*

RATILLY. Charles Marq. Peintures. Château. Jusqu'au 16 septembre.

REIMS. L'homme de la dissemblance : sculpture cardinale à sept éléments. Palais du Tau, 2, place du Cardinal-Luçon (47-74-39). Jusqu'au 25 octobre.

RENNES. Adolphe Beaufrère, gravures. Musée des beaux-art, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 30 septembre.

RIOM. Donation Pretie et peinture contemporaine. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au *21 octobre.*

ROANNE. La bande dessinée entre au musée. Musée Joseph-Dechelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 30 septembre.

ROUEN. Choix de dessins français du dix-septième siècle. Collection du musée. Musée des beaux-arts, 26 *bis,* rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 7 octobre. **La peinture d'inspiration religieuse à Rouen au temps de Pierre Corneille, 1606-1684.** Eglise Saint-Ouen. Jusqu'au 7 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE. Totem. *Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de* Verdun (32-01-16). Été.

SAINT-ETIENNE. Joseph Beuys, dessins. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'en septembre.

SAINT-MALO. La découverte du monde, cartographes et cosmographes. Musée-château (56-41-36). Jusqu'au 16 septembre. – **Jacques Cartier, le pilote du pays de Canada.** Chapelle Saint-Sauveur (56-24-68). Jusqu'au 1er octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Chagall, *rétrospective de l'œuvre peint.* Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 15 octobre.

SAINT-TROPEZ. Les peintres fauves de Provence. Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 1er octobre.

SAINTE-SUZANNE. L'œuvre de Louis Travert. Château. Jusqu'au 10 septembre. – **Poids et mesures dans la vie quotidienne.** Musée de l'Auditoire. Jusqu'au 16 septembre.

SALAGON. La terre et le sacré ; les protections religieuses en *Haute-Provence* (1850-1950). Prieuré de Salagon à Mane (75-19-93). *Jusqu'au 30 septembre.*

STRASBOURG. Strasbourg à l'affiche, 1890-1930. Musée historique, pont du Corbeau (32-25-63). Jusqu'au 16 septembre. – **Faïences populaires lorraines en usage en Alsace.** Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 25 novembre.

TANLAY (Yonne). Alberto Giacometti : dessins, gravures, lithographies. Souvenirs d'un musée à la campagne : Ancy-le-Franc, 1965-1981. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TARASCON. Grandville : fleurs animées. *Cloître des Cordeliers,* place F.-Mistral (91-00-07). Jusqu'au 30 septembre. – **M. Frydman : Hauts-reliefs, peintures et sculptures.** Château du roi René. Jusqu'au 30 septembre.

TOULON. Pierre Dmitrienko. Présences. Robert Jacobsen. Parcours. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

***TOULOUSE. Le musée des Augustins,* 1969-1984. Nouvelles acquisitions.** Musée des Augustins, 21, rue de Metz (23-55-07). Jusqu'au 30 octobre.

TOURCOING. Architecture du centre ville : 1711-1984. Musée, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 15 octobre.

TOURNUS. 32 artistes contemporains et l'art roman. Abbaye (51-13-89). Jusqu'au 7 septembre.

TROYES. Jacques Ousson. Dessins et peintures. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 17 septembre.

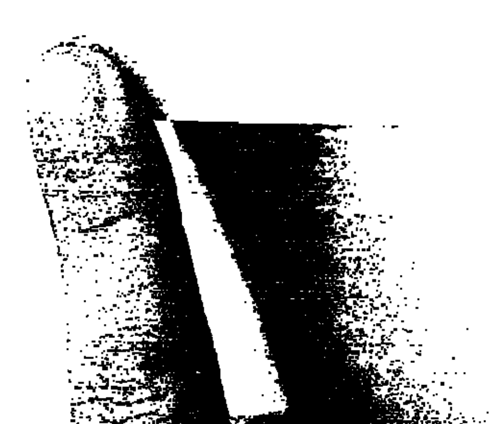
VALENCE-SUR-BAISE. La peinture de langue d'oc, de 1700 à 1735. Centre culturel de l'abbaye de Flaran (28-50-19). Jusqu'au 30 septembre.

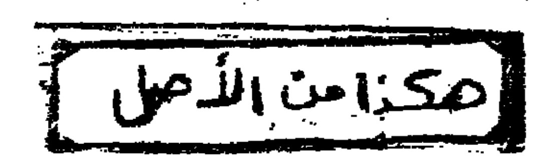
VASCŒUIL. Hommage à Jean Lurçat. Château. Jusqu'au 11 novembre.

VÉZELAY. Hélion. Œuvres du legs Zervos. Salle gothique de la Mairie (33-23-69). *Jusqu'au 14 octobre.*

VILLENEUVE-LES-AVIGNON. « Dédale 84 », 2e Biennale des métiers d'art. La Chartreuse (25-05-46). Jusqu'au 16 septembre.

VILLEURBANNE. Jeunes artistes français : Bourget, Dauriac, Fascon, Friedman, Guinochet, Krauth, Leccia, Varini, Verjux. Le Nouveau Musée, 11, rue du *Docteur-Dolard (84-55-10).* Jusqu'au 20 septembre.





CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 29 AOUT

15 h, Baroud, de R. Ingram ; 19 h, cinéma japonais (érotisme) : la Bête aveugle, de Y. Masumura ; 21 h, hommage à A. Resnais (courts métrages) : Van Gogh ; Gauguin ; Guernica ; Les statues meurent aussi.

JEUDI 30 AOUT

15 h, la Maison du silence, de G.-W. Pabst ; 19 h, cinéma japonais (érotisme) : les Plaisirs de la chair, de N. Oshima ; 21 h, hommage à A. Resnais (courts métrages) : Nuit et brouillard ; Toute la mémoire du monde ; le Mystère de l'atelier 15 ; le Chant du Styrène.

VENDREDI 31 AOUT

15 h, la Croix du Sud, d'A. Hugon ; 19 h, cinéma japonais (érotisme) : le Pornographe, de S. Imamura ; 21 h, hommage à A. Resnais : Hiroshima, mon amour.

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

15 h, le Patriote, de M. Tourneur ; 17 h, cinéma japonais (érotisme) : Anges violés, de K. Wakamatsu ; 19 h, Sexe Jack, de K. Wakamatsu ; 21 h : hommage à A. Resnais : l'Année dernière à Marienbad.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

15 h, Virgile, de C. Rim ; 17 h, cinéma japonais (érotisme) : la Rue de la joie, de T. Kumashiro ; 19 h, l'Enfer des femmes/la Forêt mouillée, de T. Kumashiro ; 21 h, hommage à A. Resnais : Muriel.

LUNDI 3 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 4 SEPTEMBRE

15 h, la Main de fer, de L. Perret ; 19 h, cinéma japonais (érotisme) : Dans une petite chambre, derrière les cloisons de papier, de T. Kumashiro ; 21 h, hommage à A. Resnais : l'Amour à mort.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 29 AOUT

15 h, Cinéma américain (1920-1930) : Q Ships, de G. Barkas et M. Barringer ; 17 h, cinéma japonais : les Bateaux de l'enfer, de So Yamamura ; 19 h, la Cité foudroyée, de Luitz-Morat.

JEUDI 30 AOUT

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Rasputin, de M. Berger ; 17 h, cinéma japonais : Une femme dont on parle, de K. Mizoguchi ; 19 h, Le jour où la terre s'arrêtera, de R. Wise.

VENDREDI 31 AOUT

15 h, cinéma américain (1920-1930) : America goes over ; 17 h, cinéma japonais : la Relation matrimoniale, de S. Toyoda ; 19 h 15, Stalker, de A. Tarkovski.

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Wrecker, de G.-M. Bolvary ; 17 h, cinéma japonais : le Fuji et la lance ensanglantée, de T. Uchida ; 19 h, Heart beat ou les Premiers Beatnicks, de J. Byrum ; 21 h, 1941, de S. Spielberg.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

15 h, cinéma américain (1920-1930) : A Texas cowboy ; 17 h, cinéma japonais : Ombres en plein jour, de T. Imai ; 19 h 15, Confidences pour confidences, de P. Thomas ; 21 h 15, Souvenirs d'en France, d'A. Techine.

LUNDI 3 SEPTEMBRE

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Sheeping against the winds, de V. Adamson ; 17 h, cinéma japonais : Fleuve de la nuit, de K. Yoshimura ; 19 h, cinémathèque créatrice : Biceps et bijoux, de M. L'Herbier : Bricolo inventeur, de Ch. Bowers ; Journal d'un cinéaste lumineux, de F. Poyet.

MARDI 4 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.). 14e (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BOUNTY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Ritz, 2e (606-58-60) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

FORT SAGANNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cinévog, 14e (320-68-69).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

A COUP DE CROSSE (*), film franco-espagnol de Vicente Aranda, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-71-08) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ANGEL (*), film américain de Robert Vincent. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CARMEN NUE (*), film espagnol d'Albert Lopez. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UCG Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CONAN LE DESTRUCTEUR, film américain de Richard Fleischer. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE, film français d'Eric Rohmer : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincon, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

ROAR, film américain de Noël Marshall. V.o. : Quintette, 8e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA SMALA, film français de Jean-Loup Hubert : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PALACE EN DELIRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

SIÈGE (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

SUDDEN IMPACT (le Retour de l'inspecteur Harry) (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

ULTIME VIOLENCE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

ERIC ROHMER : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), mer., sam. : la Femme de l'aviateur ; jeu., dim., mar. : le Beau Mariage ; ven., lun. : Pauline à la plage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., dim. : Perceval le Gallois ; jeu., dim. : la Collectionneuse ; ven., mar. : le Genou de Claire ; mer., sam., lun. : l'Amour l'après-midi ; lun. : la Marquise d'O ; mar. : la Carrière de Suzanne ; t.l.j. : la Femme de l'aviateur.

L'ETE DES STARS : Rialto, 19e (607-87-61) ; Diane Keaton (v.o.) ; t.l.j. sf mar. : Anny Hall ; Intérieurs ; Shoot the Moon.

FANTASTIQUE, FICTION (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. : Hurlements ; Salo ou les 120 journées de Sodome (**) ; Au-delà du réel (*) ; sam. : Répulsion (**) ; l'Exorciste (**) ; ven. : Pulsions (**).

FOLIES CRIMINELLES (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38), mer., jeu. : l'Enfer est à lui ; ven. : Messidor ; sam. : M. le Maudit ; dim. : Temps sans pitié ; lun., mar. : Série noire.

HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89), mer., ven., dim, mar. : Psychose ; jeu., sam., lun. : les Oiseaux.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : dim., lun., mar. : Sébastiane ; Querelle ; dim., lun. : l'Homme blessé ; Outrageous ; mar. : Flesh.

MARCO FERRERI (v.o.) : Olympic entrepôt, 14e (545-35-38), mer., jeu. : Rêves de singe ; ven. : Pipicacadodo ; sam. : Histoire de Pierra ; dim. : Contes de la folie ordinaire (*) ; lun., mar. : Lisa.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action écoles, 5e (325-72-07), mer. : Chercheurs d'or ; jeu. : la Soupe au canard ; ven. : un jour aux courses ; sam. : les Marx au grand magasin ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : Noix de coco ; mar. : Plumes de cheval.

MEL BROOKS (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., dim., lun., mar. : To be or not to be ; t.l.j. (sf ven.) : Frankenstein junior.

LE ROMAN DU CINÉMA (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (334-39-19), t.l.j. : les Bas-Fonds ; l'Homme à la caméra ; t.l.j. (sf mar.) : le Cameraman ; t.l.j. : Scarface ; Vampyr.

NUIT FÉLINE (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15), sam. : la Féline ; la Malédiction des hommes-chats ; l'Homme léopard.

QUINZAINE J. DOILLON : Cinéma présent, 19e (203-02-55), dim., lun. : la Femme qui pleure ; sam. : le Sac de billes ; mer., ven., dim. : la Drôlesse ; jeu., ven., sam., lun. : la Pirate.

OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), tlj : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (532-41-01).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : André Bazin. 13e (337-74-39).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos-I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

HAIR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). – V.f., Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LOLITA (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-08).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitchs). (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA Forum, Orient-Express, (Fr., It., Esp.), 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VIE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18 h, sam. 19 h 20, dim. 15 h 30, mar. 22 h.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20 + sam. 0 h 30.

A NOS AMOURS (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), jeu. 20 h, sam., dim., lun., mar. 22 h 10.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu. ven. 22 h 15.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 20.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE ((Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h 15, ven., mar., 18 h 45.

LA CLÉ DE VERRE (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., lun., mar. 16 h 40, sam. 13 h 40.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h + Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 15 h, dim., mar. 22 h 30.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven., lun. 21 h, mer. 17 h.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.

GERTRUD (Dan., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 21 h 30.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar. 11 h 55.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.), Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15), ven., 24 h.

LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It.), Templiers, 3e (272-94-56), mer., ven. 19 h 45, sam., dim. 14 h.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), t.l.j. 20 h (sf sam., dim.), sam., dim. 16 h 30.

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 40.

PULSIONS (**) (A., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven. 0 h 10.

LES 400 COUPS (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 13 h + ven. 0 h 30.

SALO (**) (It., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 23 h 55.

SERIE NOIRE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15 (sf ven.).

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 15 h 40.

LE TAMBOUR (All., v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), sam. 15 h 30, dim. 13 h 30.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.), Républic Cinémas, 11e (805-51-33), jeu., mar. 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 15.

ZAZIE DANS LE MÉTRO ((Fr.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), mer., jeu., dim., lun., mar. 16 h, ven., sam. 18 h.

ZELIG (A.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h 30.



THEATRE

Les autres salles

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

A DEJAZET (887-97-34), ven., sam., lun. 21 h, dim. 16 h : les Macloma.

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 20 h 30, mat. mar. et dim. 15 h : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), ven., sam. 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves ; mer., jeu. 20 h 30 : le Malentendu ; mar. 20 h 30 : les Bonnes (à part. du 3).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (*Mer., D. soir*), *21 h, sam. 17 h 30, dim.* 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds de cuir.

DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h : *Histoire de clowns* ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE-MARAIS (584-09-31) (D. soir, L.), 22 h, mat. dim. 16 h : Accusé : *Dollar ou la fin de Victor.*

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) *(D. soir, L.)*, 21 h, dim. 15 h : Chacun pour moi (dern. le 1er).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Il pleut sur le bitume (à part. du 1er).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D., L.), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE MAUBEL (255-45-55) (D., L.), 20 h 30 : les Insomniaques (dern. le 1er).

THÉATRE NOIR (346-91-93), le 4 à 20 h 30 : Traces de sueur.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D., L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monsures ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

GRENIER (380-68-01) (D., L., Mar.), 22 h : Au nom du père et au nom du fils.

PATACHON (606-90-20) (Mar., Mer.), 20 h, mat. dim. 15 h : F. Godard ; (Mar.), 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 29

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Siècle d'or espagnol).

VENDREDI 31

Eglise Saint-Roch, 21 h : Orchestre de l'Ile de France. Dir. : J. Mercier (Beethoven : Symphonie nº 2. Berlioz : Symphonie fantastique).

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (des Croisades à la guerre de Cent Ans).

SAMEDI 1er

Eglise Saint-Julien le pauvre, 20 h 30 : C. Petermann, K. Wollny (Haendel, Debussy, Albinoni, Carulli, Brouwer, Granados).

DIMANCHE 2

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Long (Bach, Mende lssohn, Widor, Tournemire, Duruflé, Messiaen).

LUNDI 3

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Trouvères et troubadours).

MARDI 4

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, *21 h* : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Albinoni, Bach, Mozart, Pachelbel, Telemann).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, le 29 : Roger Guérin Big Band ; les 30, 31, 1er : Joël Lacroix Jazz Orchestra ; à partir du 2 : Georges Colliers London All Stars.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 30, 31 et 1er à 22 h : Manigua.

CITHEA (357-99-26), le 1er à 20 h : Respect Rock ; le 4 à 22 h : la Folie des grandeurs.

NEW MORNING (523-51-41), les 3 et 4 à 21 h 30 : John Abercrombie, Peter Erskine, Mark Johnson.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Michel Roques Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : G. Colliers London All Stars (jusqu'au 1er).

STUDIO BERTRAND (783-64-66), le 31 à 20 h 30 : Kanda Bongo Man ; le 1er à 20 h 30 : Bovick et Co. Wuta May ; le 2 à 20 h 30 : Bovick et Co. Peter Yamson.

TROIS MAILLETS (354-00-79), les 29, 30 et 31 à 23 h : La Velle.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21) (D.), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

EN RÉGION PARISIENNE

LE BOURGET, les 29 et 30, à partir de 10 h : Ozzy Osbourne, Gary Moore, Blue Oyster Cult, Heavy Pettin, Metallica, Virgin Steel.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chanson françaises.

DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir), 21 h ; dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h : *J. Bourbon (dern. le 1er)*, 22 h 30 : A. Tome (à partir du 3).

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 30 à 21 : Baden Powell, les Etoiles.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), merc. 20 h 15, dim. 16 h : Folies étrangères, *d'Offenbach (dern. le 2)*.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), ven., sam. 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

FESTIVALS

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Musée Carnavalet, le 29 à 18 h 30 : G. Robert, M. Amoric, luths (luth contemporain).

Eglise Saint-Roch, le 30 à 20 h 30 : Het Brabants Orkest, direction A. Vandernoot ; solistes : S. Armonstrong, soprano, B. Kruysen, baryton. (Brahms.)

Sorbonne (*amphi Richelieu*) ; le 4 à 18 h 30 : J.-L. Haguenauer, piano. (Musique et images.)

XVIe FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie du château, le 1er à 17 h 30 : Claude Helffer, piano (Beethoven) ; le 2 à 11 h : Marie-Pierre Soma, piano (Beethoven) ; le 2 à 17 h 30 : quatuor Takacs et Michel Lethiec, clarinette (Schubert, Mozart).

En province

AUVERGNE

La Chaise-Dieu, seizième Festival de musique française (71) 00-01-16 : Abbatiale, le 29 à 21 h 15 : hommage à Poulenc avec l'Orchestre philharmonique de chœurs de Cracovie ; le 30 à 21 h 15 : stagiaires de la FNACEM, direction Guy Laurent (Laudate Dominum de Corrette).

Chapelle des pénitents, le 31 à 16 h 30 : Orchestre régional d'Auvergne, direction J.-L. Barbier (Rameau).

Abbatiale, le 31 à 21 h 15 : Orchestre philharmonique et chœurs de Cracovie (Te Deum de Penderecki) ; *le 1er à 21 h 15* : Orchestre philharmonique de Cracovie, direction J. Radwan, avec J.-P. Rampal, flûte, et M. Nordmann, harpe.

Chapelle des pénitents, le 2 à 16 h 30 : Ensemble baroque français, direction *R. Siegel* (Rameau).

Abbatiale, le 2 à 21 h 15 : Daniel Varsano au piano (Satie, Debussy, Chabrier, Ravel, Chopin).

Chapelle des pénitents, le 3 à 17 h 30 : Bruno Hoffman (Glass harmonica) (Mozart, Haendel, Rameau, Hoffman).

Abbatiale, le 3 à 21 h 15 : Orchestre philharmonique de Cracovie sous la direction de Tadeusz Strugala (Chausson, Ravel, Brahms) ; le 4 à 11 h : Ensemble Guillaume de Machaut, direction J. Belliard (Messe dominicale de Guillaume Dufay) ; le 4 à 21 h 15 : Orchestre philharmonique de Cracovie, direction Tadeusz Strugala (9e symphonie de Beethoven).

BOURGOGNE

Cluny. VIIIe Semaine de jazz contemporain (85) 59-22-80, Salle Griottom, le 30 à 21 h : Trio Levallet, Marais, Pifarely ; le 31 à 21 h : Trio Moralini, Beytelmann, Caratini ; le 1er à 21 h : Quartet Henri Texier.

Mailly-le-Château (86) 40-46-21, Eglise de Mailly, le 3 à 20 h 45 : Duo piano violon (Mozart, Chopin, Ravel, Beethoven).

BRETAGNE

Fougères, château (99) 94-17-65, les 29, 30, 31 août et 1er septembre à 21 h : Arthur, roi de Bretagne.

MIDI-PYRENEES

Festival musique en côte basque (59) 26-03-16, Saint-Pée-sur-Nivelle, église, le 29 à 21 h 15 : N. Yepes, guitare et Nicanor Zabaleta, harpe (Soler, Hovhaness, Beethoven, Bach, Montsalvage, Rodrigo).

Saint-Jean-de-Luz, église, le 31 à 21 h 15 : Chœur Donosti Ereski. Direction J.-C. Malgoire (Monteverdi).

Bayonne, salle Lauga, le 1er à 21 h 15 : Ballet du Grand Théâtre de Genève (Tango, d'Oscar Araiz).

Saint-Jean-de-Luz, église, le 2 à 10 h : Chorales de la côte basque (la messe des corsaires).

Ciboure, église, le 3 à 21 h 15 : Ivo Pogorelich, piano (Chopin, Prokofiev, Mozart).

Ascain, église, le 4 à 21 h 15 : Quatuor Takacs et Deszö Ranki, piano (Haydn, Beethoven, Dvorak).

Biarritz, casino, le 5 à 21 h 15 : Jean Marais ; évocation scénique de J. Cocteau.

NORMANDIE

Septembre musical de l'Orne (33) 26-18-71, Mortrée, château d'O, le 31 à 21 h : Gabriel Bacquier, baryton, Christian Ivaldi (Poulenc, Ravel, Satie).

Argentan, église Saint-Martin, le 1er à 21 h : Golden Gate Quartet (negro spirituals) ; église Notre-Dame, le 2 à 9 h 45 : Chœur des Moniales d'Argentan (messe grégorienne).

Haras du Pin, hippodrome, le 2 à 14 h : concert de trompes de chasse.

Almenèches, église Sainte-Opportune, le 2 à 18 h 30 : M. Geliot, A. Adorjan, B. Pasquier, harpe, flûte, alto (Boieldieu, Spohr, Debussy).

PAYS DE LOIRE

Sablé-sur-Sarthe 6ème Festival d'été (43) 95-49-96 : centre culturel, le 30 à 21 h : finale du troisième Concours international de guitare.

PROVENCE - COTE D'AZUR

Menton (93) 57-87-87, Parvis Saint-Michel, le 29 à 21 h 30 : les Solistes de Salzbourg (Mozart, Tchaïkovski) ; le 31 à 21 h 30 : Dimitris Sgouros, piano (Beethoven, Chopin, Liszt).







COMMUNICATION

Mercredi 29 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
J. R. et Bobby se préparent à vérifier les comptes de l'entreprise pour déterminer qui la dirigera. Un tournant important.
NUITS D'ÉTÉ DE L'INA.

21 h 25 Vidéoflashes.
Brefs intermèdes comiques.

21 h 30 Les Chemins perdus.
Philippe Garrel a filmé à l'âge de dix-neuf ans, en 1966 et 1967, les débuts de Donovan, les Who et le Living Theatre lors de tournées en France et en Angleterre. Images commentées par le réalisateur lui-même.

22 h 10 Télévision de chambre : Sous le signe du poisson.
Film de Pierre Zucca.
Mystère autour d'un hôtel de pêcheurs où sont réunis des personnages aussi divers qu'étranges. Pour l'instant, le centre d'intérêt des pensionnaires est la jolie sirène de la chambre nº 3. Un témoin silencieux, énigmatique, tente de la séduire.

23 h 5 Dessin animé : Je demain.
Kaléidoscope des mythes et symboles de quelques générations à travers leurs propres images.

23 h 15 Stations, de Bob Wilson.
Abeilles. *Vertiges optiques, rêves de l'autre côté du miroir.*

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Entre-temps.
de C. Semprun-Maura et J. M. Berzosa.
Deux récits se superposent, s'entremêlent sans se mélanger... Il ne faut pas chercher de logique dans cette fiction surréaliste, à la limite du rêve et de la réalité. Tourné en noir et blanc par un réalisateur qui reste profondément espagnol, ce téléfilm est un mélange de comédie-pamphlet et de poème onirique. Une œuvre malicieuse, curieuse, malgré quelques longueurs.

22 h 5 Série : Cent ans d'automobile.
Du teuf-teuf au turbo, série de J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze. Dernière émission : C'est arrivé demain.
La dernière automobile, l'informatique au service de la voiture : le système électronique s'affine, l'utilisation de matériaux nouveaux... Dernier volet d'une bonne série estivale.

22 h 35 Sport : catch.
Catch à quatre, à Limeil-Brévannes.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Jacques Higelin (deuxième partie).
Show enregistré dans les conditions du direct au Casino de Paris. Jacques Higelin interprète une douzaine de ses succès.

21 h 30 Série : Opération Open.
Nº 5. Vacances à l'Adamello Brenta, de S. Ganzl. Avec J. Dalric, B. Allouf, G. Grifeo, F. Interlenghi...
Disparition mystérieuse d'un membre de l'Organisation de protection des espèces alors qu'il passait d'agréables vacances dans les Dolomites. L'épisode a été tourné dans le parc national du Stelvio, l'un des plus grands d'Europe.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Prélude à la nuit.
Sonate en mi mineur, de J.-S. Bach, interprétée par James Galway, flûte, et Philippe Moll, clavecin.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise.
21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Sénégal.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Présentation du concert : œuvres de Moussorgski.
20 h 30 Soirée lyrique (donnée le 18 mai 1984 à l'Opéra de Paris) : *Boris Godounov*, opéra de Moussorgski, par les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. J. Conlon, chef des chœurs, J. Laforge, solistes : N. Ghiaurov, M. Mabé, M.-C. Porta, A. Ringart, R. Tear, P. Rouillon, M. Storojew, P. Lindroos... ; en complément de programme : « 1874 » : œuvres de Tchaïkovski, Liszt, Saint-Saëns, Lutoslavski, Bruckner.

Jeudi 30 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine de Michel Oliver.
Daube aux cèpes.
12 h 30 Consommer sans pépins.
12 h 35 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : La petite maison dans la prairie.
14 h 30 Objectif santé.
Eclairage domestique et confort visuel.
15 h 30 Quarté. En direct de Vincennes.
16 h Abbayes de France : Souillac.
16 h 15 Histoire sans parole : Course au bonheur.
17 h Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, infos-magazine et feuilleton.
17 h 50 Eh bien dansez maintenant :
la valse viennoise.
18 h 10 Ceux qui se souviennent.
La revanche : 1880-1900.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 38 Point : prix vacances.
19 h 40 Ces chers disparus : Martine Carol.
20 h Journal.
20 h 35 Passeport pour la forme.
A Marrakech (Maroc).
Avec France Gall, James Ingram, Daniel Balavoine, The Art Company, Earl Ferguson, Madona, Jean-Pierre Jabouille, Thierry Rey, Thierry Sabine, Anne Parillaud, Françoise Elby, Jean-Pierre Barri.
21 h 35 Feuilleton : Docteur Teyran.
De R. Sullivan. Réal. J. Chapot, musique Claude Bolling. Avec Michel Piccoli, N. Alari, P. Bardet... (Redif.)
Avant son procès aux assises, Raymond Carmel tente de convaincre son avocat, Mᵉ Axel Thor, qu'il a enfin découvert le vrai coupable. Dernier épisode, sans regret.
23 h 5 Journal.
23 h 20 Vivre en poésie.
Les vivants et les morts. Avec M. Moustaki, J. Mezil, A. Tatu.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12 h 5 Muppet Show.
12 h 30 Feuilleton : Les amours des Années Folles.
Les Sœurs Hortensia.
13 h 35 Série : Mannix.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Les héritiers de la belle ouvrage.
15 h 30 Série : Akagera.
Le lion et le phacochère.
16 h Sports été.
Cyclisme : championnat du monde sur piste, à Barcelone ; athlétisme : meeting de Coblence.
18 h Récré A 2.
Yakari ; Emilie ; Barrières.
18 h 40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
SOIRÉE ESPAGNOLE.
20 h 35 Club des télévisions du monde : Valentina. D'A. J. Betancor.
José Garces, douze ans, hésite, ne sait au juste s'il veut devenir un saint, un héros ou un poète. Pour Valentina, sa « fiancée », il est, comme dans la Bible, « le seigneur de l'amour, du savoir et de la domination ». *En 1911, dans un petit village du nord de l'Espagne, il est difficile pour deux enfants de s'aimer sous les regards noirs d'un père qui fouette encore son fils, difficile d'échapper aux griffes familiales par une simple fugue. Une réalisation sans prétention, de bons acteurs.*
22 h 10 Variétés : Spécial Tenerife.
Avec Linda Cristal, La Chana, Isabel Pantoja, La Belle Epoque, Patty Pravo, Lorenzo Satamarie, Los Sabandenos...
22 h 30 Court métrage : La Cabina.
Une histoire tragi-comique dans une cabine téléphonique.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Festival de Confolens.
Rencontre internationale d'art traditionnel.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion.
Emission de Marie-Christine Barrault.
20 h 40 Cinéma : Salut l'artiste.
Film français d'Yves Robert (1976), avec M. Mastroianni, F. Fabian, J. Rochefort, C. Gravina, E. Buyle (rediffusion).
Un comédien de second plan, qui a dépassé la quarantaine, court le cachet pour gagner sa vie. Il a des problèmes avec sa vie et sa maîtresse. Cette comédie humoristique légèrement teintée de mélancolie, est un hommage aux acteurs qui ne deviennent jamais des vedettes malgré leurs qualités professionnelles. Yves Robert traite ses personnages en copains.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
Sinfonico en ré majeur, de Reicha, interprété par le Quatuor de flûtes Arcadie.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales, à Carcans-Maubuisson.
7 h 30 Revue de presse.
8 h L'arbre et ses racines ; le hêtre.
9 h 5 Cinq jours de plongée dans le sous-marin « Vénus ».
9 h 35 Musique : savoirs de savane.
10 h Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11 h Musique : Calabrun, entre Garonne et Méditerranée.
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14 h Charles Oulmont se souvient.
15 h 3 Embarquement immédiat : l'Australie.
15 h 30 Musique : voyages imaginaires.
16 h 30 Drogues et civilisations : un problème du vingtième siècle, l'évasion chimique.
17 h 30 Entretiens – Arts plastiques : avec Jean Hugo.
18 h La deuxième guerre mondiale : le monde en 1946.
19 h 20 Blue notes in the blue sky.
19 h 30 Matins dans les Cévennes : le fil de soie au fil du temps.
20 h Entretien avec Georges Ribemont-Dessaignes.
20 h 30 « L'Ecornifleur », de Jules Renard. Avec J. Duby, J. Morel, D. Page, P. Constant...
22 h La criée aux contes autour du monde : le Japon.
23 h Bestiaire : le zopilotte.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : lettres et journaux intimes.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Victoria, Byrd, Stravinski, Dowland, Gesualdo ; à 8 h 7, Mahler.
9 h 5 Le matin des musiciens : Mozart et les chanteurs de son temps. (La troupe de Vienne.)
12 h 5 Concert : œuvres de Rameau, Roussel, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse ; œuvres de Respighi, Vivaldi, Bartok.
13 h 45 Hamac.
14 h 4 Repères contemporains : Guy Bezançon, Alain Abbot.
15 h Carte blanche à... quelques créations de 1923 (œuvres de Varèse, Hahn, Honegger, Stravinski, Ravel...
18 h 5 L'héritage d'Arthur Schnabel.
19 h Le temps du jazz.
19 h 30 Concert : Festival de Salzbourg 1984 (en direct du Grosses Festspielhaus) : *Symphonie nº 2, Résurrection*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Boston, le Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde, dir. S. Ozawa ; solistes : Edith Wiens et Jessye Norman, sopranos.
21 h 30 Les soirées de France-Musique : concours international de guitare (œuvres de Ponce, par M. Alcazar) ; à 22 h, cycle acousmatique : œuvres de Smalley et Garcia.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE AU SÉNAT

M. Roland Dumas n'exclut pas une modification des « seuils » imposés au groupe de presse

Le Sénat doit examiner, en deuxième lecture, le projet de loi sur la presse à partir du jeudi 30 août. L'intention de la majorité sénatoriale est, pour l'essentiel, de revenir au texte qu'elle avait voté en première lecture et qu'avait refusé la majorité de l'Assemblée nationale, préférant sa propre version.

La commission spéciale constituée au palais du Luxembourg a auditionné, le mardi 28 août, MM. Pierre Bérégovoy et Roland Dumas. Le ministre de l'économie, des finances et du budget a, notamment, relevé, d'après le communiqué publié par les services du Sénat, que le régime particulier d'imposition des bénéfices accordé à la presse *« avait parfois des effets pervers en provoquant un certain surinvestissement »*, ne profitait qu'aux entreprises faisant des bénéfices et, donc, pénalisait les autres. Il a aussi annoncé qu'aucune nouvelle mesure d'aide à l'investissement n'est prévue dans le budget de 1985, mais il s'est déclaré *« prêt à discuter avec le Parlement d'un dispositif d'aide durable »*, admettant *« le principe d'un redéploiement éventuel des aides économiques à la presse »*.

Quant au porte-parole du gouvernement, il a, toujours d'après le communiqué du Sénat, déclaré *« qu'il ne confondait pas obstruction et réflexion et qu'il considérait que le temps mis par le Sénat pour examiner le projet de loi était un gage de sagesse »*. Il a aussi reconnu *« certaines insuffisances »* et *« certains illogismes »* du texte en admettant, à propos des seuils constitutifs de monopoles, *« l'inégalité de traitement qui en résultera entre la presse quotidienne nationale et la presse quotidienne régionale »*.

En l'état actuel, les seuils que ne peut dépasser un groupe de presse (15 % du marché des quotidiens nationaux s'il ne possède que de tels journaux et 10 % s'il est aussi implanté en province) ne concernent que le groupe Hersant, et l'obligerait – s'ils étaient appliqués – à se séparer de certains de ses quotidiens.

Au-delà du « phénomène Hersant », M. Georges Fillioud, répondant, au printemps dernier, à la question d'un parlementaire concernant l'évolution du pluralisme dans les régions, a fourni les précisions suivantes, fondées sur les contrôles de l'OJD :

– En 1962, le pluralisme, c'est-à-dire *« la diffusion dans le même département d'au moins deux quotidiens départementaux ou régionaux »*, était assuré dans 76 départements métropolitains.

– En 1982, la situation des 12 autres départements est restée la même, tandis que 7 départements nouveaux (Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Puy-de-Dôme, Yonne, Territoire-de-Belfort, Meuse et Moselle) sont tombés à leur tour sous la coupe d'un seul quotidien régional ou départemental.

Rappelons que quelques grands titres de la presse régionale détiennent un quasi-monopole de diffusion sur plusieurs départements de province. Ainsi, *Ouest-France* (Rennes) a diffusé en moyenne, en 1983, 721 260 exemplaires sur 9 départements; *Sud-Ouest* (Bordeaux) 365 437 exemplaires sur 7 départements; *la Dépêche du Midi* (Toulouse) 254 030 exemplaires sur 7 départements; *la Montagne* (Clermont-Ferrand) 257 390 exemplaires sur 7 départements; *le Dauphiné libéré* (Grenoble) 382 959 exemplaires sur 6 départements; *le Progrès* (Lyon) 302 474 exemplaires sur 5 départements; *la Nouvelle République du Centre-Ouest* (Tours) 280 672 exemplaires sur 4 départements.

Pour mesurer l'« influence » de ces journaux, conviendrait-il d'ajouter les tirages des titres qu'ils ont souvent pris en charge ou sur lesquels ils exercent un contrôle réel : ainsi *la Montagne*, qui a une participation majoritaire dans le *Journal du Centre* et au *Berry républicain*, *Sud-Ouest*, qui contrôle *la France-la Nouvelle République*, ainsi que *la Charente libre*, etc...

A L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'AQUITAINE

Un plan régional volontariste

De notre envoyé spécial

Carcans-Maubuisson. – Ils étaient nombreux, professionnels des médias ou responsables du mouvement associatif, à attendre, le mardi 28 août, à Carcans-Maubuisson, l'exposé du plan régional sur la communication. Ils étaient curieux de savoir si derrière l'image de l'« Aquitaine, terre d'innovation » se trouvaient une véritable volonté politique, une stratégie cohérente, et de l'argent. Sur le premier point, M. Philippe Madrelle, président du conseil régional, a été formel : « *Nous avons la ferme volonté politique de faire de la communication un axe privilégié du développement régional, d'organiser en Aquitaine une filière de la communication où service public et secteur privé s'épauleront dans l'action.* »

Ce volontarisme se traduit par toute une série de mesures concrètes. Pour ouvrir le marché régional de l'audiovisuel, M. Madrelle engage l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), la mission câble URBA 2 000 et FR 3 à créer un centre de production s'appuyant sur les capacités techniques de la station de télévision régionale. Le président du conseil régional a annoncé la création d'une vidéothèque, lieu d'archivage et de consultation mais ausi régie de distribution de programmes. Il confirme l'engagement de la région dans le plan-câble en finançant à hauteur de 30 % les études de faisabilité. Il met à l'étude un fond d'aide à la création et à l'institution de formation. Enfin, en amont de la filière, la région crée un centre de traitement et de communication d'images numérisées qui pilotera la recherche, tant sur l'audiovisuel que sur l'utilisation des images de synthèse dans la robotique, l'architecture, la médecine, les jeux vidéo, etc.

Pour développer la télématique, M. Madrelle confirme sa volonté d'aider les éditeurs de services plutôt que de créer un centre serveur public face à celui du puissant groupe de presse Sud-Ouest. L'aide de la région à la création de logiciels sur des projets d'intérêt public ou professionnel ira jusqu'à hauteur de 40 % du financement de leurs réalisations. Dans le domaine de la micro-informatique, le conseil régional consacre trois millions de francs à l'implantation d'ateliers d'initiation en liaison avec le centre mondial de l'informatique.

Au total, l'investissement de la région devrait dépasser l'année prochaine les cinq millions de francs déjà consacrés à la communication en 1984. C'est le prix qu'il faut payer pour que le discours devienne réalité, pour que l'Aquitaine anticipe *« une troisième révolution industrielle qu'elle ne veut pas manquer »*. Reste à savoir si l'appel sera entendu, si des entreprises et des créateurs viendront se fixer dans une région qui, l'a rappelé M. Madrelle, n'est qu'à une heure d'avion de Paris.

Le président du conseil régional compte beaucoup sur son projet de ZIRST (Zône d'innovation et de recherches scientifiques et techniques) dont un pôle spécialisé dans l'image sera implanté à Biarritz. Il compte aussi réunir dans les prochains mois un séminaire rassemblant banques, entreprises privées, secteur public et pouvoirs publics, pour mobiliser tous les acteurs. Enfin, il annonce la création imminente d'une agence régionale de développement des techniques de communication qui devrait aider le montage rapide de tous les projets, qu'ils émanent des entreprises, du secteur associatif ou des collectivités locales.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

EN ITALIE

Accord entre les deux principales chaînes de télévision privées

De notre correspondant

Rome. – Il est peut-être en train de se créer en Italie un monopole de fait des télévisions privées. Lunid 26 août, M. Silvio Berlusconi, propriétaire des deux chaînes Canale 5 et Italia Uno – la première ayant le plus fort taux d'écoute et talonnant la RAI, – a, en effet, signé un accord lui permettant de faire passer dans son groupe le principal concurrent de celui-ci : Retequattro, la chaîne télévisée du groupe éditorial Mondadori.

Ces dernières années avaient été marquées par une concurrence acharnée entre Canale 5 et Retequattro. Cette bataille s'est conclue par une paix qui semble contenter tout le monde. Au terme de l'accord, le groupe Berlusconi achète les programmes déjà prêts de Retequattro et crée avec Mondadori une nouvelle société, Sedit-Nuova-Retequattro, dont le capital social (2 milliards de lires) appartient, sur une base paritaire (50-50), aux deux groupes. L'opération rapportera 120 milliards de lires à la Mondadori mais permettra surtout à M. Berlusconi de faire de son groupe un pôle de télévisions privées renforcé, concurrençant directement la RAI et qui drainera plus de 800 milliards de lires de recettes en publicité. L'effort du groupe Berlusconi ne doit d'ailleurs pas s'arrêter là puisque est envisagée une prise de contrôle de deux autres chaînes privées, Euro TV et Rete A.

Pour le groupe éditorial Mondadori, Retequattro était devenu un fardeau trop lourd du point de vue économique : pour financer sa chaîne de télévision, le groupe lui avait avancé 105 milliards de lires en 1983, mais les pertes ne s'en étaient pas moins accumulées (25 milliards au cours du dernier exercice). Malgré des rentrées en publicité s'élevant à 180 milliards, la situation était devenue alarmante : c'est pourquoi les dirigeants de la Mondadori ont décidé de se séparer d'une filiale qui risquait de mettre en péril la maison mère. L'opération de vente de Retequattro devrait être en fait le prélude à une réorganisation plus vaste du groupe Mondadori, passant notamment par une augmentation du capital (celui-ci s'élève à 80 milliards de lires pour un chiffre d'affaires avoisinant les 1 000 milliards de lires).

Pour le groupe Berlusconi en revanche, la prise de contrôle de Retequattro était un objectif important de sa stratégie d'expansion lui permettant de rationaliser ses activités. Disposant désormais des principales chaînes de télévisions privés italiennes, M. Berlusconi entend épargner sur les dépenses d'achat en programmes (il est notamment délivré de la concurrence directe de Retequattro) et éviter une dispersion de ceux-ci (par l'émission de programmes s'adressant au même public, à la heure, sur deux chaînes). Son objectif est à terme la constitution d'une sorte de holding des télivisions privées en face de la RAI. Du point de vue du public, soutient M. Berlusconi, le renforcement du groupe qu'il dirige et la coordination des programmes qui en résultera *« évitera aux télespectateurs d'avoir à faire des choix difficiles entre deux émissions qui lui plaisent »*.

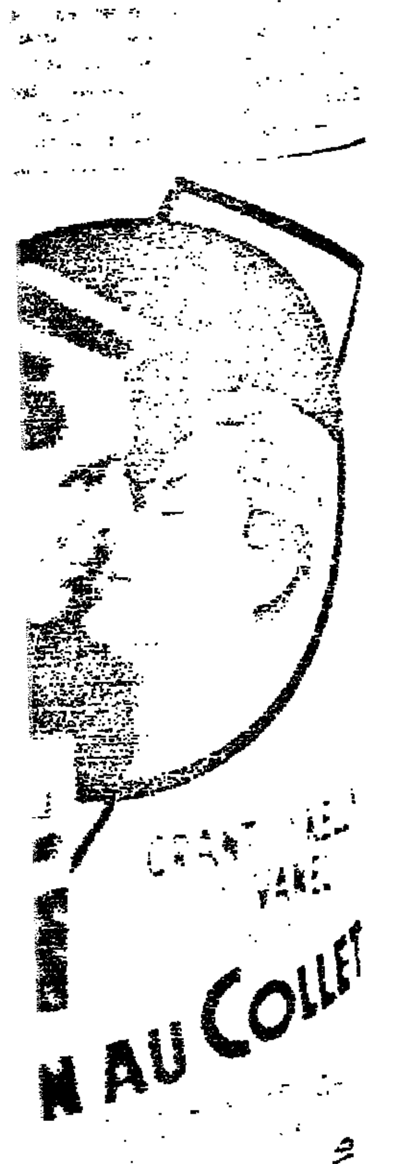
Du point de vue financier, l'opération ne semble pas gêner outre mesure le groupe Berlusconi (dont les deux chaînes, Canale 5 et Italia Uno, bénéficient déjà de 650 milliards de lires en rentrées publicitaires). Il n'est pas impossible, cependant, qu'il décide de vendre des actions dans le public, comme il le fit récemment lors de l'achat d'Italia Uno.

Sur le plan politique, la création de ce pôle de télivions privées disposant d'un quasi-monopole de fait par sa puissance – bien qu'il existe quatre cents chaînes privées en Italie – ne fait que rendre plus impérative une réglementation précise en la matière. Jusqu'à présent, ce cadre légal est pratiquement inexistant. Pour le parti communiste, *« l'opération de M. Berlusconi, qui prend aujourd'hui la dimension d'un monopole privé de télévision, risque de créer des problèmes très graves à toute l'information en Italie »*. Selon les communistes, *« la sortie de Mondadori du secteur de la télévision ne s'explique pas par des erreurs de gestion, mais, d'abord, par la situation anarchique de notre système d'information »*.

PHILIPPE PONS.

LE MAGAZINE GRENOBLOIS « ACTUALITÉ DAUPHINÉ » CESSE SA PARUTION

M. Paul Dini, directeur d'*Actualité Dauphiné*, a annoncé, lundi 27 août, la cessation de parution de ce magazine. Lancé en octobre 1978, par le groupe Comareg, spécialisé dans les journaux d'annonces gratuits dans le Sud-Est de la France, et que dirige M. Dini, *Actualité Dauphiné* était conçu comme un véritable city-magazine, d'abord destiné aux habitants de la grande agglomération grenobloise. Il constituait à cet égard l'un des rares exemples de ce type en France. Malgré un important succès d'estime (une vente moyenne de 8 000 à 10 000 exemplaires par numéro et plus de 30 000 lecteurs), et un certain impact dans l'opinion publique, *Actualité Dauphiné* n'a pas atteint l'équilibre financier nécessaire pour maintenir le titre.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INTERTECHNIQUE

INFORMATIQUE

La Direction de Production d'INTERTECHNIQUE, le grand constructeur français d'ordinateurs de gestion recherche pour son siège social à PLAISIR :

– **AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS** (REF. DPI 51)

titulaires BTS ou DUT,
ayant de préférence 2 à 3 années d'expérience en circuits logiques et microprocesseurs.
Après formation, les intéressés assureront des fonctions de méthode plateforme.
L'horaire de travail se situera dans une plage de 6 heures à 22 heures.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

– **AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS** (REF. DPI 52)

confirmés ou débutants, titulaires BTS ou DUT pour tests et mises au point de systèmes informatiques.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1, 78374 PLAISIR CEDEX.

Jean-Loup Parichon
a le plaisir de vous annoncer la création
de son Cabinet Conseil en Recrutement de Cadres
à compter du 1er septembre 1984.

Espérant vous y recevoir prochainement,
il vous prie de bien vouloir noter
ses nouvelles coordonnées :

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. : 563.03.10

SOURCES

LES EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES
recherchent pour l'une de leurs publications

jeune juriste

(Maîtrise de Droit Social ou équivalent)

Ayant une réelle capacité à traiter des problèmes de rédaction, documentation, coordination de manuscrits.
Intéressé par les questions d'hygiène et sécurité dans l'entreprise.
Statut journaliste.

Envoyer lettre manuscrite, CV très détaillé, prét. et photo à
la Direction du Personnel - 19, rue Peclet
75739 PARIS Cedex 15

CONTESSE

Collège contrat ass. banl. O. recherche
CADRE ÉDUC.
Internat et externat
INSTITUTRICE
avec bonnes connaissances anglais.
Téléphone : (3) 962-04-02.

Recherche
PROFESSEURS ttes matières
BTS publicité.
Envoyer c.v. à ESRA,
137, av. Félix-Faure, Paris 15e.

Caisse Nationale Vieillesse
Paris recherche urgent
PUPITREUR
sur DPS 7,
connaiss. GCOS 64, TDS, IOS,
Langage de contrôle.
Possibilité travail en 2 × 8.
Salaire annuel embauche 75.000 F.
Ecrire CNAVTS, service personnel, 110-112, rue de Flandre, 75951 PARIS Cedex 19.

ENTREPRISE INTERMÉDIAIRE, ass. 1901, rech. TECHNICIEN ÉLECTRONIQUE pour formation-production avec 16-25 ans. Tél. 060-96-90 ou 437-83-43. 77380 COMBS.

---

emplois régionaux

Impt établissement industriel de l'Etat, région Ouest littoral
RECHERCHE
UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
dégagé des obligations militaires pour assurer la responsabilité de tous projets de gestion de production et de conception assistée par ordinateur.
Expérience appréciée.
Ecr. avec c.v. dét. et photographie sous n° 8.277 *le Monde* service annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

BORDEAUX
Lycée technique privé sous contrat recrute
UN INGÉNIEUR B.T.P.
pour poste enseignant série F. 4 génie civil.
Téléphone les 30 et 31 au (16-56) 98-45-04

Expert comptable
Commissaire aux Comptes
recherche
STAGIAIRE 1re ou 2e ANNÉE
Missions variées
Région parisienne
Ecrire à SEFRECO, 19, rue Boissière, 75116 PARIS.

Association de jeunes et d'éducation populaire (100 salariés) recherche
SON DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
Envoyer c.v. et prétentions à
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, 75007 Paris,
sous N° T 068.045 M.

RECH. ANIMATEUR (TRICÉ)
Titulaire du BAFD
Permis de conduire
mi-temps informatique, télématique mi-temps secteur Pré-Ado et scolaire.
Envoyez c.v. à MJC, 9 bis, Cours Du Buisson, 77420 NOISIEL

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN AFFICHAGE
recherche son
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
Ayant la volonté et la capacité de convaincre les Agences et les Annonceurs de l'intérêt de collaborer avec une Société spécialisée, dont les 10 ans d'expérience reposent sur un concept qualificatif.
Rémunération (salaire fixe + intéressement), sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.
Disponibilité immédiate souhaitée.
Env. c.v. manuscrit + photo sous pli personnel à :
M. VINCENT DOR - COMECON,
8, RUE DE BERRI, 75008 PARIS.

CONSULTANT en RESSOURCES HUMAINES
recherche son
ASSISTANTE
pour collaborer à des missions d'organisation et de restructuration d'entreprises de pays en voie de développement.
– Formation psycho/ ou socio/ ou DUT gestion Person :
– Disponibilité pour séjours longue durée (4 à 6 mois) ;
– Rémunération élevée.
Adr. c.v. détaillé + photo à M. Chassery (RÉF. 3336/AT), 110, rue du Colonel-Fabien, 92160 ANTONY (qui transm.).

Ville de CHELLES
Seine-et-Marne
45.000 habitants
recrute d'urgence
UN AGENT
pour son Service du Personnel

Les candidats devront être titulaires au moins du baccalauréat. Les demandes de mutation de Commis de Service du Personnel des communes pourront être étudiées.
Candidature et c.v. à :
M. le Maire,
Service du Personnel
77500 Chelles,
avant le 17-9-1984.

Sté Française leader des systèmes avancés de vidéocommunication recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE RESPONSABLE FABRICATION
Doté d'une solide exp. de la production (5 ans), vous prendrez en charge l'évolution d'un projet du service de développement pour en assurer son industrialisation.
Après une formation au siège à Paris, vous travaillerez à Béthune dans un contexte passionnant au sein d'une équipe dynamique.
En relation avec la Direction générale, ce poste est évolutif pour une personne ambitieuse dans une société en pleine expansion.
Merci d'adresser lettre de candidature, c.v. et photo à
RÉGIE-PRESSE
sous n° T 068.047 M
7, rue de Montessuy,
75007 Paris.

---

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS.

information divers

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE, EUROPE, OUTRE-MER. T. 359-76-98.

villégiature

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
TALBOT Samba GL 50.000 km 1re main, modèle 1982, couleur bleue, très bon état, prix Argus. Tél. : 990-78-20 après 18 h.

de 12 à 16 C.V.

Vends R 30 TS automatique, vert algue métallisé, mars 1980, 89.000 km, vitres teintées bronze, pneus, batterie, freins neufs, sortie échappement neuf, pare-chocs, av., ar. R 30 TX, auto-radio FM stéréo, état impeccable, diagnostic fait en mai 1984. Prix : 24.800 F. Tél. 570-78-16.

DEMANDES D'EMPLOIS

AGENT commercial, 10 ans exp., cherche emploi, préfér. produits bâtiment à commercialiser. Yannick BONHOMME, 9, rue Tournebonneau, 51100 REIMS. Tél. : (26) 85-25-74.

Allemande, 24 ans, anglais, français courants, notions espagnol, recherche emploi stable à partir d'octobre. Ecrire A. SCHREINER Dorfstrasse 30, D-6649 WEIERWEILER.

PROFESSIONNEL FONCTION COMMERCIALE
Homme de terrain 53 ans.
NÉGOCIATEUR-ANIMATEUR FORMATEUR
Offre collaboration, libre pour tous déplacements.
Tél. (1) 580-07-73, PARIS.

J. F., 34 ans, célibataire, très bonne présentation, anglais courant, 10 ans d'exp. cciale, formation marketing relations publiques, étudie ttes propos. Libre le 15 octobre 1984. Tél. 271-38-63.

J. F., documentaliste maîtrise et INTD, connaissances anglais, espagnol, exp. 7 ans milieu industriel, responsable information, informatique documentaire, photothèque, ch. emploi Paris. Urgent. Ecrire sous le n° T 068.049 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e.

F., quarantaine, sciences po, rompue à la vente et à la gestion du personnel matrimonial préférentiel. Anglais courant. Ecrire sous le n° T 068 043
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e

J. H. 28 ans libéré O.M. MAITRISE EN DROIT PUBLIC cherche emploi : service du personnel ou contentieux, préférence région parisienne. Tél (70) 46-01-78.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

Mº SENTIER, studio en duplex, tout confort, à rénover. Téléphone 634-13-18.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
DANS HOTEL PARTICULIER, NOMBREUSES SURFACES à rénover. - 236-63-62.

5e arrdt

VAL-DE-GRACE VAL-DE-GRACE, pierre de T. 2-3 P. Tout conft. balcon, 635.000 F.
Téléphone : 326-97-16.

6e arrdt

LUXEMBOURG
6 P., 155 m², 4e ét., asc., bel imm., p. de taille BON PLAN SOLEIL LITTRÉ 544-44-45.

10e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL
dans imm. p. de taille. 4 P., tt cft, 96 m². 282-03-50.

12e arrdt

PLACE DAUMESNIL (PRÈS) dans imm. en rénovation, STUDIO tt cft mezzan. poutres.
2 PIÈCES tt cft caractère
2/3 PIÈCES Avec terrasse Tél. 634-13-18.

16e arrdt

MIRABEAU
dernier étage, atelier + chbre, 90 m², balcon-terr. 50 m². 1.200.000 F. 272-40-19.

18e arrdt

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

Rue de Clignancourt 3 p. tt cft, imm. standing, 550.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

20e arrdt

VUE TOUT PARIS
7e ÉTAGE, STDG, RÉCENT, 4 P., 120 m². Tél. 288-24-80.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

appartements ventes

LA QUALITÉ D'AUTREFOIS
LE CONFORT D'AUJOURD'HUI
centre de BOURG LA REINE (92)
ville résidentielle
Proximité immédiate de tous commerces
R.E.R. autobus
dans petits immeubles de luxe
prestation de qualité
reste 5 appartements :
2 pièces et 4 et 5 pièces duplex
PRIX IMBATTABLES - PRÊT CONVENTIONNÉ
SIFIF 547.60.50

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS
Préfère rive gauche
avec ou sans travaux
PAIE CPT chez notaire
873-20-67, même le soir.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
HOTEL PARTICULIER
APPTS DE 5 à 8 PCES
PIED-A-TERRE.
Téléphone : 624-93-33.

immeubles

BANQUE ÉTRANGÈRE
achète immeubles Paris libres ou occupés, mêmes avec travaux.
Sollicitons concours *notaires et intermédiaires.*
Tél. : 553-14-14 poste 36.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00
Ce N° de TÉL. vous informe 24 h sur 24 h des nombreuses offres de location de :
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES
3, rue Montevideo, PARIS-16e.

LOCATIONS DISPONIBLES
PARIS-BANLIEUE
C.L.P.
807-05-46
68, RUE DU CHEMIN-VERT
75011 PARIS,
MÉTRO SAINT-AMBROISE.

Etranger

— Société cède bail location appartement, grand standing, 3 pièces, cuisine, s. d. b., w-c., téléphone, Alger Centre. Téléphone (61) 54-68-08. Télex : NR 521.474 F.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS.
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

POUR CADRES SUPÉRIEURS et PERSONNEL, IMPORTANTE CIE FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPARTEMENTS 2 à 8 PCES et VILLAS, Paris et Banlieue. Tél. 503-37-00.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ RAPIDEMENT
C.L.P. 807-83-03.

Quartier Ternes ou Niel
Jeune médecin généraliste recherche, vue installation, location vide 4 pièces, bail mixte. Tél. (3) 913-06-28 de 7 h à 23 h tous les jours.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 P. et plus. 285-11-06.

bureaux

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social.
Tél., Télex, secrétariat, salles de réunions av. vidéo, bar, etc.
Locat. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00.

Domiciliations RC, RM, SARL DEPUIS 90 F PAR MOIS. TOUS SERVICES - 634-29-25.

Votre siège à Paris RC, RM. A PART. DE 90 F MENSUELS. TÉL. 541-32-02, 10 h-19 h.

A PART. DE 90 F PAR MOIS-Domiciliations RC, RM, SARL INTER DOM. TÉL. 340-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL, RC, RM.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLES
Secrétariat, telex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

ARTISAN 100 F R.C. 180 F Constitution SARL 2.000 F S.D.M., 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54, 8, Faubourg-Poissonnière 9e-10e.

fonds de commerce

Ventes

COTE D'AZUR
Entre Nice et Cannes magnifique hôtel 30 chambres, 2 NN, bar grande licence, restaurant 250 couverts, piscine, jardin, parking 100 places, vue mer, pourrait convenir à maison de repos. SARL. Sacrifié : 3.200.000 F. Possibilité murs. Téléphone : (93) 33-51-58.

VEND STÉ A CASABLANCA
Editions, représentations générales, nettoyage industriel, bureaux, tél. et voiture. Centre Casa. Tél. à Paris. 294-12-58.

locaux commerciaux

Ventes

Local commerc. 350 m², bordure nation., région Manosque (04) sur terrain 3 000 m² avec appt F5 (140 m²) à vendre nu ou avec fond.
Tél. 16 (96) 78-20-62.

chalets

VENDS CHALET EN CHÊNE d'allure savoyarde, s. de bs et mezz., eau, électr., poss. Tél. Ds ss-bois de chênes de 800 m². A 20 km de Tours. Px 160.000 F. T. (47) 30-29-44.

hôtels particuliers

NEUILLY ST-JAMES
Bel hôtel part. sur 3 niv.
NOMBREUSES TERRASSES
garage, jardin privatif, ss vis-à-vis, 800 m² pondérés.
AFFAIRE EXCEPT. de CARACTÈRE.
RARE 7.000.000 F.
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

pavillons

VILLIERS-SUR-MARNE
Prox. gare et comm. sur jardin de 185 m². Pavillon deux pièces, cuis., ss-sol, garage. Agrand. poss. Prix 320.000 F. JANRÉGUY 304-21-05.

Pavillon sur s/sol, r.-d.-ch. : entrée, cuis., séjour, salon, 2 chbres, s.-de-bains, w-c. étage : combles aménagés, 3 chbres + garage atten., terr. 494 m². Px 500.000 F à déb. Tél. 16 (37) 31-21-30.

URGENT, PART. VD SUR COTEAUX DE MONTLOUIS (37) MAISON JUMELÉE, HABITÉE 2 ans, près ts comm., F5, gde cuis., séjour, salon, 3 chbres, 2 bns, w.-c., garage, cave et petit terrain, Px : 450.000 F. Possibilité prêt PAP. Pour tous renseignements, BRUNELLI. Tél. : (16) (47) 45-00-71.

villas

PARTICULIER cherche
VILLA
AVEC GRAND TERRAIN
Site pittoresque et tranquille près de la mer, entre MONACO et CANNES.
Ecrire ss n° 10.479 à IVA SA Case post., CH-8032 ZURICH.

terrains

UNIQUE COTE D'AZUR LA CROIX-VALMER
Pptaire belge depuis 30 a. vend terr. 2 ha constructible (1 seul mas 200 m²) (pas de lotiss.). Certif. urban. positif (avril 84). Situation : presqu'île Saint-Tropez (point géodésique 174). Parc nat. Cap Lardier. Site sauvage classé, vues imprenables. Alt. 150 m., mer à 1.000 mètres. Affaire saine (sans interm.) 1.500.000 FF (justifié). Curieux s'abstenir. Ecr. s/n° 8.287 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés

PRÈS ÉTAMPES
Pptaire vd libre 40 km Paris DEMEURE ANC. RESTAURÉE Gd liv., s. à manger, cuis. ancienne équipée moderne, 6 chbres, 3 s. d. bs, 2 salles d'eau, gd cft + 1 bâtiment à aménager + logement gardien indépendant + dépendances. Terrain 42.000 m² (verger, boqueteau et prairies + rivière sur 200 m). Prix : 2.100.000 F.
Week-end 494-07-43.
Semaine 547-60-50.

MORVAN. Part. vend mais. 5 P., cuis. S. de bns, ch. centr. Sur 2.000 m² terrain clos, à 250 km PARIS, 20 km autoroute. Tél. (16) 86-84-61-84.

PRÈS PONT-AVEN
Ferme 17e s., sur hauteur. 300 m² tout confort, poutres chêne, 3 cheminées granit, 500 m port de Brigneau, 5 km plages dans zone protégée oiseaux, gibier + plusieurs bâtiments. Sur 9 000 m² plantés d'arbres. Bras de mer 100 m. Px 1.200.000 F à débattre. Me Robino, notaire, 29116 Moelan-s-mer. (98) 39-61-69.

domaines

ACHÈTE
PROPRIÉTÉ DE CHASSE
SOLOGNE
ou région limitr. Ecr. ORLET n° 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY Cedex.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS XIe. Tél. 355-61-58, spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

Le Monde

économie

SOCIAL

Le sauvetage de Creusot-Loire

Les syndicats s'opposent au plan de reprise

En 1983, la société Creusot-Loire avait réalisé un chiffre d'affaires de 6,24 milliards de francs, avec 12 388 salariés. La nouvelle société, que reprendrait un consortium mené par Fives-Lille holding, dont le bras industriel est Fives-Cail Babcock (*le Monde* du 29 août), aurait un chiffre d'affaires prévisionnel de 3 milliards de francs et moins de 6 000 salariés. Une évolution qui tient à la non-reprise de certaines activités de Creusot-Loire : Pinguely, Nantes, où sont fabriqués des aéroréfrigérants et des matériels d'imprimerie, et enfin la Chaudronnerie de Chalon-sur-Saône.

En plus de la société Creusot-Loire proprement dite (seule concernée par les chiffres cités précédemment), certaines filiales seront reprises (dont notamment Neyrpic et Clecim) et d'autres laissées à d'éventuels repreneurs (Delattre-Levivier, Instruments SA, Phœnix Steel, principalement). Voilà pourquoi la CGT a pu annoncer une suppression globale de 2 600 emplois au Creusot et à Chalon-sur-Saône, soit le tiers des salariés travaillant pour Creusot-Loire dans ces deux villes (6 000 au Creusot et 1 200 à Chalon-sur-Saône).

Le plan Gallois, du nom du directeur général de l'industrie, repose sur une logique industrielle — le maintien du site du Creusot dans son intégralité — et sur une volonté politique : ne pas avoir l'air de nationaliser Creusot-Loire. Il avait deux autres ambitions : aller vite, notamment pour éviter les remous sociaux, et coûter le moins cher possible à l'Etat.

La volonté de maintenir le caractère privé du groupe a amené les pouvoirs publics à choisir Fives-Lille comme opérateur industriel, même si le numéro deux français de la mécanique, spécialisé dans les équipements lourds et connu pour ses qualités tant d'industriel que de gestionnaire sera à égalité à 25,5 % avec Framatome (Usinor, avec 15 %, et les grandes banques nationalisées associées à la BUE complétant le capital de 250 millions de francs de la nouvelle société). Un pacte d'actionnaire, doit encore être négocié entre les deux principaux porteurs de parts. Sans remettre en cause le leadership de Fives-Cail Framatome n'entend pas être un *sleeping partner* notamment pour les activités énergétiques du nouveau Creusot-Loire.

Le maintien du site du Creusot dans son intégralité est, semble-t-il une condition *sine qua non* de la proposition de reprise. Cela laisserait supposer que les pouvoirs publics opposeront une fin de non-recevoir à la demande de Jeumont-Schneider de reprendre en sus de Carel-Fouché la division traction du Creusot pour créer, face à Alsthom, un groupe privé de matériel ferroviaire. Sous peine de remettre en cause la logique de M. Gallois et de faire renaître l'autre logique — préconisée sans réelle élaboration par certains — d'un découpage par activités (l'énergie à Framatome, la mécanique à Fives, le blindage à Renault etc.). Le nouveau Creusot-Loire livrerait donc des boggies à Jeumont comme à Alsthom.

Un minimum de fonds publics

M. Gallois, si cette solution était adoptée, réussirait aussi le pari de maintenir le noyau dur de Creusot-Loire avec un minimum de fonds publics. La nouvelle société n'a guère demandé aux banques que de financier à très bas taux d'intérêt un fonds de roulement de 700 millions de francs. Il est vrai que le coût du plan social est aussi à la charge de l'Etat (et il sera élevé) et que le dépôt de bilan de Creusot-Loire coûtera très cher à tout le monde : aux banques créditrices (3 milliards de francs), à Framatome (1,2 milliard de créances), mais aussi à de nombreux entrepreneurs, notamment de Saône-et-Loire (les sous-traitants avaient environ 800 millions de créances). En revanche, les délais ont laissé à désirer (d'autant que la reprise est loin d'être réalisée). Il fallait négocier la répartition de l'actionnariat, le périmètre de reprise, le prix de reprise et le niveau des effectifs nécessaires à la nouvelle société, compte tenu des carnets de commandes. Cela n'est d'ailleurs pas achevé, et les protagonistes n'avaient toujours pas déposé, le 29 août, auprès des syndics, leur « lettre d'intention », simple moment dans la procédure.

L'avenir de la Chaudronnerie de Chalon-sur-Saône, par exemple, est incertain ; Framatome, sollicitée par les pouvoirs publics dès lors que la société repreneuse n'en voulait pas, a décliné cette offre. Il est vrai que cette division a perdu 46,8 millions de francs en 1983 et que les perspectives, compte tenu du marasme de la pétrochimie et de la concurrence des chaudronniers italiens et japonais — ainsi que du ralentissement du programme nucléaire français, — sont extrêmement sombres. Ces délais n'en ont pas moins permis aux opposants à ce plan de se regrouper. Il n'est pas étonnant que ce soit les anciens dirigeants encore en place au Creusot qui aient annoncé aux syndicats les suppressions d'emplois prévues. Aussitôt les syndicats CGT, CFDT et CGC se sont élevés contre *« un plan qui entraînera la disparition du site »* et ont dénoncé Fives Cail spécialisé *« dans le rachat des entreprises en difficulté qu'il liquide ensuite »*.

L'action des syndicats dans les deux semaines à venir sera déterminante pour la solution Gallois. Car, s'il est une certitude, c'est que Fives, société privée responsable devant ses actionnaires, n'acceptera pas plus de salariés qu'il n'en est nécessaire pour répondre aux commandes et rendre viable ainsi le nouveau Creusot-Loire.

Le dossier est donc loin d'être clos d'autant que les pouvoirs publics devront dans les semaines à venir régler la question de l'actionnariat de Framatome, actuellement filiale de Creusot-Loire et qui pourrait en devenir l'une des mères. Rien n'est décidé, si ce n'est que là aussi il n'est pas question que Framatome sorte du secteur privé. Le CEA n'augmentera donc pas sa participation, EDF et la CGE ou Alsthom n'entreront pas dans le capital. Le choix n'est pas vaste.

BRUNO DETHOMAS.

REPRISE DU TRAVAIL CHEZ CITROËN

La CGT va informer les salariés

Le travail doit reprendre le jeudi 30 août au matin dans les usines Citroën de la région parisienne, sauf à Aulnay, où seule l'équipe de l'après-midi devait être convoquée et à Saint-Ouen, où l'activité a repris mardi matin 28 août. Cette reprise se fait sans les salariés dont l'emploi a été supprimé (2 036 par mise en préretraite, 1 950 par licenciement).

La plupart des licenciés ont déjà reçu la lettre suspendant leur contrat de travail : celle-ci précise qu'ils sont *« dispensés d'activité »* et *« rattachés à un nouveau service intitulé gestion-orientation-réemploi »*, lui-même rattaché administrativement à la direction centrale du personnel. La lettre précise aussi que les périodes de chômage partiel (précédant la formation, NDLR) et de formation prises en charge par l'entreprise *« n'excéderont pas ensemble, en tout état de cause, dix mois »*.

La direction de Citroën va dès cette semaine commencer à mettre en place ce service « gestion-orientation-réemploi », qui doit convoquer les « licenciés à terme » et examiner avec eux les possibilités de formation (ainsi a-t-on évoqué, au cours de la réunion du comité central d'entreprise, la possibilité de former à la réparation automobile 90 salariés). Cette formation pourrait se faire sous la responsabilité du nouveau centre de formation des travailleurs de l'automobile, qui est le « pivot » des discussions actuelles. Citroën souhaite conclure deux conventions avec les pouvoirs publics, l'une pour le chômage partiel, l'autre pour la formation.

La CGT a appelé l'ensemble des travailleurs des usines Citroën des Hauts-de-Seine, y compris ceux qui sont licenciés, à se réunir devant les portes des établissements lors de la reprise du travail, pour les informer sur leur situation et en particulier sur le plan social de la direction (à Saint-Ouen, il y a eu une distribution de tracts). Pour l'usine d'Aulnay, les dispositions de la CGT ne sont pas encore fixées : le bureau du syndicat doit réunir ce mercredi après-midi à la fédération CGT de la métallurgie, les militants et les travailleurs qui ont pu être joints pour décider ensuite de l'action.

La CGT entend faire preuve à la fois de prudence et de détermination : *« Si les travailleurs veulent occuper, on occupera »*, nous a déclaré M. Akka Ghazi, secrétaire général du syndicat Citroën à Aulnay. *« Mais on ne leur impose rien, on ne leur propose rien. »* Si la CGT, d'autre part, *« refuse »* les licenciements et dénonce l'absence de précisions sur le contenu des formations et de perspectives de réemploi dans le plan social de la direction, elle n'exclut pas que celui-ci puisse être amélioré.

G. H.

DANS SA CONFÉRENCE DE PRESSE DE RENTRÉE

M. Bornard (CFTC) s'inquiète du risque de « tensions parfaitement incontrôlables »

Dernier des dirigeants syndicaux à s'exprimer à l'occasion de la rentrée, M. Jean Bornard, président de la CFTC, a tenu des propos tout en douceur, au cour de sa conférence de presse du 28 août.

Observant *« un certain changement de ton »* de la part du premier ministre, et acceptant la *« course de fond »* à laquelle *« sont invités les travailleurs pour moderniser le pays »*, M. Bornard a toutefois souligné que *« tous les problèmes restent »* et que *« les difficultés de cet automne 1984 ne sont pas moindres, au contraire »*. Ainsi a-t-il noté que la modernisation *« risque d'être rejetée par les travailleurs si elle continue d'entraîner une aggravation du chômage »* et fait observer que *« la reprise du dialogue social s'impose si on ne veut pas aller au-devant de véritables aventures »*. Prenant l'exemple de l'affaire des routiers, au cours de l'hiver 1983, M. Bornard a évoqué le danger *« de tensions parfaitement incontrôlables »* quand *« les problèmes se cumulent »*.

Pour la confédération chrétienne, outre la lutte pour l'emploi, il est devenu urgent de parvenir à *« un redressement du pouvoir d'achat »*. La preuve est faite, *« cette année »*, que *« l'inflation n'est pas due aux salaires »* et que le SMIC, en augmentant de 330 F en un an, *« rejoint des catégories qualifiées »*.

L'autre préoccupation concerne l'avenir de la prévoyance sociale. Les économies réalisées en matière de sécurité sociale, a affirmé M. Bornard, *« ne pourront se poursuivre sans porter atteinte à la qualité des soins »*. *« La CFTC ne peut comprendre qu'une mesure comme la suppression de la contribution de 1 % ait été prise sans concertation »*, a-t-il ajouté en constatant une *« baisse des prestations sociales »*, aggravée par le fait que trois cent mille familles modestes sont, désormais, *« touchées par l'impôt »*.

A propos de la querelle scolaire, tout en refusant de *« s'égarer »* à son tour sur *« des problèmes de procédure »*, le président de la CFTC a voulu réaffirmer qu'il *« est essentiel que toute équivoque soit levée (...) et que les mesures techniques d'adaptation annoncées ne portent en aucune manière atteinte à ce principe fondamental » : « le libre choix de l'école »*.

Nouveau cap pour l'emploi

(Suite de la première page.)

On sait trop maintenant ce qu'il en coûte, psychologiquement et économiquement, de mettre en place des systèmes à haute protection comme la convention spéciale de la sidérurgie (CGPS), les congés de conversion, voire les préretraites FNE et les contrats de solidarité. Non seulement ces formules sont dispendieuses, sans contrepartie productive, et peuvent désorganiser les entreprises, mais elles présentent l'inconvénient, estime-t-on aujourd'hui, de maintenir les anciens salariés dans un cocon dont ils ne pourront sortir facilement.

Exit, donc, le traitement social du chômage, voici venue l'époque des rapports sociaux modernes. Les salariés doivent retrouver leur autonomie de jugement et leur capacité d'initiative. S'il leur arrive un coup dur, comme le licenciement, on fera tout pour les aider et les suivre dans leur évolution, mais on ne les laissera plus tout attendre de l'Etat providence. La période de formation — nécessairement courte, mais qui pourra être renouvelée en fonction du projet individuel — devra aussi permettre un choc psychologique à partir duquel le salarié ne se protégera plus derrière son appartenance à un groupe, à une communauté, et commencera à réagir pour lui-même.

De même, l'employeur sera appelé à imaginer un plan social qui ne tienne pas seulement compte des dispositifs d'accompagnement déjà connus. Il lui faudra inventer en fonction des besoins de son plan économique, sachant que, pour les pouvoirs publics, il y a peut-être mieux à faire et pour moins cher que les vagues de préretraites auxquel les tout le monde pense d'emblée. Ainsi, il vaudrait parfois mieux accorder des primes ou des dégrèvements liés à l'emploi, plutôt que d'indemniser le chômeur.

En contrepartie de tout cela, les employeurs seraient invités à changer leur façon de pratiquer envers le *« tout Etat »*, c'est-à-dire ne plus attendre le dernier moment pour faire connaître leur décision et s'en remettre ensuite aux pouvoirs publics. On leur demanderait de préciser leurs souhaits en ayant bien eu soin d'établir leur plan social en foncion de l'évolution du marché, de leur stratégie industrielle et de leurs techniques. Tout est possible, assure-t-on, même en dépenses, pourvu qu'on s'y prenne à temps en dégageant des perspectives dynamiques. *« Il faut en finir avec l'assistance, et responsabiliser les gens. »*

Dans ce schéma, nouveau, les syndicats tiennent une place particulière qui correspond aux vues peut-être trop optimistes du premier ministre. Soucieux de *« leur donner de l'air »*, après tant d'années de revers, M. Laurent Fabius entend d'abord revaloriser la politique contractuelle. Plus encore, il rêve d'en faire des partenaires privilégiés qui, justement, auraient d'autres rapports avec les employeurs et, pourquoi pas, négocieraient avec eux toutes les formules nécessaires à l'adaptation d'une entreprise. Bref, il les imagine associés à la définition de l'avenir social et économique. *« On constate actuellement un déficit de la négociation »*, observe-t-on, et il est urgent d'offrir les moyens aux organisations syndicales de se situer positivement.

Changer les mentalités

Sous couvert de modernisation, il s'agirait donc d'établir un nouvel espace social où tout un chacun se conduirait en adulte responsable. L'objectif étant, au-delà, de faire éclore toutes *« les capacités de formation d'emploi »*, comme on dit dans un jargon un peu prétentieux, qui pourrait être le grand dessein de ce nouveau gouvernement.

Face au chômage, on part en effet d'une série de constatations. D'abord, *« l'emploi n'est pas seulement une résultante de la croissance »*. Ensuite, la modernisation de l'industrie n'est pas tout. Il faut se souvenir que les emplois industriels ne représentent que 20 % environ de l'activité. Il y a donc d'autres *« gisements »* d'emploi et des initiatives à prendre. Enfin, on est persuadé que, si les *« outils »* de traitement du chômage sont assez nombreux et complets, les utilisateurs finissent par ne plus savoir les discerner dans un ensemble devenu confus. Il s'agit par conséquent de les rendre plus efficaces et de les faire jouer à fond, comme, par exemple, les tout nouveaux contrats de solidarité liés à la réduction du temps de travail, qui sont assortis de primes jugées *« généreuses »*.

Dès lors, la politique de l'emploi consiste en l'exploitation maximale de toutes les possibilités. Il faut encourager le risque, favoriser la création d'entreprise, dans de nouveaux secteurs, libérer la population active de ses inhibitions. On peut aussi revitaliser les emplois d'initiative locale et faire une place aux emplois d'utilité sociale ou publique, à la condition, toutefois, de ne pas venir concurrencer localement les petites entreprises privées. Les chômeurs pourraient y retrouver une activité, et un salaire éventuellement complété par une indemnité.

Partout, au niveau de la grande entreprise comme dans les régions ou les localités, en tout cas sous la forme la plus décentralisée possible, on souhaite voir mettre en place des structures souples, des *« palpeurs »* qui détecteront des possibilités nouvelles d'emploi. *« Ensuite, nous pourrons donner un coup de pouce. »*

L'intelligence supposée

Cette mutation, profonde, ne suffira pas à redéployer le marché du travail, et on en est bien conscient. Aussi attend-on des effets d'autres changements qui devraient pouvoir intervenir plus rapidement et qui s'intégreront alors dans cette politique rénovée.

Il y a, tout d'abord, les éléments de *« flexibilité »* à introduire dans le travail sous forme de temps de travail, d'aménagement d'horaires et d'organisation, mais aussi de seuils fiscaux et de droit de licenciement. Le 10 septembre prochain, les partenaires sociaux (syndicats et patronat) reprendront leurs négociations à ce sujet. Les accords auxquels ils parviendront peut-être offriraient alors de nouvelles facilités. *« En tout cas*, fait-on remarquer, *nous ne devons pas intervenir dans ce domaine si nous voulons, en même temps, permettre aux syndicats de relever la tête. »*

Il y a également la formation professionnelle — et particulièrement des jeunes, — à laquelle M. Laurent Fabius a consacré un volet important de son discours d'investiture (*le Monde* du 26 juillet). Sur ce point, la loi sur la formation permanente réformée par M. Marcel Rigout devrait autoriser de meilleurs résultats dans la population adulte. Mais on entend surtout développer la formation initiale des jeunes avec l'objectif de maintenir dans le système scolaire *« la valeur d'une demie ou d'une classe d'âge »*. De même, on attend beaucoup de l'accord paritaire intervenu entre les syndicats et le CNPF, autorisant la formation alternée en entreprise, qui pourrait bousculer bien des habitudes. Le patronat s'est engagé à recruter 100000 stagiaires d'ici à la fin de l'année 1984, et l'on estime que l'objectif des 300000 stagiaires est réalisable en 1985 et sûrement en 1986.

Enfoui au plus profond des raisonnements, on trouve aussi le secret espoir que l'*« assainissement »*, s'il ne touche pas à sa fin, est déjà bien avancé. On cite, ici ou là, des chiffres selon lesquels il serait déjà réalisé pour les trois cinquièmes des entreprises de la métallurgie. On se met même à croire en un léger mieux que viendrait confirmer la timide reprise des offres d'emploi déposés à l'ANPE.

Telle qu'elle se présente, cette politique rajeunie de l'emploi ne manque pas de séduction, tant elle rompt avec la tradition établie. On pourrait la trouver intelligente, voire trop intelligente, dans la mesure où elle suppose, justement, que tous les acteurs de la vie sociale sont naturellement doués de tous les talents, et lucides de surcroît.

Malheureusement, l'expérience risque de prouver que des mécanismes vieillis, usés, ne peuvent pas tous supporter pareille cure de jouvence, et ce d'autant que dix années de crise, la récession et le chômage ont fait beaucoup de victimes. Celles-ci pourront-elles s'adapter au nouveau cours? Le thème de la modernisation peut-il répondre au problème d'une société déjà traumatisée par le chômage, la marginalisation par la précarité de l'emploi et, au bout du compte, la constitution d'un quart monde alimenté par les exclus du progrès?

En tentant cette opération, M. Fabius est logique avec l'idée qu'il se fait d'un pays moderne. Il voudrait que le gouvernement n'intervienne qu'au dernier moment soit pour donner un *« coup de pouce »*, soit pour *« mettre de l'huile dans les rouages »*, sans avoir à tomber dans *« l'artificiel »*. Cela est sans doute possible avec les *« hussards de la modernité »* qui pourront suivre son rythme et comprendre. Cela ne l'est sûrement pas pour tous ceux — et ils sont déjà trop nombreux — qui ne pourront même pas s'accrocher au wagon de queue : les OS immigrés de Citroën qui vont faire l'expérience de cette politique sociale fourniront à ce propos une réponse éloquente.

ALAIN LEBAUBE.

LA « CASSA INTEGRAZIONE »

La Cassa integrazione, qui existe en Italie depuis 1943, a été redécouverte en 1980 par le groupe Fiat qui y a placé jusqu'à trente-deux mille salariés dont il n'avait plus besoin à la production. Sous le nom de Cassa integrazione spéciale, ce système permet le maintien du lien juridique avec l'entreprise pour des personnels en sureffectif qui perçoivent une indemnité mensuelle correspondant à 90 % de leur salaire antérieur. Leurs situation pouvait, jusqu'à l'an passé, se prolonger indéfiniment.

Dans le cas de Fiat, l'échéance a été fixée à 1986. Enfin, la Cassa integrazione est financée par les cotisations patronales sur la base de 1 % de la masse salariale et, surtout, par l'Etat italien qui y a consacré 3 000 milliards de lires en 1983 (voir *le Monde* daté 27-28 novembre 1983).

A MARSEILLE

Le tribunal de commerce confirme la saisie du cargo libyen « Ghat »

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans une ordonnance de référé, rendue le mardi 28 août, le tribunal de commerce de Marseille a confirmé la saisie conservatoire du cargo lybien *Ghat* qu'il avait prononcée, le 21 août, au profit de la société d'armement Marseille-Fret. Il statuait sur une requête présentée par la société d'armement du *Ghat*, la General National Maritime Transport Company (GNMTC), à laquelle ont été laissés les entiers dépens du procès.

La société Marseille-Fret avait justifié son action par le préjudice qu'elle subissait, depuis novembre 1979, à la suite de la saisie et de la détention de l'un de ses bateaux, le *Rove*, par les autorités libyennes, dans le port de Benghazi. Cette saisie était intervenue dans le cadre d'un conflit embrouillé, mettant aux prises Marseille-Fret et la société de transport libyenne Ras El Hilal — qui avait sous-loué le *Rove* — avec les autorités sud-africaines. Il s'agissait donc, en l'occurrence, de savoir si la société d'armement marseillaise était fondée à demander la saisie d'un bateau tiers, le *Ghat*, au titre de l'appartenance présumée de celui-ci au gouvernement libyen.

Dans ses attendus, le tribunal a estimé, notamment, que, *« en ce qui concerne l'identité du véritable propriétaire du navire* Ghat, *il s'agissait bien du gouvernement libyen »*. Cela est confirmé, a-t-il indiqué, par la Llyod Register Shipowners et par la nomination, par décret, de la société qui a remplacé la Ras El Hilal (1). Le tribunal a rappelé, par ailleurs, son jugement en date du 4 janvier 1983 considérant la GNMTC comme *« une émanation du gouvernement de Libye, en sa qualité de société nationale et nationalisée »*.

Le *Ghat* restera donc bloqué dans les eaux du port de Marseille. L'avocat de Marseille-Fret, Mᵉ Marc Guérin, a déclaré que *« la balle était, désormais, dans le camp libyen »*. *« Nous sommes ouverts*, a-t-il toutefois ajouté, *à toute solution transactionnelle. »* Il paraît exclu, en fait, qu'un « échange » de navires puisse avoir lieu. Le *Rove*, un cargo de 5 000 tonnes, est, en effet, désormais inapte à la navigation après avoir séjourné, depuis 1979, dans des eaux chaudes sans aucun carénage. Le bateau a été, d'autre part, fortement endommagé par deux éperonnages et un incendie dans le port de Benghazi. Sa valeur, estimée à l'époque par les assurances à 16 millions de francs, est, au demeurant, très nettement inférieure à la créance de 8 millions de dollars que Marseille-Fret prétend, aujourd'hui, détenir sur le gouvernement libyen. De son côté, l'un des avocats de la GNMTC, Mᵉ Hervé Tassy, a déclaré que la société d'armement libyenne ferait « probablement » appel de la décision plutôt que d'aller, comme voudrait l'y contraindre Marseille-Fret, devant la chambre arbitrale maritime de Londres.

Soupçonné d'avoir posé des mines dans la mer Rouge, le *Ghat* avait été soumis à un contrôle douanier approfondi à Port-Saint-Louis-du-Rhône, le samedi 18 août, avant d'être réparé et d'effectuer un chargement d'automobiles Peugeot dans le port de Marseille.

GUY PORTE.

(1) Il s'agit de la société Shahat Shipping à laquelle a été confiée le monopole des opérations d'agent maritime pour la Libye.

P.T.T.

LA HAUSSE DE LA TAXE TÉLÉPHONIQUE

Les représentants des usagers seront reçus le 6 septembre par M. Mexandeau

M. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT, recevra, le 6 septembre, les représentants de l'Association française des usagers du téléphone et des télécommunications (AFUTT). Cette association avait demandé des *« éclaircissements »* au ministre sur la hausse de 10,5 centimes de la taxe téléphonique applicable au 1ᵉʳ août (*le Monde* du 29 août).

Plusieurs autres associations de consommateurs ont protesté contre cette hausse. L'Union fédérale des consommateurs (UFC), dans le journal *Que choisir ?*, a appelé à un boycottage de l'augmentation du tarif. L'Institut national de la consommation souhaite, de son côté, la tenue d'une « table ronde » pour *« clarifier les choses et sortir du débat très politisé »*, indique M. Denis, son président, dans *le Quotidien de Paris* du 29 août.

L'association Force ouvrière consommateurs (AFOC) appelle ses adhérents à renoncer au paiement des factures par prélèvement automatique, car *« les relations à base de confiance sont rompues »*. Comme 32 % des vingt-deux millions d'abonnés ont choisi ce mode de paiement, l'AFOC espère que la *« désorganisation »* des services de comptabilité des PTT amènera cette administration à *« s'expliquer »*.

L'association pour la promotion de l'utilisation du Minitel (annuaire électronique) Contact proteste également contre une hausse qui pénalise *« particulièrement »* les usagers du Minitel du fait de son mode de paiement à la durée.

ÉTRANGER

ACCORD SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Le Mexique obtient des délais de remboursement plus longs et un taux d'intérêt plus faible

Le Mexique est parvenu, apprend-on dans les milieux bancaires new-yorkais, à conclure, avec les représentants des plus grandes banques créancières ayant à leur tête un représentant de la Citibank, un accord sur le rééchelonnement de sa dette extérieure. Aux termes du nouvel arrangement, dont il reste, précise-t-on, à mettre au point certains détails, le Mexique obtient des délais de remboursement beaucoup plus longs : quatorze ans (au lieu de huit), étant entendu que les premiers versements n'interviendraient qu'en 1991, après, donc, une période de grâce de six ans (au lieu de trois à cinq auparavant).

Les intérêts, eux, seraient payés sur toute la période, mais là encore, le Mexique a eu gain de cause en se faisant accorder un taux beaucoup plus bas (1,1/8 % au-dessus du « libor », taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts à court terme).

Conformément aux suggestions faites par M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire international, les banques privées ont accordé un autre avantage au Mexique en acceptant de conclure un accord portant sur le rééchelonnement, non plus seulement des dettes échues pendant l'année en cours (et éventuellement la suivante), mais de l'ensemble des dettes à échoir d'ici à l'année 1990. Le montant s'élève à quelque 50 milliards de dollars (dettes de l'Etat ou des sociétés para-étatiques), le reste de la dette mexicaine (encore une trentaine de milliards) étant soit des dettes contractées par des entreprises privées, soit des emprunts de l'Etat mexicain et de ses dépendances auprès d'institutions internationales (FMI, Banque mondiale...) et d'autres Etats.

Il reste encore aux grandes banques qui ont négocié l'accord à convaincre les quelque cinq cents banques (américaines, européennes, japonaises...), dont elles sont censées représenter les intérêts, d'accepter l'accord.

En Hongrie

UNE SOCIÉTÉ LICENCIE PRÈS DE 7 % DE SES EFFECTIFS

Budapest *(AFP)*. – Mille cinq cents des vingt-trois mille employés de la société hongroise Tungsram, premier fabricant européen d'ampoules électriques, vont être licenciés, a indiqué son directeur général, M. Karoly Demeter, dans un entretien publié, le 28 août, par le quotidien du Parti communiste hongrois *Nepszabadsag*. Cette mesure touche 80 % des cadres de la société, qui, d'après les lois sociales du pays, seront pris en charge par les administrations locales hongroises.

La société Tungsram, qui possède douze filiales à l'étranger, a dû, selon son directeur, prendre des mesures de rationalisation, notamment dans le domaine de l'emploi, pour mieux faire face à la concurrence des pays d'Extrême-Orient et d'autres pays socialistes, et combler son déficit. Une de ses filiales en Irlande, à Cork, avait déjà été fermée en raison d'un fort déficit d'exploitation.

La décision de la direction de Tungsram illustre la nouvelle politique des entreprises hongroises liée au marché. Le 15 août, pour la première fois depuis 1945, rappelle-t-on, une entreprise d'Etat déficitaire, IGV, employant mille trois cents personnes et spécialisée dans les machines à écrire et la mécanique de précision, avait été dissoute en raison d'un déficit chronique.

MONNAIES ET CHANGES

REPLI DU DOLLAR

Le dollar s'est replié mercredi matin 29 août sur toutes les grandes places financières internationales. Il valait 8,8350 F (contre 8,8780 F la veille), 2,8785 DM (contre 2,8924 DM) et 2,3905 FS (contre 2,3955 FS). Les affaires ont été très calmes. Les cambistes attribuent ce recul à la détente enregistrée sur les taux du Federal Fonds aux Etats-Unis. D'autre part, les milieux financiers attendent la publication des indicateurs économiques pour juillet. Selon les prévisions, l'indicateur accuserait une baisse de 0,6 %, ce qui confirmerait le ralentissement de l'expansion.

Dans la City de Londres, l'or n'a guère varié et se traitait aux alentours de 349 dollars l'once (contre 349,75 dollars mardi soir).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8335	8,8355	– 60	– 40	– 145	– 100	– 450	– 310
$ can.	6,7960	6,7992	– 83	– 57	– 164	– 114	– 419	– 296
Yen (100)	3,6657	3,6680	+ 129	+ 142	+ 279	+ 302	+ 840	+ 909
DM	3,0677	3,0700	+ 130	+ 143	+ 282	+ 304	+ 772	+ 835
Florin	2,7198	2,7211	+ 100	+ 110	+ 214	+ 231	+ 595	+ 647
F.B. (100)	15,2118	15,2192	– 51	+ 23	– 66	+ 64	– 121	+ 254
F.S.	3,6940	3,6944	+ 152	+ 170	+ 340	+ 369	+ 1059	+ 1138
L (1 000)	4,9529	4,9554	– 110	– 85	– 254	– 208	– 947	– 830
£	11,5790	11,5878	– 8	+ 54	+ 22	+ 116	+ 280	+ 509

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 9/16	11 11/16	11 11/16	11 9/16	11 13/16	11 15/16	12 1/8	12 1/4
DM	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 7/8	6
Florin	5 7/8	6	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16	6 9/16	6 11/16
F.B. (100)	11 1/4	11 1/2	10 15/16	11 3/16	11	11 1/16	11 1/8	11 3/8
F.S.	1	1 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	11 1/2	12 1/2	13 3/8	13 7/8	13 5/8	14 1/8	15	15 3/8
£	10 3/4	11	10 13/16	10 15/16	10 3/4	10 7/8	10 3/4	10 7/8
F. franç.	10 7/8	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 1/16	11 1/4	11 15/16	12 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. Knapp, président de la Financial Corporation of America, présente sa démission

M. Charles Knapp, président du groupe Financial Corporation of America (FCA), la plus grande institution d'épargne et de crédit des Etats-Unis, a remis sa démission mardi 28 août. Son départ est lié aux sérieuses difficultés financières éprouvées par l'établissement contraint par la Securities and Exchange Commission (SEC), la COB américaine, de réviser ses comptes pour le deuxième trimestre (107 millions de dollards de déficit au lieu d'un bénéfice de 31 millions) et dont le niveau de liquidités n'était plus en conformité avec la réglementation.

La responsabilité de M. Knapp avait été directement mise en cause. Afin d'apaiser l'administration, les actionnaires mais aussi la firme Standard and Poor's, qui avait menacé de reconsidérer ses critères d'appréciation sur le crédit de l'entreprise – la mise à exécution de cette menace aurait empêché la FCA de lancer un emprunt de 300 millions à 400 millions de dollars – l'état-major de la FCA avait été récemment remanié (*le Monde* du 28 août). Le président Knapp avait perdu une partie de ses pouvoirs au profit d'un triumvirat.

Mais cette solution n'a pas, semble-t-il, suffi à calmer les esprits. D'autre part, les autorités fédérales auraient, dit-on, subordonné la poursuite de leur aide financière au départ de M. Knapp. Cette aide est importante. Le montant des dépôts arrivant à échéance d'ici aule 30 septembre est évalué à 15 milliards de dollars environ, ce qui, indique-t-on dans les milieux financiers, illustre l'urgence à trouver une solution rapide aux problèmes de la FCA, surtout à rassurer les investisseurs.

Dans sa lettre de démission, le président de la FCA indique qu'il a pris sa décision à la suite des *« pressions incessantes »* dont il était l'objet mais aussi dans le but de *« restaurer la confiance des déposants et des actionnaires »*. L'annonce de sa démission, mardi, a immédiatement provoqué une hausse de l'action FCA à Wall Street, une des plus traitées durant la séance (1,18 million de titres).

Le successeur de M. Knapp pourrait être désigné dans les vingt-quatre heures. Parmi les personnalités pressenties figurent MM. Bill Popejoy et Anthony Francks, deux hommes très connus dans les milieux de l'épargne américaine.

INCULPATION POUR « FRAUDE BOURSIÈRE » D'UN ANCIEN RÉDACTEUR DU « WALL STREET JOURNAL »

New-York *(AFP-UPI)*. – Un ancien rédacteur du *Wall Street Journal*, M. Foster Winans, a été inculpé, mardi 28 août, par un grand jury fédéral (chambre de mise en accusation) de *« fraude boursière »* pour avoir fourni à l'avance et de façon illicite à des personnes, des informations qu'il publiait ensuite dans la rubrique financière du quotidien. Il est aussi accusé d'avoir *« abusé de sa position en tant que journaliste »*.

M. Winans aurait reçu 31 000 dollars de plusieurs agents de change, ainsi « mis au parfum », leur permettant de faire quelque 700 000 dollars de bénéfices de façon illégale sur un certain nombre de transactions boursières. Deux autres personnes, dont un ancien courtier de la célèbre firme Kidder, Peabody and Co, M.Kenneth Felis, ont également été inculpés.

La rubrique que tenait M. Winans, intitulée « Entendu à Wall Street », est très suivie par les lecteurs du journal. Elle donne chaque jour des informations susceptibles de faire rapidement monter ou descendre la cote d'une action à la Bourse de New-York.

Cette affaire avait fait grand bruit il y a quelques mois (*le Monde* du 6 avril) et avait d'ailleurs été révélée par le *Wall Street Journal* lui-même dans plusieurs articles retentissants.

TROIS GRANDES BANQUES NORDIQUES DÉCIDENT DE S'ASSOCIER

Trois importantes banques nordiques, Skandinaviska Enskilda Banken de Suède, Bergen Bank et Union Bank de Finlande, ont décidé de coopérer étroitement grâce à des participations croisées. Ainsi SE Banken, la plus grande banque de la région nordique, achètera 10 % des actions de Bergen Bank et 6 % d'Union Bank, soit 395 millions de couronnes au total, indique le *Financial Times* du 29 août. De leur côté, Union Bank et Bergen Bank investiront respectivement 335 millions et 180 millions de couronnes.

Cette opération, qui concerne les affaires intérieures et internationales des trois établissements, est liée à la libéralisation croissante de la législation bancaire dans les pays nordiques. Elle doit aussi permettre de faire face à la concurrence étrangère, quand la Suède et la Norvège autoriseront, en 1985-1986, les banques extérieures à ouvrir des succursales.

Au total, les trois établissements nordiques possèdent 270 milliards de couronnes d'actif et huit cent dix bureaux en Scandinavie.

En RFA

LA HAUSSE DES PRIX SERAIT REVENUE EN DESSOUS DE 2 % PAR AN

Bonn *(AFP)*. – L'inflation a nettement diminué en Allemagne fédérale, étant revenue en août, pour la première fois depuis seize ans, en dessous de la barre des 2 % sur un an : les prix à la consommation ont augmenté de 1,6 % au cours des douze derniers mois, selon les premiers chiffres rendus publics, le 28 août, pour les Laender de Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le taux annuel d'inflation avait été de 2,2 % en juillet et de 2,8 % en juin et en mai.

Le coût de la vie a diminué de 0,1 % en un mois dans le Bade-Wurtemberg, ce qui correspond à un taux annuel de 1,9 % sur un an (contre 2,4 % en juillet). En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, les prix ont reculé de 0,3 % en un mois, ayant augmenté de 1,5 % sur un an (contre 2,2 % en juillet).

L'Office fédéral des statistiques devrait publier prochainement ses estimations pour l'ensemble de la RFA. Ses chiffres définitifs seront connus un peu plus tard. Selon les spécialistes, la forte baisse du taux d'inflation annuel est due en partie à la disparition des effets, sur l'indice des prix, du relèvement, il y a un an, du taux de TVA de 13 % à 14 %. En outre, les prix des produits agricoles ont diminué en août pour des raisons saisonnières.

POUR OBTENIR DES HAUSSES DE SALAIRE

Le syndicat américain de l'automobile envisage une grève

Les risques d'une grève chez l'un des deux grands constructeurs américains automobiles se sont accrus mardi 28 août, lorsque General Motors et Ford ont proposé à leurs 365 000 ouvriers de nouveaux contrats collectifs, que les dirigeants syndicaux ont immédiatement rejetés comme *« nettement insuffisants »*.

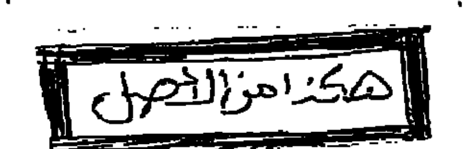
Dans deux négociations parallèles avec le syndicat des travailleurs de l'automobile (UAW), les dirigeants de General Motors et de Ford (82 % de la production américaine) ont fait des propositions à peu près identiques qui ne comportent ni relèvement de salaires de base ni garantie de l'emploi malgré le retour à la prospérité dans cette industrie.

Le seul avantage accordé par Ford à ses ouvriers dans cette première offre était une augmentation de la participation aux bénéfices de 440 dollars à 1 600 dollars en moyenne par an et par ouvrier. La compagnie a réalisé 909 millions de dollars de bénéfices pendant les six premiers mois de cette année avec des ventes en hausse de 20 %.

Après avoir subi de lourdes pertes en 1980 et 1981, General Motors et Ford ont fait respectivement 3,7 et 1,9 milliard de dollars de bénéfices en 1983 et sont en voie d'en faire deux fois plus cette année du fait de ventes records. Le comité directeur du syndicat se réunit le 29 août à Detroit pour décider contre lequel des deux « grands » il va organiser une grève si un accord n'est pas réalisé avant le 14 septembre, date d'expiration des contrats collectifs en vigueur.

M. Stephen Yokich, négociateur de l'UAW avec Ford, met en avant les réductions de salaires et de bénéfices accessoires acceptés par le syndicat pendant les années de récession, tandis que les dirigeants de General Motors et de Ford avancent que le coût de la main-d'œuvre est déjà dangereusement plus élevé que celui de leurs concurrents étrangers. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 août

Léger repli

Prises de bénéfices mardi à la Bourse de Paris. Déjà, la veille, on escomptait ce type de réaction technique après la forte hausse de la semaine précédente (4,1 % à 4,5 % selon les divers indices), mais les actions françaises se sont finalement adjugé ce jour-là une hausse de 0,48 %.

Mardi, le ton était plus discuté sur les groupes de cotation ainsi qu'en témoigne l'indicateur instantané, en repli de 0,3 % à quelques minutes de la clôture, ce qui ramène à 1,9 % la hausse depuis la dernière liquidation (et à 10 % la progression de la cote depuis la fin de l'année précédente).

La légère remontée des taux d'intérêt aux États-Unis et l'accès de faiblesse qu'elle a entraîné à Wall Street sont suivis très attentivement par la communauté financière parisienne où l'on préfère cependant s'octroyer quelque délai supplémentaire pour déterminer s'il s'agit simplement d'un accès de mauvaise humeur des marchés outre-Atlantique ou d'un phénomène plus marqué de réescalade du loyer de l'argent.

Dans l'immédiat on a encore relevé quelques gains (2,5 % à 6 %) sur CGIP, Alstom, Docks de France, Laboratoire Bellon, Midland, SGE-SB, Géophysique, Poliet. La firme champenoise Mumm qui avait gagné 4,3 % lundi après avoir été réservée à la hausse, s'adjuge à nouveau 3,7 %.

Parmi les baisses, figurent les pétrolières (Elf-Aquitaine, Esso, CFP), bien orientées ces derniers temps. Lebon, Synthélabo, Epéda, Chargeurs, SAT, BIS perdent 2 % à 4 %.

Sur le marché de l'or, le métal fin s'est établi à 348,15 dollars l'once dans la City (le marché était clos lundi). A Paris, le lingot perd 400 F, à 99 100 F, le napoléon cédant 2 F, à 606 F.

Dollar-titre : 10,25/29 F, pratiquement inchangé sur la veille (10,29/34 F).

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Un assez sensible mouvement de reprise s'est produit, mardi, à Wall Street vers la fin de la séance. Plutôt assez lourd durant la première partie de la journée, le marché a progressivement regagné tout le terrain perdu initialement, et même au-delà, de sorte qu'à la clôture l'indice des industrielles, un moment tombé à 1 220,85, s'établissait à 1 232,10 (+ 4,19 points).

Le bilan général a été conforme à la tendance affichée par le « Dow ». Sur 1 946 valeurs traitées, 904 ont monté, 578 ont baissé et 464 n'ont pas varié. L'intérêt s'est concentré sur les valeurs pétrolières, le compartiment de l'informatique et, en règle générale, sur les actions d'entreprises sujettes à OPA.

La détente observée sur les taux d'intérêt et la remontée du marché obligataire ont été à l'origine de ce sursaut. C'est, du moins, l'opinion que l'on pouvait recueillir autour du Big Board. Beaucoup faisaient remarquer que ce mouvement était assez significatif du bon état d'esprit du marché. De fait, à l'approche d'un long week-end – Wall Street sera fermé le lundi 3 septembre pour la fête du travail, – l'activité est restée assez faible (70,56 millions de titres échangés, contre 57,66 millions), car de nombreux investisseurs, disait-on, se sont déjà absentés. Ce qui constitue plutôt un facteur baissier. « *Je ne serai pas étonné, assurait un analyste, de voir très prochainement la Bourse se lancer dans une nouvelle campagne de hausse.* »

VALEURS	Cours du 27 août	Cours du 28 août
Alcoa	37 1/4	37 3/8
A.T.T.	19 1/8	19 1/4
Boeing	63 3/4	63 5/8
Chase Manhattan Bank	42 1/4	42 5/8
Du Pont de Nemours	50 1/4	50 1/8
Eastman Kodak	75 5/8	75 3/8
Exxon	42 7/8	43 1/4
Ford	44 5/8	44 1/4
General Electric	57 1/2	57 1/2
General Foods	58 5/8	58
General Motors	74 5/8	75
Goodyear	27 1/4	27 5/8
I.B.M.	124 1/2	125 3/8
I.T.T.	27	27 1/8
Mobil Oil	28 3/4	29 3/4
Pfizer	36 1/8	36 1/8
Schlumberger	48 1/2	48 1/2
Texaco	35 3/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	38 1/2	38 1/2
Union Carbide	56	56
U.S. Steel	24 1/2	25
Westinghouse	25 1/2	25 5/8
Xerox Corp.	38 1/2	38 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE PARTICIPATIONS (PENHOET). – Les revenus de portefeuille encaissés pour le premier semestre ont diminué de près de moitié, pour revenir à 5,81 millions de francs, contre 10,58 millions au 30 juin 1983. Cette baisse, précise la société, provient de la cession, au début de l'année, de la totalité des actions Alsthom-Atlantique coupons attachés. Les dividendes à encaisser du portefeuille actions nouvellement investi devrait compenser cette baisse au second semestre.

SCOA. – Pour les neuf premiers mois de l'exercice s'achevant le 30 septembre prochain, le chiffre d'affaires du groupe progresse de 8,56 % à 5,7 milliards de francs.

SEAGRAM. – Le président de la première distillerie mondiale prévoit, pour le second trimestre achevé le 31 juillet, un bénéfice net accru d'au moins 40 % à 104 millions de dollars. Pour le premier semestre, le résultat net s'élèverait au minimum à 193 millions de dollars (+ 50 %).

Cet accroissement des profits vient, en bonne partie, des dividendes procurés par la participation détenue dans le groupe Du Pont (22 %), qui ont compté dans le résultat du premier trimestre pour 39 millions de dollars. Ces dividendes ont encore augmenté, le groupe chimique ayant annoncé un bénéfice accru de 61 % pour le deuxième trimestre. Non seulement Seagram ne veut pas se défaire de cette participation, mais l'a encore accrue depuis décembre 1983.

CASINO. – Ce groupe du secteur de la distribution cherche à acquérir la totalité du capital de la chaîne américaine de magasins de semi-gros SFI (Smart and Final Iris Corp), dont elle détient déjà 17,4 % du capital par l'intermédiaire de sa filiale locale Casino USA. Cette dernière a proposé à SFI, anciennement Thriftimart, d'offrir à ses actionnaires, autres que Casino USA, de racheter en espèces leurs actions A et B au prix de 110 dollars chacune, sous réserve des autorisations légales habituelles. Le chiffre d'affaires de SFI, qui regroupe quatre-vingt-six magasins implantés en Californie, s'est élevé à 300 millions de dollars lors du dernier exercice 1983-1984. De son côté, Casino a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires consolidé de 16,6 milliards de francs (+ 10 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	27 août	28 août
Valeurs françaises	112,8	112,5
Valeurs étrangères	94,5	93,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 août	28 août
Indice général	171	170,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 août .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 août	29 août
1 dollar (en yens)	241,95	241,85

BOURSE DE PARIS – Comptant – 28 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 50	2 730
5 %	41	2 869
3 % amort. 45-54	71	0 230
Emp. 7 % 1973	9195	..
Emp. 8,80 % 77	116 85	2 383
9,80 % 78/93	91 60	1 289
8,80 % 78/86	93 90	6 275
10,80 % 79/94	94 30	10 623
13,25 % 80/90	101 90	3 158
13,80 % 80/87	103 48	11 590
13,80 % 81/99	102 30	8 559
16,75 % 81/87	110 65	16 201
16,20 % 82/90	112 85	10 136
16 % juin 82	112 96	3 551
E.D.F. 7,8 % 61	138 80	9 190
E.D.F. 14,5 % 80-82	102 50	3 289
Ch. France 3 %	132 60	..
CNB Bques janv. 82	102 35	2 088
CNB Paribas	102 70	2 088
CNB Suez	102 80	2 088
CNI janv. 82	102 24	2 088

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	46 50	47
A.G.F. (St Cent.)	390	385
A.G.P. Vie	5400	5420
Agr. Inc. Madag.	86 50	....
Amrep	147	153
André Roudière	136	137
Applic. Hydraul.	312	310
Arbel	29 10	31 20
Artois	532	553
At. Ch. Loire	7 20	7 85 d
Ausseder-Rey	45 50	46 80
Bain C. Monaco	90	86 40
Baranie	422	420
Banque Hypoth. Eur.	270	268
Blanzy-Ouest	322	320 10
B.N.P. Intercontin.	136	138
Bénédictine	1700	1700
Bon-Marché	137	138
Bras. Glac. Int.	830	820
Call	450	445
Cambodge	252 30	260
C.A.M.E.	108	108
Campenon Bern.	148	149
Caout. Padang	351	358
Carbone-Lorraine	73	76
Carnaud S.A.	195	199
Caves Roquefort	901	887
C.E.G.Frig.	273	280
C.E.M.	35	36
Centen. Blanzy	880	890
Caussez (Ny)	100	101 50
Cerabati	36 40	41 30 d
C.F.F. Ferrailles	265	261
C.F.S.	640	638
C.G.I.B.	118	89 80
C.G.V.	124 80	125
Chambon (M.)	450	450
Chambourcy (M.)	940	940
Champex (Ny)	101	101 90
Chim. Gde Paroisse	83 60	83 70
C.I. Maritime	434	435
Citram (B)	134	134
Clause	511	530
Cofradel (Ly)	440	445 d
Cogifi	250	....
Comiphos	177	170
Comp. Lyon-Alem.	209	206
Concorde (La)	290	282 50
C.M.P.	12 10	12 60
Conte S.A. (Li)	43 50	43
Crédir (C.F.B.)	190 60	204 10
Créd. Gén. Ind.	506	510
Cr. Universel (Cie)	510	496
Créditel	124 90	124 90
Darblay S.A.	318	318
Darty Act. d. p.	835	835
De Dietrich	399	371 50
Degremont	115	115
Delalande S.A.	675	700
Delmas-Vieljeux	720	725
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 80	117
Didot-Bottin	612	600
Dist. Indochine	484	485
Drag. Trav. Pub.	171	164 20
Duc-Lamothe	150	....
Eaux Bass. Vichy	1778	1799
Eaux Vittel	1150	1104
Ecco	2490	2490
Economats Centre	445	442
Electro-Banque	250	250
Electro-Financ.	485	484
Elf-Antargaz	190	182 40
E.L.M. Leblanc	780	770
Enelli-Bretagne	125	127
Entrepôts Paris	262	244
Epargne (B)	1000	1020
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	410	406

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eurocom	580	580
Europ. Accumul.	30 50	31
Eternit	383	369
Félix Potin	1160	1165
Ferm. Vichy (Ly)	110	113
Finalens	106	108
FIPP	129	130
Fnac	290	300
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	245	240 10
Fonc. Agache-W.	224	223
Fonc. Lyonnaise	1800	1770
Foncina	183	180
Forges Strasbourg	141	142
Forinter	1215	1215
Fougerolle	49 30	49 30
France I.A.R.D.	105 90	109 80 d
France (La)	769	790 d
Frankel	194 90	195
Fromageries Bel	798	800
From. Paul Renard	400	416
GAN	759	760
Gaumont	500	501
Gaz et Eaux	1325	1330
Gerly S.A.	280	283
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 50	24 50
Gerland (Ly)	460	443
Gévelot	255	254
Gr. Fin. Constr.	214	215
Gds Moul. Corbeil	82	82 50
Gds Moul. Paris	295	300
Groupe Victoire	820	....
G. Transp. Ind.	180	180
Hutchinson	272 40	261 50
Hydro-Energie	200	238 70 d
Hydroc. St-Denis	43	44
Immindo S.A.	221	228
Imminvest	187 50	....
Immobail	337	337
Immobanque	525	546
Immob. Marseille	2185	2185
Immofice	435	435
Industrielle Cie	951	951
Invest. (Sté Cent.)	740	740
Jaeger	16 10	18 05 d
Lafitte-Bail	330	330
Lambert Frères	49	....
Lampes	129 50	128 10
La Brosse-Dupont	96	96
Lille-Bonnières	280 80	289 80
Locabail Immob.	530	540
Loca-Expansion	220	220
Locafinancière	295	295 90
Locatel	328	330
Lordex (Ny)	106	108 50
Louvre	449	450
Luchaire S.A.	277	286
Machines Bull	34 50	34 40
Magasins Uniprix	54 40	55
Magnant S.A.	74	77
Maritimes Part.	145	145
Marocaine Cie	42 70	43
Métal Déployé	320	....
M. H.	73	78 20
Mic	....	....
Mors	265	260
Nadella S.A.	174 90	172
Naval Worms	130	130
Navig. (Nat. de)	68	68
Nicolas	380	386
Nobel Bozel	6 30	6 20
Nodet-Gougis	72 50	71 60
OPB Paribas	147	148
Optorg	122	122
Origny-Desvroise	120	120
Palais Nouveauté	295	292
Paris France	87 05	88
Paris-Orléans	154	164
Part. Fin. Gest. Im.	270	....
Pathé-Cinéma	238	236
Pathé-Marconi	115 50	....
Piles Wonder	112	....
Piper-Heidsieck	345 50	348
P.L.M.	94 90	97
Porcher	175 10	175 10
Prouvost et Lain.R.	77 90	77
Providence S.A.	435	466
Publicis	1351	1360
Raff. Souf. R.	128	128 50
Ressorts Indust.	57 80	60 d
Révillon	387	381 20
Ricqlès-Zan	130	126 10
Rochefortaise S.A.	80	80
Rochette-Cenpa	21 85	21 05
Rosario (Fin.)	115	117
Rougier et Fils	48 10	48 10
Rousselot S.A.	832	840
Sacer	35	41 d
Saclor	3 43	3 35
SAFAA	147	136 80
Safic-Alcan	251	252
SAFT	260	252 90
Saunier Duval	16	16
Saint-Raphaël	80	78 10
Salins du Midi	267	257
Santa-Fé	156 50	157 50
Satam	50	48
Savoisienne (M)	83	82
SCAC	133	136
Sellier-Leblanc	267	268
Senelle Maubeuge	189 80	190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.E.P. (M)	174	174
Serv. Equip. Véh.	30	28 80
Sicil	36 15	35
Sicotel	293 90	290
Sinra-Alcatel	475	480
Siovim	134	132
Siph (Plant. Hévéas)	207	215 30
SMAC Acieroid	129	129
Sofal financière	433	430
Sofio	185	185 10
Soficomi	487	487
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	806	810
Sogepal	215	215
Soudure Autog.	80	81
Sovabail	594	594
Speichim	121 70	120 10
S.P.I.	312	317
Spie Batignolles	163 50	157 50
Stemi	275	280
Taittinger	798	798
Testut-Aequitas	432	....
Thann et Mulh.	95 50	....
Tour Eiffel	364	384
Ufiner S.M.D.	113	108 50
Ugimo	230	227
Ugine Gueugnon	13	13 50 d
Unibail	595	595
Unidel	81	81
U.A.P.	636	632
Union Brasseries	65 20	65 10
Union Habit.	277	280
Un. Imm. France	275	275
Un. Ind. Crédit	320	320
Usinor	2 10	2 10
U.T.A.	235	234
Vicat	242 50	242
Virax	55	56
Vuitton	578	579
Waterman S.A.	255	253 80
Bras. du Maroc	150 30	....
Bras. Ouest-Afr.	27 60	28

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	301	....
Akzo	305	314
Alcan Alum.	300	....
Algemeine Bank	979	940
Am. Petrofina	550	....
Arbed	248	....
Asturienne Mines	110	....
Banco Central	110	112
Banco Santander	82	81 50
Bco Pop Espanol	98	98
Banque Ottomane	738	....
B. Régl. Internat.	26520	....
Barlow Rand	75	....
Blyvoor	120	118
Bowater	31 05	....
British Petroleum	64	64
Br. Lambert	379	380
Caland Holdings	106	....
Canadian-Pacific	368	365 10
Cominco	385	....
Commerzbank	515	....
Dart. and Kraft	760	770
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	327 50	325
Dresdner Bank	569	530
Femmes d'Auj.	57 20	....
Finoutremer	230	....
Gén. Belgique	317	311
Gevaert	595	588
Glaxo	128 50	124 20
Goodyear	285	....
Grace and Co	430	405
Gulf Oil Canada	137 70	132
Hartebeest	73	72
Honeywell Inc.	680	680
Hoogovens	165	....
I. C. Industries	532	536
Int. Min. Chem	385	385
Johannesburg	961	1045
Kubota	13 30	12 85
Latonia	244	243
Mannesmann	507	....
Marks-Spencer	15 30	16
Midland Bank Plc	47 70	48
Mineral-Ressourc.	82 50	....
Nat. Nederlanden	745	728
Noranda	171 20	170 50
Olivetti	28	28
Pakhoed Holding	208	....
Pfizer Inc.	380	381
Phoenix Assuranc.	83	83
Pirelli	10 20	10
Procter Gamble	561	561
Ricoh Cy Ltd	42 90	42 50
Rolinco	197 50	199 50
Robeco	208	202
Rodamco	425	410
Shell fr. (port.)	80	....
S.K.F. Aktiebolag	239	239
Sperry Rand	427	418
Steel Cy of Can.	175	....
Stilfontein	130	130
Sud. Allumettes	255	....
Tenneco	405	....
Thorn EMI	58	....
Thyssen c. 1 000	260	....
Toray indust. inc	17 10	17 05
Vieille Montagne	570	570
Wagons-Lits	386	370
West Rand	63 70	62 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1770	1780
C.D.M.E.	512	530
C. Equip. Elect.	238	228 50
Delta	310 50	313
Dauphin O.T.A.	1582	1570
Guy Degrenne	745	740
Merlin Immobilier	1560	1520
Métallurg. Minière	152	152
M.M.B.	254	258
Ocn. Gest. Fin.	263 50	261
Petit Bateau	400	404
Petrofigaz	555	559
Porcon	426	420
Salomon	1500	1500
S.C.G.P.M.	270	272
Far East Hotels	0 96	0 93
Sofibus	216	215
Sovac	530	535
Zodiac	1162	1185

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	198	....
Borie	296	295
Cellulose du Pin	30	27 60 o
C.G.M.	4	8 30 d
Cochery	38 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Copraux	514	520
Dunlop	9 20	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	60
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promoprix	110	106
Ripolin	38	....
Rorento N.V.	640	634
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	45	51 40 d
S.P.R.	155	143
Total C.F.N.	45 10	....
Ufimex	269	270

SICAV 28/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	231 26	220 76
Actions-Investiss.	269 16	256 95
Actions sélectives	346 55	330 84
Aedificandi	358 07	342 79
A.G.F. 5000	246 51	235 33
Agfimo	384 65	367 11
A.G.F. Interfonds	355 33	339 22
Altefi	217 72	207 85
A.L.T.O.	182 85	174 56
Amérique Gestion	473 07	451 62
A.M.I.	222 21	212 13
Assoc. St-Honoré	11738 33	11680 93
Associc	23913 45	23913 45
Bourse-Investiss.	298 93	285 37
Brel Associations	2200 68	2194 10
Capital Plus	1319 55	1319 55
Columbia (ex W.I.)	668 52	638 21
Convertimmo	281 49	268 73
Cortexa	942 34	899 61
Credinter	382 46	365 12
Croiss. Immobil.	382 39	365 05
Démeter	12241 15	12216 72 ◆
Drouot-France	311 48	297 36 ◆
Drouot-Investiss.	716 15	683 68 ◆
Drouot-Sécurité	188 73	180 17 ◆
Drouot-Sélection	114 19	109 01 ◆
Energie	238 27	227 47
Epargic	51270 36	51219 14
Eparcourt Sicav	6361 13	6345 27
Epargne Associations	23181 39	23112 05
Epargne-Capital	5763 41	5696 45
Epargne-Croiss.	1371 54	1309 35
Epargne-Industr.	417 37	398 44
Epargne-Inter	653 37	623 74
Epargne-Long-Terme	1081 01	1031 99
Epargne-Oblig.	175 86	167 89
Epargne-Unie	874 09	834 45
Epargne-Valeur	348 14	332 35
Eparnég	1196 90	1194 51
Eurocic	8447 60	8084 53
Euro-Croissance	409 20	390 64
Europe Investiss.	1080 87	1031 67
Foncier Investiss.	647 33	617 98
Foncival	149 96	143 16
France-Garantie	277 32	271 88
France-Investiss.	414 83	396 02
Fr.-Obl. (nouv.)	387 32	379 73
Francic	242 65	231 65
Fructidor	221 20	211 17
Fructilmmo	443 61	423 49
Fructivar	83106 28	82948 91
Fructi-Associations	1058 39	1056 28
Fructi-Première	10390 32	10228 92
Gestilion	55896 21	55746 84
Gestion Associations	115 70	112 88
Gestion Mobilière	563 28	537 74
Gest. Rendement	469 43	448 14
Gest. Sél. France	388 44	370 83
Haussmann Oblig.	1243 59	1187 20 ◆
Horizon	714 74	693 82
I.M.S.I.	383 26	365 88
Indo-Suez Valeurs	626	597 61
Ind. française	12737 96	12488 20
Interoblig.	9748 45	9308 41
Intersélect France	300 54	286 91
Intervaleurs Indust.	406 89	388 44
Invest. net	11464 98	11442 10
Invest. Obligataire	13386 48	13339 80
Invest. Placements	782 46	746 98
Invest. St-Honoré	649 40	619 96

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	109 68	104 71
Laffitte-ct-terme	113689 15	113689 15
Laffitte-Expansion	643 75	614 56
Laffitte-France	204 40	195 11
Laffitte-Japon	225 31	215 09
Laffitte-Oblig.	138 85	132 55
Laffitte-Placements	105690 76	105586 16
Laffitte-Rend.	196 06	187 17
Laffitte-Tokyo	959 13	915 64
Lion-Associations	12206 87	12206 87
Lionplus	53472 99	52943 55
Livret portefeuille	477 48	463 57
Mondiale Investissem.	340 22	324 79
Monecic	53269 03	53269 03
Multi-Obligations	441 40	421 38
Mutuelle Unie Sél.	107 19	102 33 ◆
Natio.-Assoc.	24728 34	24678 98
Natio.-Epargne	12332 35	12210 25
Natio.-Inter.	915 81	874 28
Natio.-Obligations	442 37	422 31
Natio.-Placements	60453 51	60453 51
Natio.-Valeurs	502 05	479 28
Oblicic	1091 55	1042 05
Oblisem	157 83	150 67
Pacifique St-Honoré	398 07	380 02
Paribas Epargne	12238 35	12189 59
Paribas Gestion	546 19	521 42
Patrimoine-Retraite	1219 65	1195 74
Phenix Placements	236 01	234 84
Pierre Investiss.	438 41	418 53
Placement ct-terme	57313 25	57313 25
Province Investiss.	270 51	258 24
Rendem. St-Honoré	11455 60	11398 61
Sécur. Mobilière	396 35	378 38
Sélcourt terme	11545 03	11459 09
Sélec. Mobil. Div.	319 28	311 49
Sélection-Rendem.	171 81	164 02
Sélect. Val. Franç.	198 72	189 71
Sicav-Associations	1133 48	1131 23
S.F.I. fr. et étr.	456 42	435 72
Sicavimmo	481 22	459 40
Sicav 5000	223 43	213 30
Slivafrance	362 45	346 01
Slivam	318 30	303 87
Slivarente	192 88	184 13
Slivinter	337 24	321 95
S.I.-Est	977 89	933 55
S.I.G.	762	727 11
S.N.I.	1003 37	957 87
Solinvest	448 07	427 75
Sogepargne	348 16	332 37
Sogevar	834 46	796 62
Soginter	1096 81	1046 12
Soleil Investiss.	398 48	398 48
Technocic	1096 37	1046 65
U.A.P. Investiss.	348 47	332 67
Uni-Associations	111 05	111 05
Unifrance	266 47	254 39
Unifoncier	701 03	669 24
Uni-Garantie	1071 06	1049 03
Unigestion	657 73	627 90
Uni-Japon	1124 20	1073 22
Uni-Régions	1549 08	1478 84
Univento	1729 74	1672 86
Univer	140 86	140 86
Univers-Obligations	1071 57	1036 33
Valorem	358 37	358 01
Valorg	1185 32	1184 14
Valrea	128060 06	127932 13

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1705	1695	1698	– 0 35
3550	C.N.E. 3 %	3565	3565	3563	– 0 05
1410	Electricité T.P.	1419	1420	1420	+ 0 07
977	Renault T.P.	987	985	990	+ 0 30
1335	Rhone-Poul. T.P.	1349	1349	1349	....
1184	St-Gobain T.P.	1190	1191	1191	+ 0 08
1137	Thomson T.P.	1139	1144	1144	+ 0 43
225	Accor	225	223 10	223	– 0 88
625	Agence Havas	668	665	665	– 0 44
525	Air Liquide	536	539	539	+ 0 55
536	Als. Superm.	535	539	539	+ 0 74
94	A.L.S.P.I.	96 90	96 90	96 90	....
195	Alsthom-Atl.	194 80	206	204 80	+ 5 13
255	Applic. gaz	256 20	256 20	256 20	....
460	Arjom. Prioux	460 10	469	469	+ 1 93
765	Aux. Entrepr.	763	760	760	– 0 39
440	Av. Dass.-Br.	470	475	475	+ 1 06
230	Bail-Equipem.	229	229	229	....
590	Bail-Investiss.	600	619	610	+ 1 66
640	Cie Bancaire	544	541	641	– 0 55
185	Bazar H.-V.	169 50	166 50	166 50	– 1 76
265	Béghin-Say	269 50	270	270	+ 0 18
420	Bic	425	424	422	– 0 70
250	B.I.S.	261	264 50	255	– 2 29
1350	Biscuit (Génér.)	1350	1360	1360	+ 0 74
1670	Bongrain S.A.	1700	1700	1695	– 0 29
550	Bouygues	599	595	590	– 1 50
2620	B.S.N.	2656	2629	2629	– 1 01
1530	Carrefour	1550	1550	1550	....
950	Casino	950	956	950	....
590	Cedis	597	600	600	+ 0 50
330	Cetelem	347	350	350	+ 0 86
585	C.F.A.O.	601	593	599	– 0 33
75	C.F.D.E.	77	78	78 80	+ 2 33
335	C.G.I.P.	336	355	354	+ 5 67
335	Chargeurs S.A.	345	333 50	336	– 2 60
24	Chiers-Châtill.	25 20	25 30	25 40	+ 0 79
240	Ciments franç.	247	249	249	+ 0 80
1080	C.I.T. Alcatel	1100	1103	1105	+ 0 45
985	Club Méditerr.	973	946	947	– 2 67
117	Codetel	116	116	116 10	+ 0 08
210	Cofimeg	220	218	218	– 0 90
225	Colas	235	232	232	– 1 27
138	Compt. Entrepr.	143	142	142	– 0 69
355	Compt. Mod.	355	360	362	+ 1 97
620	Créd. Foncier	621	630	630	+ 1 44
225	Crédit F. Imm.	225 50	223	223	– 1 10
665	Crédit Nat.	650	653	653	+ 0 46
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
168	Crouzet	175	174	171	– 2 28
1700	Damart-Servip	1791	1803	1801	+ 0 55
960	Darty	970	965	967	– 0 30
600	Docks France	590	620	620	+ 5 08
90	D.M.C.	98	97	97	– 1 02
655	Dumez	665	665	665	....
535	Eaux (Gén.)	543	535	544	+ 0 18
220	Elf-Aquitaine	235	230	231	– 1 70
210	– (certific.)	229 50	223 50	223 50	– 2 61
980	Epeda	1050	1020	1020	– 2 85
2700	Essilor	2746	2750	2750	+ 0 18
620	Esso S.A.F.	638	630	630	– 1 25
805	Eurafrance	801	803	810	+ 1 12
685	Euromarché	695	693	693	– 0 28
635	Europe n° 1	639	649	649	+ 1 56
820	Facom	844	840	840	– 0 47
675	Fichet-Bauche	709	690	690	– 2 67
181	Finextel	182	182	182	....
245	Fives-Lille	263	262	265	+ 0 76
37	Fonderie (Gén.)	36 50	35 50	35 50	– 2 73
75	Fraissinet	75	73	73	– 2 66
290	Francarep	295	296	296	+ 0 33
250	Gal. Lafayette	238	235	236	– 0 84
780	Gén. Géophys.	775	795	795	+ 2 58
205	GTM-Entrepose	219 50	230	234	+ 6 60
305	Guyenne-Gasc.	305	305	305 50	+ 0 16
1600	Hachette	1664	1675	1675	+ 0 66
325	Hénin (La)	331	332	332	+ 0 30
83	Imétal	84	84	84	....
345	Imm. Plaine-M.	355	359	359	+ 1 12
1220	Inst. Mérieux	1219	1230	1230	+ 0 90
400	Interbail	404	404	404	....
1700	Intertechnique	1695	1695	1695	....
155	J. Lefebvre	155	150	151	– 2 58
640	Lab. Bellon	650	679	680	+ 4 61
325	Lafarge-Coppée	324	325	325	+ 0 30
780	Lebon	778	750	750	– 3 59
1890	Legrand	1970	1970	1965	– 0 25
1120	Lesieur	1172	1170	1169	– 0 25
285	Locafrance	285	278	278	– 2 45
680	Locindus	689	683	685	– 0 59
705	Lyonn. Eaux	752	768	757	+ 0 66
195	Mais. Phénix	185 50	184	184	– 0 76
1115	Majorette (Ly)	1150	1150	1150	....
94	Manurhin	95	93 30	93 30	– 1 78
94	Mar. Wendel	97	98 90	98 90	+ 1 95
1860	Martell	1862	1861	1860	– 0 10
1180	Merlin-Gerin	1175	1179	1179	+ 0 34
1530	Matra	1589	1580	1580	– 0 56
775	Michelin	797	789	789	– 1
1850	Midi (Cie)	1679	1660	1660	– 1 13
175	Midland Bk S.A.	184 50	192	193	+ 4 60
54	M.M. Penarroya	54	54	54	....
1740	Moët-Hennessy	1757	1747	1747	– 0 56
315	Mot. Leroy-S.	325	326	329	+ 1 23
100	Moulinex	104 80	104	104 40	– 0 38
480	Mumm	507	524	522	+ 2 95
240	Navig. Mixtes	250	245 30	249 50	– 0 20
45	Nord-Est	46 50	46	45 80	– 1 50
325	Nordon (Ny)	325	326	326	+ 0 30
106	Nouvelles Gal.	109	107 10	108	– 0 91
610	Occident. (Gén.)	615	616	618	+ 0 49
245	Olida-Caby	244	244	244	....
740	Omn. F. Paris	762	753	763	+ 0 13
160	Opfi-Paribas	163	163	163	....
2450	Oréal (L')	2490	2484	2479	– 0 44
94	Papet. Gascogne	95	94	94	– 1 05
625	Paris-Réescompte	630	636	635	+ 0 79
280	Pechelbronn	259	259	259	....
555	Penhoet	574	580	580	+ 1 04
800	Pernod-Ricard	810	805	803	– 0 86
230	Pétroles (Fse)	235	231	230 50	– 1 91
53	– (certific.)	57 30	55	55	– 4 01
84	Pétroles B.P.	111	111	111	....
205	Peugeot S.A.	213 90	213	214 80	+ 0 42
44	Poclain	45	44 90	45	....
330	Poliet	345	353	351	+ 1 73
128	Pompey	129 50	129 50	129 50	....
305	P.M. Labinal	330 50	330	330	– 0 15
1630	Presses Cité	1731	1720	1724	– 0 40
960	Prétabail Sic.	985	961	962	– 2 33
205	Primagaz	214	213 90	214	....
147	Printemps	155	155	155	....
1650	Promodès	1671	1662	1665	– 0 35
240	Radiotechn.	237	235	235	– 0 84
79	Raffin. (Fse)	82 50	82	82 50	....
1070	Redoute (La)	1135	1150	1147	+ 1 06
1240	Roussel-Uclaf	1280	1281	1283	+ 0 23
1390	Rue Impériale	1395	1390	1390	– 0 36
160	Sade	160	160	160	....
1270	Sagem	1296	1281	1281	– 1 15
275	St-Louis B.	277	280	281	+ 1 44
500	Sanofi	516	517	515	....
300	S.A.T.	319	311	311	– 2 50
640	Saupiquet Cie	590	600	600	+ 1 69
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
55	S.C.O.A.	56	54 80	54 50	– 2 67
135	S.C.R.E.G.	140	139 50	139 50	– 0 35
360	Seb	349	345	346	– 0 85
240	Selimeg	254	256	256	+ 0 78
865	S.F.I.M.	900	900	900	....
59	S.G.E.-S.B.	62 50	64 20	64 50	+ 3 20
720	Sign. Ent. El.	770	770	770	....
480	Silic	490	494	494	+ 0 81
290	Simco	305 50	302	302	– 1 14
140	Simnor	144	145 50	145 50	+ 1 04
1450	Skis Rossignol	1435	1400	1400	– 2 43
520	Siminco	522	521	521	– 0 19
3060	Sodexho	3100	3101	3101	+ 0 03
465	Sogerap	475	485	485	+ 2 10
435	Sommer-Allib.	460	460	460	....
485	Source Perrier	495	495 10	496	+ 0 20
235	Synthelabo	260	252	252	– 3 07
455	Talcs Luzenac	452	455	455	+ 0 66
1700	Tél. Elect.	1725	1725	1725	....
315	Thomson-C.S.F.	333	328	330	– 0 90
2070	T.R.T.	2245	2220	2220	– 1 11
270	U.F.B.	276	284	283 80	+ 2 82
600	U.I.S.	604	598	598	– 0 99
250	U.C.B.	256	257	257	+ 0 39
220	Valéo	222 50	221 50	221 60	– 0 44
57	Vallourec	59	60 50	60 50	+ 2 54
2100	V. Clicquot-P.	2170	2180	2180	+ 0 46
835	Viniprix	800	795	795	– 0 62
950	Elf-Gabon	1022	1030	1020	– 0 19
210	Amax Inc.	216 80	220	219	+ 1 01
340	Amer. Express	354	345	348	– 1 69
196	Amer. Teleph.	198 50	199 50	199 50	+ 0 50
151	Anglo Amer. C.	152	150 40	150 50	– 0 98
1020	Amgold	1043	1020	1020	– 2 20
545	BASF (Akt)	558	550	549	– 1 25
595	Bayer	601	591	593	– 1 33
520	Buffelsfont.	521	511	511	– 1 91
32	Charter	33 75	32 20	32 60	– 3 40
430	Chase Manh.	436	429	429	– 1 60
305	Cie Pétr. Imp.	315 60	315	315 50	– 0 03
58	De Beers	59	58 55	58 55	– 0 76
1160	Deutsche Bank	1181	1171	1171	– 0 84
107	Dome Mines	103	102 20	103 80	+ 0 77
330	Driefontein Ctd	329	322	323	– 1 82
525	Du Pont-Nem.	528	528	528	....
775	Eastman Kodak	790	775	776	– 1 77
120	East Rand	122 20	120 70	121 10	– 0 90
315	Electrolux	322	315	315	– 2 17
460	Ericsson	439	431	430	– 2 05
440	Exxon Corp.	445	448	447	+ 0 44
455	Ford Motors	470	461	461	– 1 91
345	Free State	343	335 50	339	– 1 16
165	Gencor	166 60	165 60	166	– 0 36
315	Gén. Belgique	317	311	311	– 1 89
590	Gén. Electr.	605	597	599	– 0 99
780	Gen. Motors	785	768	765	– 2 54
69	Goldfields	70 05	70 05	70 05	....
42	GdMetropolitain	41 90	40 40	40 70	– 2 86
178	Harmony	183 50	181 10	181 70	– 0 98
36	Hitachi	36 80	36 35	36 40	– 1 08
600	Hoechst Akt.	608	599	599	– 1 48
81	Imp. Chemical	84 40	84	84	– 0 47
117	Inco. Limited	121 80	121 50	122	+ 0 16
1270	IBM	1302	1290	1279	– 1 76
86	Ito-Yokado	89 80	88 05	87 50	– 2 56
285	ITT	288	282 10	281	– 2 43
72	Matsushita	72 10	70 80	70 60	– 2 08
890	Merck	878	870	871	– 0 79
845	Minnesota M.	870	863	863	– 0 80
285	Mobil Corp.	295	295 50	295	....
23400	Nestlé	23690	23360	23360	– 1 39
780	Norsk Hydro	787	757	757	– 3 81
1260	Petrofina	1306	1256	1285	– 1 60
780	Philip Morris	786	772	771	– 1 90
158	Philips	164	158	160 90	– 1 89
395	Pres. Brand	392	386 20	386	– 1 53
475	Président Steyn	474	466 10	466	– 1 68
200	Quilmès	217	216	216	– 0 46
1210	Randfontein	1219	1201	1200	– 1 55
515	Royal Dutch	518	508	505	– 2 50
76	Rio Tinto Zinc	78 60	77 60	77 60	– 1 27
280	St Helena Co	283	277 20	277 20	– 2 04
490	Schlumberger	495	495 90	495 90	+ 0 18
84	Shell transp.	85 20	84 60	84 60	– 0 70
1430	Siemens A.G.	1445	1435	1435	– 0 69
144	Sony	148 10	147 90	147 90	– 0 13
235	T.D.K.	234 80	230	231 50	– 1 40
17 50	Toshiba Corp.	18	17 90	17 95	– 0 27
860	Unilever	861	857	853	– 0 92
405	Unit. Techn.	417	414 80	414	– 0 71
1110	Vaal Reefs	1118	1111	1115	– 0 26
500	West Deep	495 50	487 90	490	– 1 10
420	West Hold.	426 80	417	426 80	....
405	Xerox Corp.	412	405	408	– 0 97
2 07	Zambia Corp.	2 19	2 19	2 18	– 0 45

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 817	8 878	8 620	9 040
ECU	6 862	6 868	....	....
Allemagne (100 DM)	307 070	306 960	293	313
Belgique (100 F)	15 219	15 217	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	272 200	272 120	260	280
Danemark (100 krd)	84 390	84 420	79	87
Norvège (100 k)	106 590	106 870	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 523	11 609	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 660	7 685	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 956	4 984	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	369 080	369 260	356	377
Suède (100 krs)	106 100	106 590	101	108
Autriche (100 sch)	43 680	43 660	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 383	5 373	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	5 850	5 860	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 791	6 829	6 600	6 940
Japon (100 yens)	3 658	3 688	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/8
Or fin (kilo en barre)	99500	98600
Or fin (en lingot)	99500	99100
Pièce française (20 fr)	608	606
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	582	581
Pièce latine (20 fr)	585	575
Souverain	730	724
Pièce de 20 dollars	4155	4150
Pièce de 10 dollars	2120	2010
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3850
Pièce de 10 florins	590	593

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 août 1984 a été tiré à 443 433 exemplaires

A B C D E F G

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE A TOULOUSE

La lutte contre la délinquance n'a pas de couleur déclare M. Laurent Fabius

De notre correspondant

Toulouse. — *« La lutte contre la délinquance n'a pas de couleur ; elle n'est pas rouge, elle n'est pas bleue ; c'est ensemble qu'il faut la conduire ; elle concerne tous les Français »*, a déclaré M. Laurent Fabius, mardi 28 août à Toulouse. Au cours de cet impromptu — un style de voyage en province qu'il semble affectionner — le premier ministre n'a pas simplement sacrifié au besoin d'*« aller sur le terrain prendre contact avec les réalités »*. Il a donné ainsi, sans tapage, mais assuré d'une publicité importante, un peu plus de consistance à la volonté du président de la République de décrisper et de détendre les relations entre le gouvernement et l'opposition, à laquelle appartient M. Dominique Baudis, maire de Toulouse depuis mars 1983 et élu du CDS à l'Assemblée européenne.

La délinquance inquiète l'opinion ; l'opposition dénonce sa montée ; à Toulouse, il y a un *« dispositif de prévention qui marche »*, si l'on en croit M. Fabius, qui préside, ès qualités, le conseil national de prévention de la délinquance.

« Ce qui s'est passé à Vénissieux est impensable ici, parce que nous avons le contact avec la population, parce que nous en connaissons les habitudes et les comportements. » Le commissaire de police en poste dans le quartier Bagatelle s'engage, sûr de lui et du travail accompli. Face à lui, dans un petit bureau sombre où circulaires et affiches de l'administration tiennent lieu de tapisseries, M. Fabius, attentif, comme à l'abri de l'énorme cohue où personnalités et journalistes jouent des coudes, menaçant à tout moment d'emporter les fragiles cloisons du commissariat. Dehors, Bagatelle pavoise, linge aux fenêtres et résidents dans la rue. Toute une population ; des jeunes surtout, rigolards, gentiment effrontés, amusés par ce tohu-bohu officiel, vedettes d'un jour par la grâce des objectifs, pressés d'emboîter le pas à un premier ministre qui, sans refuser le contact, sait garder ses distances et ne sacrifie guère au rite des poignées de main distribuées à la volée...

Pourtant, c'est dans ce quartier de vingt mille âmes que M. Fabius a reçu l'accueil le plus naturel et le plus chaleureux. En bordure de rocade, dans ce bloc de béton que citoyens ordinaires et officiels évitent de fréquenter, les arrière-pensées politiques n'ont pas cours. Bagatelle, à lui seul une petite ville, est à la fois un champ d'expérimentation et une réussite — toujours fragile — en matière de prévention de la délinquance. La cité compte deux mille trois cent dix-sept logements par une population à majorité d'origine maghrébine et sur laquelle veillent douze îlotiers et policiers « installés » dans le quartier, en contact permanent avec les habitants, les associations, les éducateurs sociaux. La municipalité, le conseil général de la Haute-Garonne et le conseil régional, en liaison avec les sociétés HLM, ont uni leurs efforts pour adapter habitat et cadre de vie. Le premier ministre a pu en constater les résultats : des façades rénovées, des jardins qui poussent à l'ombre du béton, quelques aires de jeux pour distraire les plus jeunes.

Bref, depuis 1980, près de cent millions de francs investis dans l'amélioration du bâti, auxquels s'ajoutent une douzaine de millions pour la mise en place d'équipements collectifs. Un programme à ce jour réalisé à 50 %.

M. Fabius a apprécié et souligné les efforts d'une ville qui, selon les mots de M. Gilbert Bonnemaison, député socialiste, vice-président du conseil national de prévention, offre là *« un bel exemple en matière de prévention de la délinquance »*. Toulouse se veut, en effet, une ville-pilote en ce domaine, son maire, M. Baudis, ayant, dès son entrée en fonctions, consacré une attention particulière à cet aspect de la gestion municipale.

Le premier ministre n'est resté à Toulouse que quelques heures. Sa visite a été menée tambour battant et sous une chaleur lourde. Mais à Bagatelle, au centre culturel du Mirail, le Toulouse des années 60, comme à Candy (circuit municipal mis à la disposition des motards où ces derniers peuvent utiliser gratuitement diverses machines), M. Fabius a insisté sur la nécessité de conjuguer les efforts de tous. Des propos que n'a pas contestés son hôte, M. Baudis, qui a souligné, cependant, la faiblesse des effectifs policiers, *« moins nombreux à Toulouse qu'au moment de la Libération »*.

M. Fabius est un premier ministre appliqué. Depuis son entrée en fonctions, il s'évertue à décliner ce qui apparaît comme les deux nécessités prioritaires : rassembler et moderniser. Moderne, l'usine de l'Aérospatiale à Saint-Martin-du-Touch, près de Toulouse, l'est assurément. On y assemble le nouvel avion franco-italien ATR 42, vendu à ce jour à trente-sept exemplaires. Dès son arrivée dans la capitale de la région Midi-Pyrénées, le premier ministre avait parcouru, en début d'après-midi, les chaînes de montage du dernier-né de l'Aérospatiale, s'inquiétant particulièrement des concurrents et de la commercialisation de ce moyen courrier d'une capacité de quarante-deux à cinquante places.

GÉRARD VALLÈS.

M. BAUDIS : il n'y a pas eu de dialogue

M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, a déclaré, mercredi matin 29 août, au micro d'Europe 1, à propos de la visite du premier ministre dans sa ville : *« Il n'y a pas eu de dialogue, il y a eu des apparences de dialogue. Il* [M. Fabius] *a un peu regardé, il a beaucoup parlé devant les micros et les caméras de télévision, et je n'ai pas eu la possibilité d'avoir un entretien ne serait-ce que de dix minutes avec lui pour lui parler des problèmes de Toulouse. Je lui ai remis une lettre en lui demandant justement un entretien pour lui en parler. » « L'an dernier,* a ajouté M. Baudis, *j'ai écrit une lettre à M. Mauroy lui faisant valoir que la maire de la quatrième ville de France devait pouvoir, au moins une fois par an, présenter au premier ministre les principaux dossiers de sa ville (...). M. Mauroy ne m'a jamais répondu. »*

En Israël

Le rabbin Kahane veut « encourager » les habitants de la localité arabe d'Oum el-Fahm à quitter Israël

Jérusalem (*AFP*). — Le rabbin ultra-nationaliste israélien Meir Kahane a annoncé que ses partisans se rendraient, ce mercredi 29 août, *« munis de leurs armes personnelles »*, dans la localité arabe d'Oum el-Fahm, dans le nord d'Israël, pour manifester à ses côtés.

Le chef et unique député du mouvement anti-arabe Kach a réaffirmé, mardi devant la presse, son intention de se rendre avec *« deux cents de ses hommes »* à Oum el-Fahm, pour y *« encourager »* la population arabe à *« émigrer de la terre d'Israël »*. D'importants renforts de police ont été acheminés sur les lieux de crainte d'incidents violents, tandis qu'une grande nervosité régnait, dans la soirée de mardi, à Oum el-Fahm.

La population a été appelée par la municipalité à faire grève contre la venue de M. Meir Kahane, qualifiée de *« provocation raciste »*, et à empêcher l'entrée des manifestants du Kach.

Dans une conversation téléphonique avec le ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, le maire d'Oum el-Fahm, M. Mahmoud Hachem, a décliné toute responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir.

Le maire a indiqué à la radio israélienne qu'il avait réclamé en vain qu'on interdise à M. Kahane l'entrée dans l'agglomération, mais qu'il lui a été répondu que ce dernier jouissait de l'immunité parlementaire et était libre de ses mouvements.

Par ailleurs, la municipalité a lancé un appel aux *« forces antiracistes »* dans la population juive pour qu'elles viennent apporter leur soutien.

D'autre part, le député Yossi Sarid (gauche travailliste) a annoncé qu'il viendrait à Oum el-Fahm pour y dénoncer la campagne du Kach et convaincre la population arabe de ne pas *« tomber dans les provocations »* de l'extrême droite en se livrant à des *« actes irréfléchis »*.

Un groupe de banques suisses poursuit la Pologne en justice pour non-remboursement de ses dettes

De notre correspondant

Berne. — Un groupe de créanciers helvétiques a décidé de poursuivre la Pologne en justice pour obtenir le remboursement d'une dette de 12,3 millions de francs suisses échue le 2 mai dernier. Il s'agit du solde d'un emprunt de 41 millions de francs suisses contracté en 1979 par la banque polonaise pour le commerce extérieur Handlowy.

Après plusieurs démarches infructueuses, les créanciers de la banque Handlowy ont saisi l'Office des poursuites et faillites du canton de Berne pour obtenir le recouvrement des sommes dues. La nouvelle a été confirmée mardi 28 août à Genève par un porte-parole de la banque Soditic SA, qui représente, avec la Kreditbank (Suisse), l'association des créanciers constituée en juin. Un commandement à payer a déjà été transmis à Varsovie par les voies officielles.

L'Institut bancaire polonais s'est déclaré prêt à rembourser les porteurs de parts privés, mais uniquement pour les créances arrivées à échéance avant le 26 mars 1981. En revanche, il considère que les titres détenus par des banques et autres sociétés financières s'inscrivent dans les accords de rééchelonnement de la dette conclus avec plus de cinq cents banques occidentales. Les créanciers qui ne sont pas liés par ces accords sont évidemment d'un avis différent. Dans leur optique, un placement privé ne saurait être assimilé à des crédits bancaires. Si les plaignants se montrent déterminés à aller jusqu'à la déclaration de faillite, ils ne désespèrent pas toutefois trouver un accommodement avant de poursuivre plus loin leur démarche.

Sans doute ne faut-il pas s'attendre à une « mise en faillite » de la Pologne, mais l'attitude de la banque Handlowy représentera un test dans les négociations avec les pays débiteurs. L'année dernière déjà, une action en justice avait été intentée contre le Costa-Rica par la filiale suisse de la Dow Banking Corporation. La Banque américaine réclamait que le Costa-Rica soit déclaré « en défaut de paiement » pour n'avoir pas honoré le règlement des intérêts d'un emprunt obligataire émis en 1980 en Suisse. Mais le tribunal genevois chargé du dossier avait finalement choisi de rejeter la plainte.

J.-C. B.

Dirigeant du principal parti d'opposition grec

M. AVEROFF ANNONCE SA DÉMISSION

Athènes (*AFP*). — Le président de Nouvelle démocratie, le principal parti de l'opposition (conservateur), M. Evanghelos Averoff, a annoncé, mardi 28 août son intention de donner sa démission. M. Averoff a profité d'un bref échange avec les journalistes pour annoncer sa décision, à sa sortie d'un entretien avec le premier minitre, M. Andréas Papandréou, consacré à l'affaire de Chypre.

M. Averoff débuta très jeune dans la vie politique. Elu député libéral en 1946, il adhéra au Parti d'union radicale nationale de M. Constantin Caramanlis. De 1949 à 1963, il occupa les principaux ministères. Emprisonné sous la dictature des colonels, il participa au gouvernement de M. Caramanlis en 1974 en tant que ministre de la défense. Co-fondateur de la Nouvelle démocratie, dont la présidence fut d'abord assurée par M. Caramanlis, il en prit la tête en 1981.

Agé de soixante-quatorze ans, d'une santé fragile, M. Averoff était contesté ces derniers temps au sein de son parti, notamment par les jeunes, qui lui reprochaient son discours trop proche des thèses de l'extrême droite. Pour cette difficile succession, qui pourrait être décidée dès samedi, deux noms sont fréquemment avancés, ceux de MM. Constantin Stéphanopoulos (cinquante-huit ans), et Constantin Mitsotakis (soixante-six ans), ancien ministre des affaires étrangères.

Sur le vif

Milliards de centimes

Mon ami Mikael S..., haut fonctionnaire au ministère suédois des finances, n'avait pas passé ses vacances en France depuis une vingtaine d'années. Il n'en revient pas.

« Vous parlez encore en anciens francs — vingt-quatre ans après l'introduction du nouveau franc ?

— Eh oui !...

— Je croyais que c'était fini depuis longtemps.

— C'est une réforme qui n'a pas été digérée. Ce n'est pas la seule.

— On me dit que c'est surtout pour parler des grosses sommes : les voitures, les appartements, les gains du Loto. Les milliards de centimes, ça impressionne !

— C'est sans doute le côté Grand Siècle des Français. Se donner l'illusion qu'ils sont encore riches. Jongler négligemment avec les milliards de centimes...

— Oui, d'ailleurs pourquoi de « centimes » et non d'« anciens » francs ?

— Ça ferait tout de même trop rétro !

— Mais tu peux me montrer un centime ?... Ils parlent de quelque chose qui n'existe plus !

— Toujours la nostalgie de la grandeur...

— D'ailleurs, ce n'est pas uniquement pour parler des grosses sommes. Hier encore, en me rendant la monnaie sur 100 francs, l'épicier, au bord de la nationale, où il passe chaque jour des centaines d'étrangers, me disait : « 1 000, 5 000... », en me mettant dans la main des pièces de 10 francs et un billet de 50 francs, pour conclure avec un grand sourire : « ...qui font 10 000 ». C'est quand même incroyable !

— Les étrangers doivent avoir du mal à s'y retrouver ?

— Dis plutôt qu'ils sont complètement perdus, paumés, comme vous dites. Et le plus fort, c'est que vos employés de banque, des postes, vos fonctionnaires du Trésor — et surtout vos médias, — qui devraient donner l'exemple, se gargarisent avec ces faux milliards de centimes à longueur de journée. Mais ce qui me sidère, c'est que les jeunes qui ne les ont pas connus parlent en anciens francs ! Ça ne finira donc jamais... »

GUY DE FARAMOND.
(*Bayonne.*)

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les procédures de création d'une entreprise vont être simplifiées

Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, devait présenter au conseil des ministres, ce mercredi 29 août, différentes mesures pour réduire le délai de création d'une entreprise à moins d'un mois. La demande en avait été faite par M. Fabius alors ministre de l'industrie et de la recherche, puis par le chef de l'Etat lui-même (*le Monde* du 26 juillet).

Comme les grandes entreprises voient leurs effectifs régresser, il faut aider à l'éclosion des PME, qui, seules, peuvent créer des emplois. Les nouvelles entreprises contribuent à réduire le chômage mais également à moderniser le tissu industriel français : le dossier de la création d'entreprises est au cœur des objectifs gouvernementaux. Par ailleurs, il semble correspondre aux vœux de nombreux Français, puisque, selon un sondage de l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE), 6 % d'entre eux désirent se lancer. Ramener les délais à un mois devrait donc encourager ce nouvel esprit *« entrepreneurial »* qui semble apparaître dans le pays.

Les différentes mesures présentées par Mme Cresson relèvent pour partie de règlements — qui devraient être édictés dans les trois mois — et pour partie de lois. Les textes législatifs nécessaires devraient être déposés sur le bureau de l'Assemblée pour la session d'automne. L'ensemble pourrait donc être bouclé avant la fin de l'année. La mesure la plus importante est la fixation d'un délai maximal de quinze jours pour l'immatriculation d'une entreprise nouvelle au registre du greffe des tribunaux de commerce (ex-extrait K *bis*). Cette immatriculation, qui peut prendre aujourd'hui plusieurs semaines, est la preuve juridique nécessaire de la naissance de l'entreprise, et c'est elle qui permet le déblocage des fonds déposés en banque.

La rédaction et le dépôt des statuts des entreprises seront simplifiés. Les obligations de timbrage et d'enregistrement sont supprimées, mesures qui coûtent relativement cher (3000 ou 5000 F) et qui, surtout, prennent du temps. La rédaction des statuts sera nomalisée. N'y figureront que les éléments fondamentaux (l'objet, le nom, les dirigeants, les apports de l'entreprise), le reste consistant en un simple renvoi aux textes légaux. La déclaration de conformité des associés avec la législation est, elle aussi, supprimée. Une entreprise pourra être domiciliée dans un local d'une autre entreprise. Jusqu'ici, la législation imposait au créateur de démontrer qu'il était propriétaire ou locataire d'un local particulier. Sous certaines réserves, le créateur pourra provisoirement domicilier son entreprise au lieu de son habitation principale, ce qui était jusqu'ici interdit.

Enfin, le récipissé de demande de publication dans un journal d'annonces légales suffira désormais. Auparavant, il fallait attendre la publication des bans, ce qui faisait perdre plusieurs jours au créateur d'entreprise.

Le véritable parcours d'obstacles imposé aujourd'hui au créateur d'entreprise devrait donc être considérablement simplifié. Mais le gouvernement n'a pas voulu supprimer tous les contrôles, comme cela se passe aux Etats-Unis. Il a conservé un certain nombre de précautions. Car il y a des risques, en cas de fraudes diverses, que l'on ne retrouve pas les responsables d'entreprise (les créanciers n'ont plus alors de moyens pour se retourner). Le gouvernement a voulu alléger la législation mais conserver un minimum de contrôles.

Toutes ces mesures présentées par Mme Cresson s'ajoutent à celles contenues dans la loi Delors sur le développement de l'initiative économique, ainsi qu'aux dispositions diverses contenues dans la loi de finances et à plusieurs mesures (exonération d'impôts locaux pour les entreprises nouvelles pendant deux ans, par exemple) prises ces derniers mois par le gouvernement.

Il se crée en ce moment environ cent mille entreprises par an en France.

